

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / Janvier 2013

**Les manuscrits arabes et persans du
cardinal Mazarin conservés à la
Bibliothèque nationale de France**

Julie Garel-Grislin

Sous la direction de Raphaële Mouren
Maître de conférences - ENSSIB

Remerciements

Je tiens à remercier très sincèrement Mme Marie-Pierre Laffitte d'avoir proposé ce sujet et suggéré de recentrer l'étude sur les manuscrits orientaux, et Mme Raphaële Mouren d'avoir accepté d'encadrer ce travail et de lui en avoir donné les présentes orientations. La visite au département des manuscrits orientaux menée par Marie-Geneviève Guesdon dans le cadre du séminaire organisé par l'Institut de recherche et d'histoire des textes a également été profitable en ce qu'elle m'a permis d'avoir un panorama des plus enthousiasmants me confortant dans la rédaction de ce travail.

Résumé : En 1668, Colbert initie un échange entre la bibliothèque de Mazarin et celle du Roi. C'est une collection exceptionnelle de manuscrits qui vient alors enrichir les collections royales. Les manuscrits orientaux, et notamment les manuscrits persans et arabes, qui constituent l'objet principal de notre étude, sont les premières pierres de l'édifice du fonds oriental de l'actuelle Bibliothèque nationale de France.

Descripteurs :

Mazarin, Jules (1602-1661) – Bibliothèque

Manuscrit orientaux – France

Manuscrits arabe – France

Manuscrits persans – France

Bibliothèque nationale (France) – Manuscrits orientaux

Abstract : In 1668, Colbert brings in an exchange between Mazarin's Library and the King's one. It is a remarkable manuscripts collection which broadens the royal collections. Oriental manuscripts, especially the arabic and persian ones, which represent the main object of this work, are the first stones of the oriental collection of the Bibliothèque nationale de France.

Keywords :

Mazarin, Jules (1602-1661) – Library

Manuscripts, Oriental – France

Manuscripts, Arabic – France

Manuscripts, Persian – France

Bibliothèque nationale (France) – Manuscripts, Oriental

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 9 |
| LES MANUSCRITS DE MAZARIN..... | 13 |
| La place particulière des manuscrits dans les collections à l'âge classique .13 | |
| <i>Caractéristiques communes.....</i> | <i>13</i> |
| <i>L'ornementation délaissée.....</i> | <i>14</i> |
| Constitution de la Bibliothèque de Mazarin..... | 15 |
| <i>L'achat de collections entières, une pratique courante.....</i> | <i>16</i> |
| <i>Naudé et l'acquisition systématique.....</i> | <i>18</i> |
| <i>Dons et legs</i> | <i>21</i> |
| Enrichissement et gestion | 23 |
| <i>Comptes et inventaires</i> | <i>23</i> |
| <i>Valorisation.....</i> | <i>24</i> |
| <i>Dispersion d'une collection et constitution de la seconde bibliothèque.....</i> | <i>26</i> |
| Une collection reflet des évolutions d'une époque..... | 28 |
| <i>La Liste des trente ou la culture de l'ambiguïté</i> | <i>28</i> |
| <i>Une collection savante</i> | <i>31</i> |
| <i>Des documents de travail</i> | <i>31</i> |
| UN CAS PARTICULIER : LES MANUSCRITS ORIENTAUX EN ECRITURE ARABE..... | 33 |
| Une collection considérable | 33 |
| <i>L'orientalisme naissant.....</i> | <i>33</i> |
| <i>Gilbert Gaulmin et les manuscrits orientaux.....</i> | <i>34</i> |
| <i>Pierre Séguier, le rival de Mazarin ?.....</i> | <i>35</i> |
| <i>Melchisédech Thévenot</i> | <i>37</i> |
| <i>Nicolas Fabri du Peiresc, les manuscrits orientaux d'un érudit provençal ...</i> | <i>38</i> |
| Constitution du fonds | 39 |
| <i>L'acquisition des manuscrits de Peiresc ou l'essor des collections orientales de Mazarin.....</i> | <i>39</i> |
| <i>Expéditions et missions en Orient.....</i> | <i>40</i> |
| ÉLÉMENTS CODICOLOGIQUES, PALEOGRAPHIQUES ET DECORATIFS D'UNE VASTE COLLECTION ORIENTALE..... | 45 |
| Support : le papier..... | 45 |
| <i>Éléments chronologiques.....</i> | <i>46</i> |
| <i>Les papiers orientaux.....</i> | <i>46</i> |
| <i>Les papiers européens.....</i> | <i>47</i> |
| <i>Les papiers spéciaux</i> | <i>48</i> |
| Cahiers, réglure et mise en page..... | 49 |
| <i>Les cahiers</i> | <i>49</i> |
| <i>La réglure.....</i> | <i>50</i> |
| <i>La mise en page</i> | <i>50</i> |
| Écritures et copistes..... | 53 |
| <i>Écritures maghrébines</i> | <i>53</i> |
| <i>Écritures orientales.....</i> | <i>54</i> |
| Ornementation..... | 55 |

| | |
|---|------------|
| <i>La question de la représentation dans le monde arabo-islamique</i> | 56 |
| <i>Antécédents et parallèles</i> | 57 |
| <i>Décors et ornements</i> | 58 |
| <i>Peintures</i> | 62 |
| Reliures | 66 |
| <i>Éléments méthodologiques</i> | 66 |
| <i>Matériaux et techniques</i> | 67 |
| <i>Ornementation</i> | 68 |
| <i>Spécificités ottomanes et persanes</i> | 70 |
| CONCLUSION | 76 |
| SOURCES | 78 |
| BIBLIOGRAPHIE | 83 |
| TABLE DES ANNEXES | 93 |
| GLOSSAIRE | 152 |
| TABLE DES ILLUSTRATIONS | 155 |
| TABLE DES MATIERES | 156 |

INTRODUCTION

Avant même de s'engager au service du pape puis de devenir le favori du cardinal Richelieu¹, Jules Mazarin² commence à rassembler des livres, constituant une collection qu'il conforte au fil des ans. En 1644, il possède ainsi à Rome, dans son palais du Quirinal, 5 000 ouvrages³ « conservez dans des armoires tréllisiez de fil doré, cizelés et dorés à surface, avec des vases et des antiques sur le haut d'icelles⁴ »⁵. Ce n'est que tardivement que Mazarin acquiert une demeure fixe à Paris. En 1642, il achète l'hôtel Tubeuf, construit sept ans auparavant, auquel il décide d'adjoindre un nouveau bâtiment à même d'accueillir la bibliothèque qu'il a entrepris de constituer, et qu'il envisage dès son origine d'ouvrir au public⁶. Il réalise en cela le vœu formulé par Gabriel Naudé⁷ qui écrivait en 1627 : « il n'y avoit aucun moyen plus honneste & assuré pour s'acquérir une grande renommée parmi les peuples que de dresser de belles et magnifiques bibliothèques pour puis après les vouer et consacrer à l'usage public⁸ ». C'est précisément à Naudé que Mazarin fait appel pour réaliser le dessein d'une collection encyclopédique et publique. Non seulement bibliothécaire le plus fameux de son époque, réputé auprès des érudits et savants de toute l'Europe, mais encore inventeur de l'idée même de bibliothèque moderne, Naudé se consacre tout entier au projet du cardinal, mettant en œuvre les principes exposés dans le tout premier traité français de bibliothéconomie, l'*Advis pour dresser une bibliothèque*. Fort également de l'expérience acquise en tant que bibliothécaire au service du président Henri de Mesme⁹ puis des cardinaux Giovanni Francesco Guidi di Bagni¹⁰ et Antoine Barberini¹¹, tous deux protecteurs de Mazarin, et bénéficiant de moyens financiers conséquents, Naudé parvient à rassembler l'une des collections les plus exceptionnelles de son temps, tant par la richesse de son contenu que par sa vocation publique.

Instrument de travail, la bibliothèque est également un outil au service de la puissance de Mazarin, comme elle l'avait été pour les hommes politiques qui l'ont précédé, Richelieu en premier lieu. Les événements de la Fronde, qui démantèlent cet ensemble¹², sapent donc la souveraineté du cardinal, lequel, sa puissance retrouvée, s'empresse, dès 1653, de le reconstituer. C'est la « seconde bibliothèque de Mazarin »¹³,

¹ Armand Jean du Plessis, cardinal-duc de Richelieu et de Fronsac (1585-1642).

² Jules Mazarin (1602-1661).

³ Voir l'inventaire, BNF, Ms Italien 478.

⁴ Louis Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques publiques et particulières*, Paris : chez Rolet Le Duc, 1644, p. 95.

⁵ Pour les citations, nous nous conformerons aux préconisations de Bernard Barbiche quant à l'élaboration d'une édition critique. http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/edition_epoque_moderne/edition_des_textes. Ces principes reprennent en s'en distinguant notamment sur la question de l'accentuation ceux exposés dans Bernard Barbiche et Monique Chatenet (dir.), *L'Édition des textes anciens, XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris : Inventaire général, 1990 ; 2e éd. 1993.

⁶ L'Europe ne compte alors que trois bibliothèques publiques : l'*Ambrosiana* fondée par le cardinal Borromée en 1608 à Milan, la *Bodleian* ouverte en 1612 à Oxford et l'Angélique instituée à Rome en 1620 par Angelo Rocca.

⁷ Gabriel Naudé (1600-1653).

⁸ Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris : chez François Targa, 1627, p. 18.

⁹ Henri de Mesme (1585-1650). Président du parlement de Paris.

¹⁰ Giovanni Francesco Guidi di Bagni (1578-1641).

¹¹ Antoine Barberini (1607-1671).

¹² En 1649, le parlement de Paris décide la saisie de la bibliothèque alors confiée à la garde de Naudé. Le 28 décembre 1651, il promulgue un arrêt ordonnant la vente des collections qui aura lieu par vacations entre janvier et février 1652.

¹³ A sa mort, Mazarin lègue cette bibliothèque au Collège des Quatre-Nations permettant d'éviter la dispersion de sa collection et d'en préserver le caractère public. Voir à ce propos les « Lettres patentes portant règlement pour le collège des Quatre-Nations », données par Louis XIV au mois de mars 1688, et enregistrées au Parlement le 23 mars de la même année (BNF, NAF2403, f° 223 v°).

recomposée à partir des restes de celle que Naudé avait réunie avant la Fronde, qui entre dans les collections royales en 1668, par le biais d'un échange fixé par un arrêt du conseil du roi du 12 janvier de cette année¹⁴, et dont Jean-Baptiste Colbert¹⁵ est l'initiateur. Les inventaires dressés à cette occasion par Pierre de Carcavi¹⁶, bibliothécaire de Colbert, et par François de la Poterie, successeur de Naudé auprès de Mazarin, permettent d'avoir une idée précise de la teneur des volumes échangés : c'est ainsi plus de 3 600 imprimés et 2 400 manuscrits qui quittèrent les étagères de la bibliothèque Mazarine pour rejoindre celles de la Bibliothèque du roi.

La Bibliothèque du roi, devenue Bibliothèque impériale puis Bibliothèque nationale, a fait l'objet de nombreux travaux dont celui d'Albert Franklin, en 1875¹⁷. Celui-ci a été ensuite complété à de nombreuses reprises ; nous pouvons citer la synthèse pour le moins éclairante de Simone Balayé qui retrace l'histoire de la Bibliothèque du Roi du XV^e au XVII^e siècles¹⁸. La bibliothèque Mazarine a également été étudiée par plusieurs auteurs. Nous pouvons citer l'un des premiers ouvrages complets, rédigé en 1901 par Albert Franklin qui y retrace avec précision toutes les étapes de constitution¹⁹. Le colloque intitulé *Mazarin, les lettres et les arts*, qui s'est tenu en décembre 2002²⁰, dresse un état de la recherche et approfondit un certain nombre de thématiques concernant le rapport qu'entretenait Mazarin aux arts, et aux livres en particulier. Cet ouvrage est complété par le catalogue de l'exposition *Le Cardinal, la Fronde et le Bibliothécaire* organisée en 2002-2003 à la Bibliothèque nationale de France (BNF), et qui réunit les trente plus beaux ouvrages de Mazarin²¹. Ces études doivent être complétées par les catalogues de la BNF, et en particulier par les catalogues des manuscrits orientaux dont les derniers sont extrêmement exhaustifs et précieux²².

S'intéresser aux manuscrits de cette collection, et plus particulièrement aux manuscrits orientaux, peut permettre de comprendre tout l'enjeu que représentait pour les collections royales l'apport de cette fantastique bibliothèque. Révélateurs du contexte politique et intellectuel d'une époque, ces documents, par leur teneur, leur histoire ou leur valorisation, sont autant d'indices à prendre en compte pour comprendre la spécificité de la bibliothèque de Mazarin et les principes intellectuels ou politiques qui ont prévalu à sa création. L'ensemble de ses manuscrits – et la cohérence et le sens qui émanent de cet ensemble – est le fruit d'une collaboration étroite et unique entre un homme d'État et un bibliothécaire qui parviennent à rassembler une des collections les plus importantes de leur époque. A travers le prisme des manuscrits orientaux, c'est

¹⁴ Voir en annexe, p. 97.

¹⁵ Jean-Baptiste Colbert (1619 -1683).

¹⁶ Pierre de Carcavi (1603-1684). Bibliothécaire de Colbert et secrétaire de la bibliothèque royale jusqu'en 1683.

¹⁷ Alfred Franklin, *Précis de l'histoire de la Bibliothèque du Roi, aujourd'hui Bibliothèque nationale*, 2e éd., Paris : L. Willem, 1875.

¹⁸ Simone Balayé, « La naissance de la Bibliothèque du Roi (1494-1664) » et « La Bibliothèque du Roi, première bibliothèque du monde (1664-1789) » dans Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, nouv. éd., Paris : Cercle de la Librairie, 2008, p. 87-96 et p. 261-294.

¹⁹ Alfred Franklin, *Histoire de la bibliothèque Mazarine et du palais de l'Institut*, Paris : H. Welter, 1901.

²⁰ Isabelle de Conihout (dir.), *Mazarin les lettres et les arts*, Paris : Bibliothèque Mazarine, 2006.

²¹ Isabelle de Conihout, Péligré Christian et alii, *Le Cardinal, la Fronde & le bibliothécaire : les trente plus beaux livres de Mazarin*, Paris : éd. du Mécène, 2002.

²² François Déroche, Marie-Geneviève Guesdon, Yvette Sauvan, Georges Vajda et Tal Tamari, *Catalogue des manuscrits arabes. Deuxième partie. Les manuscrits musulmans*, Paris : Bibliothèque nationale, 1983-1987, 6 vols ; Francis Richard, *Catalogue des manuscrits persans. 1, Ancien fonds*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1989 ; Gérard Troupeau, *Catalogue des manuscrits arabes. Première partie. Manuscrits chrétiens*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1972-1975, 2 vol.

toute la spécificité du projet bibliophilique de Mazarin qui apparaît et que nous tâcherons d'éclairer.

Cette étude, par la contrainte même de l'exercice auquel elle répond, ne peut prétendre à l'exhaustivité, et chacun des éléments évoqués ici mériterait des développements complémentaires. La collection des manuscrits de Mazarin est d'une ampleur considérable, aussi avons-nous dû faire des choix qui expliquent que nous ayons décidé de nous intéresser principalement aux manuscrits orientaux, et plus précisément aux manuscrits arabes et persans.

Étudier la collection des manuscrits de Mazarin dans son ensemble permet d'en dégager les fondements et les caractéristiques. Inscrite dans un contexte social, culturel et intellectuel particulier qui la rattache à un ensemble plus vaste, elle se distingue cependant par l'identité de l'homme qui décide de sa constitution et de son organisation : Gabriel Naudé. La collaboration qui lie le bibliothécaire et le cardinal est à l'origine d'une des plus grandes bibliothèques du XVII^e siècle. Si l'épisode de la Fronde disperse ce qu'il est commun d'appeler la « première bibliothèque » du cardinal, la fortune retrouvée de Mazarin et l'aide du successeur de Naudé permettent la constitution d'une « seconde bibliothèque », qui fait l'objet en 1668 de l'échange que nous avons évoqué. Vaste ensemble hétéroclite composé de pièces rares et précieuses, par leur contenu mais également par les peintures qu'elles renferment ou les reliures qui les recouvrent, cette collection est à la fois outil de travail et collection savante, mais aussi pièce d'apparat et objet de prestige.

Les manuscrits orientaux en écriture arabe occupent une place particulière, dans un contexte où l'orientalisme commence à se développer, sous l'impulsion notamment des Grands du royaume, le règne de Louis XIV étant entre autre marqué par une ouverture vers les pays d'Orient, avec lesquels s'établissent alors des relations de plus en plus étroites. Au-delà de la curiosité que peut éveiller tout *exotica* – et les collections de Mazarin en contiennent quelques exemples rares – les manuscrits orientaux intéressent également par l'ouverture culturelle et politique qu'ils autorisent. La connaissance des langues orientales se propage à un petit cercle d'orientalistes qui ne se cantonne plus désormais aux maronites de Rome – auxquels les autorités religieuses et profanes faisaient jusque là appel pour les éditions de textes orientaux, les spécialistes français étant rares jusqu'à la création de chaires de langues orientales au collège Royal. Les grands collectionneurs de l'époque – orientalistes de renom comme Thevenot, Gaulmin ou Peiresc, ou hommes politiques comme Séguier et Mazarin – prennent soin de réunir des collections orientales conséquentes.

Aussi succincte soit-elle, une étude codicologique et paléographique de cet ensemble est nécessaire. Elle permet de dégager la spécificité des manuscrits orientaux et leurs principales caractéristiques. Afin d'esquisser un tableau général pertinent, notre propos, tout en se référant prioritairement aux manuscrits de Mazarin, s'appuiera quand cela sera nécessaire sur des exemples extérieurs à cette collection. L'ensemble du procédé de fabrication du manuscrit sera abordé, du support à la reliure, de l'écriture à l'ornementation. Si les questions ornementales et picturales peuvent paraître accessoires dans le cadre d'une étude codicologique, il faut rappeler leur importance dans le monde arabo-islamique et les incompréhensions que leur omission engendrerait.

LES MANUSCRITS DE MAZARIN

Le terme « manuscrit », tel qu'il est employé aujourd'hui, revêt des acceptions très diverses. Il peut s'agir d'un ouvrage antérieur à l'invention et à la diffusion de l'imprimerie, d'un recueil de documents ou de lettres réunis à l'époque moderne ou encore d'une œuvre littéraire contemporaine. Les collections de Mazarin témoignent de toute la richesse et la complexité de ce terme.

LA PLACE PARTICULIERE DES MANUSCRITS DANS LES COLLECTIONS A L'AGE CLASSIQUE

L'invention de l'imprimerie transforme radicalement les modalités techniques de la production des livres et par là, la place accordée au manuscrit dans le « paysage culturel » de la période. Si elle diminue considérablement la part des manuscrits dans les bibliothèques, elle contribue dans le même temps à lui faire jouer un rôle nouveau. Objet de collection, dont la rareté et l'origine prestigieuse sont des traits essentiels, ou sujet de recherche pour quelques érudits, il n'est désormais plus le premier dispensateur de culture et de savoir mais devient un signe de richesse et de pouvoir.

L'attitude manifestée à l'égard des manuscrits au XVII^e et au XVIII^e siècle est éclairante dans sa dichotomie. Si d'un côté les poètes, les dramaturges et les philosophes semblent les rejeter comme l'ensemble de la production de l'époque médiévale, à l'instar d'un Molière condamnant le « fade goust des ornemens gothiques : / ces monstres odieux des siècles ignorans / Que de la barbarie ont produit les torrens ²³ », d'autres s'attachent à les collectionner.

Caractéristiques communes

Il serait impossible d'établir une typologie pertinente des collections particulières de manuscrits se constituant à l'âge classique, tant chacune d'entre elles est le reflet des intérêts de son propriétaire. Elles ont toutefois quelques caractéristiques communes.

Le plus souvent, c'est moins le contenu qui compte que l'objet en tant que tel, par son ancienneté et sa rareté. Christine de Suède possède un très bel ensemble de manuscrits liturgiques précarolingiens provenant principalement de la collection de Paul et Alexandre Petau²⁴. L'intérêt qu'elle leur porte est sans doute moins dû à leur contenu qu'à leur grande ancienneté. De même, lorsque Colbert envoie des missions en Orient à la recherche de « bons manuscrits anciens, en grec, en arabe, en persan et autres langues orientales », l'âge du document est un des critères principaux que les envoyés doivent prendre en compte.

²³ Molière, *Gloire du Val de Grâce*, Paris : Pierre Le Petit, 1669, p. 10.

²⁴ En 1650, Christine de Suède acquiert l'ensemble de la collection de Paul Petau (1568-1614) que son fils Alexandre poursuivit après sa mort.

Pour d'autres, en revanche, c'est l'intérêt historique du document qui doit prendre l'ascendant. Antoine de Loménie²⁵, secrétaire d'État à la marine de Louis XIII puis ambassadeur extraordinaire à Londres, rassemble ainsi de nombreuses lettres et papiers politiques de souverains et de grands personnages qui lui sont presque contemporains. Il ne s'agit bien évidemment pas d'un quelconque fétichisme : le but est de réunir et de constituer des archives à même de renseigner les historiens et les politiques futurs. Richelieu ne s'y trompera pas, qui les achètera à son fils Henri-Auguste de Loménie²⁶ – voire le forcera à les lui céder si l'on en croit Franklin²⁷ – pour 36 000 livres. Les documents d'archives, les actes privés et les correspondances voient leur production croître durant tout l'Ancien régime. Ils ont souvent été soigneusement conservés, aussi occupent-ils une place importante dans nos bibliothèques, constituant une source remarquable pour les historiens. Les titulaires de grandes charges considèrent fréquemment que les archives qui se sont constituées au fil de leur mission sont les leurs : elles délaissent alors les cartons des dépôts d'archives officielles pour prendre place sur les rayons d'une bibliothèque.

Les humanistes de la Renaissance avaient entrepris de préserver les témoins de l'Antiquité classique, parmi lesquels figuraient les manuscrits des auteurs grecs et latins, voire ceux des premiers Pères de l'Église. Les érudits de l'âge classique vont poursuivre ce mouvement et lui adjoindre les œuvres médiévales et orientales, autant de terres encore vierges à explorer. Une vaste entreprise de recensement, d'édition et d'analyse de ces manuscrits se développe.

L'ornementation délaissée

Mais si l'étude de ces textes anciens pose les premiers jalons de la diplomatique et de la paléographie²⁸, la question de l'ornementation souffre d'une connaissance encore élémentaire. Comparables à de « minuscules tableaux de chevalet »²⁹ du fait de leur représentation réaliste et de leur maîtrise de la perspective, certaines miniatures parviennent à éveiller un certain intérêt. Le succès que remporte par exemple Jean Colombe³⁰ peut en grande partie s'expliquer par la nature des enluminures qu'il réalise. Il en va de même pour un enlumineur tel que Giulio Clovio, plébiscité par Vasari et dont les œuvres rappellent sans équivoque les grands peintres de la Renaissance. Il n'est pas anodin que les illustrations qui suscitent l'attention des collectionneurs et des érudits proviennent principalement de manuscrits très tardifs.

L'abbé Rive, bibliothécaire du duc de la Valière qui possède une collection remarquable de manuscrits à peinture de toutes époques, est sans doute le premier à

²⁵ Antoine de Loménie (1560-1638). Sur Antoine de Loménie et son fils, voir Cécile Figliuzzi, *Antoine et Henri-Auguste de Loménie, secrétaires d'État de la Maison du roi sous Henri IV et Louis XIII. Carrière politique et ascension sociale*, Thèse de l'École des Chartes, 2012.

²⁶ Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne (1594-1666), secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Mazarin.

²⁷ Alfred Franklin, *Histoire de la bibliothèque Mazarine et du palais de l'Institut*, Paris : H. Welter, 1901, p. 9.

²⁸ Voir Jacques Stiennon, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris : Armand Colin, 3^e édition, 1999.

²⁹ Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, nouv. éd., Paris : Cercle de la Librairie, 2008, p. 442.

³⁰ BNF, Français, 5594. Il s'agit là d'un manuscrit richement enluminé contenant soixante-six peintures attribuées à Jean Colombe et à son atelier. Il est acquis par Mazarin en 1646 suite à la vente après décès de la collection de Daniel Dumonstier, pour la somme de 500 livres.

envisager la rédaction d'un traité sur les miniatures³¹. Il ne compte toutefois pas faire remonter son étude avant le XIV^e siècle : « Depuis le cinquième siècle après J.C. jusqu'au dixième, les miniatures des manuscrits conservent encore quelque beauté, & surtout en Grèce [...]. Depuis le dixième jusqu'au milieu du quatorzième, elles sont presque toutes affreuses et se ressentent de la barbarie des siècles où elles ont été peintes »³². Ce jugement esthétique des œuvres de la période médiévale est révélateur de l'esprit d'une époque et nous pourrions multiplier à l'envi les exemples de ce mépris.

Les collections de manuscrits à l'âge classique jouissent généralement de bonnes conditions de conservation mais qui font parfois défaut pour les documents manuscrits autre que les livres. Si les antiquités que rassembla Peiresc parvinrent presque toutes à la Bibliothèque nationale, et si la plupart des manuscrits furent acquis par Naudé pour Mazarin, les papiers modernes et les correspondances furent moins chanceux et beaucoup furent détruits. Mais ce manque de considération envers ces documents n'est pas le fait exclusif de l'Ancien régime : ainsi, ceux que Mazaugues parvint à rassembler au XVIII^e siècle – et qui sont désormais conservés à Carpentras et à la Bibliothèque nationale – n'ont pas été épargnés : « des mains barbares leur ont encore infligé des mutilations dont les traces ne seront jamais complètement effacées³³ ».

CONSTITUTION DE LA BIBLIOTHEQUE DE MAZARIN

A la fin de l'année 1648, Mazarin s'apprête à ouvrir au public la bibliothèque que Naudé a constituée depuis que le cardinal l'a appelé à son service en 1642. Elle compte 40 000 ouvrages, ce qui en fait l'une des plus riches de son temps³⁴. Installée dans une galerie conçue spécialement par Pierre Le Muet, elle est en outre prolongée par six autres pièces. L'ensemble des ouvrages y est rangé selon l'ordre méthodique que Naudé a exposé vingt ans plus tôt dans son *Advis pour dresser une bibliothèque*.

Cette bibliothèque est l'œuvre d'une coopération étroite entre un homme puissant, collectionneur insatiable et véritable bibliophile, et d'un bibliothécaire de génie qui trouve en Mazarin le mécène à même de lui permettre de réaliser le programme de son *Advis* et de concrétiser son rêve d'une bibliothèque encyclopédique et publique dont il a la charge de la constitution. Si l'on possède la totalité des livres de la seconde bibliothèque du cardinal, répartie entre la bibliothèque Mazarine – près de 26 000 volumes – et la Bibliothèque nationale de France – 2 156 manuscrits et 3 600 livres imprimés environ – on ne connaîtra jamais le contenu réel de la première bibliothèque, dispersée durant la Fronde sans qu'aucun catalogue n'ait été établi.

³¹ L'abbé Jean-Joseph Rive (1730-1791) publie en 1782, chez Didot, le prospectus d'un *Essai sur l'art de vérifier l'âge des miniatures peintes dans des manuscrits depuis le XIV^e jusqu'au XVII^e siècle inclusivement, de comparer leur différents styles et degrés de beauté et de déterminer une partie de la valeur des manuscrits qu'elles enrichissent*. L'ouvrage ne sera toutefois jamais achevé.

³² Jean-Joseph Rive, *Essai sur l'art de vérifier l'âge des miniatures peintes dans des manuscrits depuis le XIV^e jusqu'au XVII^e siècle inclusivement, de comparer leur différents styles et degrés de beauté et de déterminer une partie de la valeur des manuscrits qu'elles enrichissent*, Paris : Didot l'Ainé, 1782, p.

³³ Léopold Delisle, *Un grand amateur français du dix-septième siècle : Fabri de Peiresc*, Toulouse : Édouard Privat, 1889, p. 20

³⁴ A titre de comparaison, à la même époque, la bibliothèque du roi compte alors 6 000 volumes, la *Bodleian* à Oxford, 12 000.

L'achat de collections entières, une pratique courante

L'acquisition de bibliothèques entières n'est pas une pratique rare³⁵ et Naudé y cède dès que l'occasion s'en présente. Au mois de janvier 1643, Jean Descordes, un chanoine de Limoges, meurt. Homme instruit et véritable bibliophile³⁶, il commence sa collection en achetant la bibliothèque de Siméon Dubois, un érudit³⁷. Achetant des livres à la foire de Francfort ou en Espagne, profitant des successions de collectionneurs ou de bibliophiles, il l'enrichit tant et si bien qu'elle devient l'objet privilégié des intérêts bibliophiles de Naudé. Le testament du chanoine en interdit la dispersion³⁸ et dès 1642, plusieurs bibliophiles ont vent de cette particularité testamentaire. Dans une lettre de l'archevêque de Reims vraisemblablement adressée à Richelieu³⁹, on peut lire ainsi :

A Paris, le 8^e Aoust 1642

Pour rendre compte à V. E. de ce qui luy a pleu m'ordonner pour la bibliotecque de M. de Cordes, je luy diray qu'elle est composée de seize à dix-sept cens livres in-folio, deux mil in-quarto et de trois à quatre mil in-octavo et d'autres plus petit. Il y a quantité de traitez reliés ensemble en un mesme volume, que l'on ne compte que pour un volume parmy les petits. Ladite bibliotecque est extrêmement complète et fort curieusement recherchée en ce qui regarde l'histoire, les conciles et ceux qui on escript sur ces matières, et il est difficile d'en trouver autant ou approchant ailleurs. Les Pères y sont et beaucoup de livres touchant la police de l'Église. Il y a peu de scholasticques, controverses, cas de conscience et de commentaires sur les bibles. Tous les gros livres qui se peuvent trouver pour de l'argent n'y sont pas. On fait faire l'inventaire desdits livres qui sera imprimé et les fera-on apprêter par gens à ce connoissans. Si tost que ledit inventaire sera imprimé et que le pris sera ausits livres, j'en enverray autant à V.E. affin que là dessus elle prenne sa résolution. Cependant je luy diray que M. Dorat, conseiller à la cour, parent du deffunct, offre de ladite bibliotecque vingt-cinq mille livres.

L. d'Estampes⁴⁰, archev. et duc de Reims⁴¹

Sur les conseils de son bibliothécaire, conscient de l'opportunité rare qui se présente ici, Mazarin se décide à acquérir la bibliothèque du chanoine : il en propose tout d'abord 19 000 livres⁴², elle lui échoit pour 22 000⁴³.

C'est Naudé, ami du chanoine, qui rédige le catalogue⁴⁴, nous permettant ainsi de savoir précisément quel était le noyau initial de la bibliothèque de Mazarin. Il recense

³⁵ Lors de la constitution de la seconde bibliothèque, Mazarin n'aura de cesse de chercher à acquérir des bibliothèques entières comme en atteste une lettre qu'il adresse à François de La Poterie le 15 décembre 1659 à propos de la bibliothèque de « M. Halé », *Lettres de Mazarin pendant son ministère*, pub. par Adolphe Chéruel et Georges d'Avenel, Paris : Imprimerie nationale, 1872-1906, vol. 9, p. 439-440.

³⁶ Voir à ce propos l'éloge qu'en fait Naudé dans son *Joannis Cordesii, ecclesiae lemovicensis canonici, elogium*, paru seul et en préambule de *Bibliothecae cordesiana catalogus, cum indice titolorum*, Paris : Antonius Vitray, 1643. Nous tirons de ce petit opuscule les différents éléments concernant la bibliothèque de Descordes qui vont suivre.

³⁷ Plus connu sous le nom latin de Bosius. Voir Gabriel Naudé, *Joannis Cordesii, ecclesiae lemovicensis canonici, elogium*, p. 5.

³⁸ Les lettres de Gui Patin nous apportent de précieuses informations quant à cette transaction. Dans une lettre du 19 juin 1643, adressée à Charles Spon, il écrit : « Il a ordonné par testament que sa bibliothèque fût vendue tout à un », *Lettres de Gui Patin*, vol. 1, Paris : J.B. Ballière, 1846, p. 289.

³⁹ Cette lettre est citée par Jean Kaulek dans *Bulletin de la société de l'histoire de Paris*, Paris : H. Champion, 1882, p. 82.

⁴⁰ Léonor d'Estampes de Valençay (1589-1651).

⁴¹ Archives des Affaires étrangères, France, 845, fol. 164.

⁴² Voir la lettre de Gui Patin à Charles Spon du 19 juin 1643, « quelques marchand se sont présentés, et entre autres le cardinal Mazarin, qui en offre 19 000 livres », *op. cit.*, p. 289.

⁴³ Voir la lettre de Gui Patin à Belin, datée du 12 août 1642, *op. cit.*, p. 107.

⁴⁴ Gabriel Naudé, *Bibliothecae cordesiana catalogus. Cum indice titolorum*, Paris : Antonius Vitray, 1643.

près de 6 000 ouvrages, ce qui correspond bien au nombre indiqué par l'archevêque de Reims. Particulièrement riche en livres d'histoire religieuse et profane, la bibliothèque pêche cependant dans les domaines de la poésie, de la médecine ou de la jurisprudence quasiment absents. Elle comporte de nombreux livres étrangers et les éditions latines y dominent largement. La moitié des ouvrages datent du XVI^e siècle, les autres sont d'origine plus récente, publiés dans les années 1620 et 1630.

En 1647, Naudé acquiert la presque totalité des manuscrits de la bibliothèque de Peiresc. Les savants et les érudits de la première moitié du XVII^e siècle se sont accordés pour vanter les merveilles que Nicolas Fabri du Peiresc avait réunies chez lui, à Aix-en-Provence⁴⁵. Témoignages d'un des esprits les plus foisonnants de l'époque, les notes de Peiresc, les lettres qui lui étaient adressées par les savants, les artistes, les voyageurs, les documents qu'il faisait transcrire en France et à l'étranger étaient réunis dans des recueils, connus sous le nom de Registres⁴⁶. Delisle mentionne à plusieurs reprises la destinée malheureuse de ces papiers qui « subirent toutes sortes d'outrages [...] plusieurs ont péri par la déplorable incurie d'une petite-nièce de Peiresc⁴⁷ ». Ceux qui nous sont parvenus sont désormais conservés dans plusieurs dépôts, dont les principaux sont la Bibliothèque nationale et la bibliothèque de Carpentras⁴⁸.

Les manuscrits bénéficient de conditions toutes différentes. Ils sont en effet connus de la communauté savante de l'époque, plusieurs de ses membres ayant eu l'occasion d'y travailler. Il s'agit donc d'un ensemble prestigieux et remarquable, reconnu comme tel.

Voici la lettre que Mazarin adresse à Naudé :

A Paris, le 17^e décembre 1646

Me persuadant que cette lettre vous trouvera encor à Lyon, je vous l'escris pour vous dire que j'approuve le voyage que vous proposez de faire à Aix, à dessein d'y visiter les livres de feu M. de Peyrez et de reconnoître le prix tant des manuscrits que des imprimez. On a parlé au sieur de Rians, affin qu'il donnast l'ordre à ses gens de vous monstrez les uns et les autres, et je m'assure qu'il n'y aura manqué.

Le cardinal Mazarini

Quoyque je vous mande que j'approuve que vous alliez en Provence, je remets de confiance à vous de faire ce voyage là ou de revenir droit icy, suivant ce que vous aymerz mieux.⁴⁹

Cet ensemble est mis en vente par le neveu de Peiresc en 1647. Si les manuscrits sont vraisemblablement vendus au détail⁵⁰, c'est Mazarin qui en achète la quasi totalité⁵¹ : Naudé mentionne ainsi dans ses comptes une somme de 1 600 livres « pour

⁴⁵ A ce propos, voir BNF, Latin 17 917 et la copie de la correspondance de Saumaise, BNF, Français 22556.

⁴⁶ Voir la biographie que Pierre Gassendi rédige juste après la mort de Peiresc : *Viri illustris Nicolai Claudii Fabricii de Peiresc, senatoris aquisextiensis vita*, Paris : sumptibus S. Cramoisy, 1641. Texte traduit : Pierre Gassendi, *Peiresc, 1580-1637 : vie de l'illustre Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix*, trad. Roger Lassalle, Paris : Belin, 1992.

⁴⁷ Léopold Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale (puis nationale) : étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, Paris : Imprimerie nationale, 1868, p. 283.

⁴⁸ A propos des lieux de conservation, voir le rapport de Ravaisson publié dans *Journal général de l'Instruction publique* du 25 décembre 1841 et le Charles Godefroy Alphonse Lambert, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, Carpentras, 1862, vol. 3, 160.

⁴⁹ Lettre citée par André Delisle dans *Un grand amateur français du dix-septième...*, p. 20.

⁵⁰ BNF, Latin 5804 et 6704 ; Français 2434 et 5072.

⁵¹ Le lot acheté constitue certainement une part considérable des manuscrits de la bibliothèque de l'érudit provençal mais l'absence de liste exhaustive de cette collection ne permet d'évaluer avec certitude la proportion.

les manuscrits de M. de Peyresc⁵² ». Cette mention est corroborée par les manuscrits eux-mêmes, sur les pages desquels figurent des annotations de la main de leur précédent propriétaire. En outre, le chiffre de Peiresc⁵³ (**fig. 1**) est estampé à chaud sur les plats de la reliure de certains manuscrits ou imprimé en noir au début d'autres volumes.



Figure 1 : Chiffre de Fabri du Peiresc estampé à chaud sur une reliure de maroquin rouge. Paris, BNF, Arabe 6.

Plusieurs manuscrits portent des couvertures en veau fauve ou en maroquin rouge, probablement commandées par Peiresc. Accumulation de documents de même origine, cette collection est en grand partie constituée de manuscrits en latin qui proviennent souvent d'institutions religieuses provençales comme les évêchés d'Arles, de Glandèves ou de Forcalquier.

Naudé et l'acquisition systématique

A la fin de l'année 1642, Naudé se rend rue Saint-Jacques, chez un libraire nommé Fouet. Il lui achète au poids vingt-trois rames de livres en feuilles sans même prendre le temps d'examiner chaque volume. Les ouvrages sont mis en ballots et transportés à l'hôtel de Clèves⁵⁴. Naudé inaugure ainsi un système d'acquisition qu'il poursuivra tout au long de sa carrière.

Ces acquisitions chez les libraires sont la source d'accroissement la plus importante des collections de Mazarin. Naudé se met à explorer systématiquement les boutiques de tous ceux qui pourraient vendre des livres dans la capitale. Il applique là les principes de son *Advis* qui est de « de fouiller et revisiter souvent toutes les boutiques des libraires frippiers⁵⁵ & les vieux fonds & magasins, tant de livres reliez que

⁵² BNF, Naf 5764.

⁵³ Ce chiffre est formé des majuscules grecques ΝΚΦ, initiales de Νικολάος Κλαύδιος Φαβρίκιος.

⁵⁴ Voir les comptes de Naudé. BNF, Naf 5764.

⁵⁵ « Qui fait mestier d'acheter, de revendre & et de racommoder de vieux habits, meubles, livres, etc. », Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes des sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam : Arnout et Reinier Leers, 1690.

de ceux qui ont toujours été réservés en blanc⁵⁶ ». Le registre d'inventaire qu'il tient minutieusement nous permet de savoir quels livres ont été achetés⁵⁷. Il semble ainsi poursuivre certaines des orientations qu'avaient prises Descordes : il enrichit le fonds consacré à la théologie, il achète de nombreuses publications étrangères⁵⁸ et d'ouvrages anciens, antérieurs à 1620. Dans l'ensemble le latin prédomine, suivi du français puis de l'italien.

Mazarin possède 400 manuscrits, volumes in-folio reliés en maroquin rouge par Le Gascon⁵⁹. La bibliothèque du chanoine n'en comptait aucun et Naudé s'applique à combler cette lacune. A titre d'exemple, Naudé paie en décembre « au sieur Berthier, libraire en la rue Saint-Jacques, 700 livres pour un Talmud hébreux en quatorze volumes in-folio »⁶⁰. Il est possible d'identifier les acquisitions qu'il fait au cours de ses visites dans les boutiques et échoppes parisiennes comme cette *Vie de Saint Denis*⁶¹, achetée en 1644 au libraire Ménard, copiée et ornée de grisailles en 1350 d'après un exemplaire de Béthune⁶² et portant les armes de Jean Budé.

Naudé épuise rapidement les catalogues de tous les libraires parisiens. Mazarin décide alors d'élargir le champ d'investigation de son bibliothécaire et organise plusieurs expéditions en Europe⁶³. En juillet 1644, le premier voyage amène Naudé dans les Flandres françaises⁶⁴. Accompagné de François de la Poterie, il se rend à Arras et à Douai afin d'y acheter des livres imprimés dans le Nord. Il revient un mois plus tard, délesté de 3 000 livres mais riche de plus de 1 000 volumes.

En avril 1645, il part en Italie où il restera près d'un an⁶⁵. Il rapporte près de 14 000 volumes. Cette expédition éveille l'intérêt de toute l'Europe érudite, qui reste pantoise devant les méthodes employées par Naudé. Ce dernier poursuit en effet le principe de l'acquisition systématique qu'il avait appliqué à Paris. Après avoir choisi, emballé et expédié les livres souhaités dans la bibliothèque romaine de Mazarin, il entame sa visite des libraires. Il mesure les rayonnages et fixe un prix d'après leurs dimensions sans se soucier plus avant de leur contenu. Gian Vittorio Rossi donne une image pittoresque⁶⁶ de la tornade qu'est Naudé dans les boutiques romaines : il dévaste littéralement les échoppes, marchande avec force, emportant des caisses de livres pour des prix dérisoires, moins élevés que « s'il s'agissait de poires ou de limons⁶⁷ ». Il sort alors joyeux de l'affaire qu'il a faite, couvert de poussière et de toiles d'araignées⁶⁸. Christophe Dupuy écrit :

M. Naudé a déjà fait un grand ramas de livres. Chacun s'estonne des livres qu'il achette, et particulièrement nos libraires qui se défont de beaucoup de mauvaises pièces et fort vieilles que l'on de demande jamais [...] mais il

⁵⁶ *Réservez en blanc* : qui n'ont jamais été reliés.

⁵⁷ BNF, Naf 5764, ff. 1-62.

⁵⁸ Elles représentent plus de la moitié des acquisitions.

⁵⁹ Parmi lesquels nous pouvons compter les manuscrits rassemblés par Antoine de Brienne.

⁶⁰ Cité par Alfred Franklin, *Histoire de la bibliothèque ...*, p. 13.

⁶¹ BNF, Latin 5286.

⁶² BNF, Français 2090-2092.

⁶³ Il suit là l'exemple de Richelieu qui avait envoyé Jacques Gaffarel en Italie et Jean Tileman Stella en Allemagne. Tous deux devaient se procurer livres et manuscrits précieux. Voir Louis Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques...*, p. 749.

⁶⁴ Gabriel Naudé, *Jugement...*, p. 254.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 254.

⁶⁶ « *Ut non hominis unius sedulitas, sed calamitas quaedam per omnes bibliopolarum tabernas pervasisse videatur* », Gian Vittorio Rossi, *Jani Nicii Erythraei Epistolae ad Tyrrenum*, Colonia, 1645, p. 18.

⁶⁷ « *quam si essent pira vel poma limonica* », *ibid.*, p. 19.

⁶⁸ « *Exit, capite, barba, vestibus, telis aranearum atque erudito illo pulvere, quia libris adhaesera, plenus* », *ibid.*, p. 19.

veut acheter tout ce que son patron n'a point. S'il en prend de fort vilains qui ne valent pas le jetter tant ils sont sales et misérablement traitez, aussi y en a-t-il de fort bons. Je ne sçai pour moy où il rencontre tant de chose et je m'estonne de sa mémoire.⁶⁹

Naudé suit là un exemple qui l'a marqué, celui d'Olivier de Fontenay.

Je luy ay vu souvent achetez de si vieux livres & si mal couvert & imprimez qu'il me faisoient sourire & esmerveiller tout ensemble jusques à ce que prenant la peine de me dire le sujet & les circonstances pour lesquelles il les achetoit, ses causes et raisons me sembloient si pertinentes que je ne feray jamais diverti de croire qu'il est plus versé en la cognoissance des livre [...] qu'homme qui soit non seulement en France mais en tout le reste du monde.⁷⁰

Après Rome, il se rend à Florence, s'arrêtant en chemin à Viterbe, à Sienne, à Pise et à Lucques. Dans chacune de ces villes il réunit une à deux caisses de livres. Il reste quelques jours à Florence avant de partir pour Ancône. De là, il poursuit son périple vers Bologne, Ferrare, Mantoue et finalement Padoue où il s'arrête trois semaines. Il est parvenu à rassembler quatre-vingt-seize caisses de livres. Deux grosses balles de manuscrits grecs, portugais et arabes viennent d'arriver de Constantinople à Venise ; Naudé s'y rend pour les réceptionner et poursuivre ses achats compulsifs. Fin janvier, il retourne à Padoue puis se rend à Brescia avant de rejoindre la Suisse par le lac d'Isée et le val Camonica. La traversée des Alpes est fastidieuse et c'est non sans difficulté qu'il rejoint Chur, puis Zurich, Genève et enfin Lyon. Chacune des étapes est l'occasion d'écumer les boutiques des libraires locaux et d'augmenter un peu plus le butin amassé. Naudé arrive ainsi à Paris en avril 1646. Les 16 000 volumes qu'il est parvenu à rassembler ont été envoyés par mer et arrivent peu à peu les mois suivants. Le coût de cette expédition paraît dérisoire au regard du nombre d'ouvrages fantastique qu'elle a permis de réunir : au total, Naudé aura dépensé 12 600 livres.

Quelques mois plus tard, début novembre, Naudé part pour l'Allemagne, visiter la bibliothèque épiscopale de Philippsbourg, dont les collections ont été dévastées durant la guerre. Mazarin obtient des prélats de Trèves et de Spire l'autorisation d'y choisir des livres. Il passe par Lyon, Genève puis Bâle, autant d'étapes qui lui permettent de rassembler plusieurs balles et caisses de livres. La bibliothèque des archevêques ne renferme pas les trésors que Naudé s'attendait à y trouver ; « néanmoins, écrit-il, pour ne pas retourner les mains vuides j'y ay empli deux tonnes de mauvais livres faulte de bons ». Il s'arrête à Strasbourg sur le chemin du retour, et cinq dernières balles viennent compléter l'ensemble qu'il a réussi à réunir : le « voyage en Allemagne augmentera la bibliothèque pour le moins de trente balles⁷¹ ». Pour une somme de 4 500 livres, Naudé ramène ainsi à Paris « plus de quatre mille volumes tant manuscrits qu'imprimez⁷² ».

Mazarin n'estime cependant pas les acquisitions suffisantes et décide d'envoyer son bibliothécaire en Angleterre puis en Hollande. Naudé rallie Londres en mai 1647 avant de rejoindre Amsterdam. Chacune des haltes est l'occasion pour Naudé d'une recherche active et exhaustive d'ouvrages propres à enrichir la collection de Mazarin. On ne sait pas exactement quels ouvrages Naudé est parvenu à rassembler mais nous savons que l'expédition anglaise à coûté 5 273 livres⁷³.

⁶⁹ Lettre de Charles Dupuy daté du 31 juillet 1645, *Humanisme et politique : lettres romaines de Christophe Dupuy à ses frères, 1636-1645*, eds. Kathryn Willis Wolfe et Phillip J. Wolfe, Seattle : Papers on French seventeenth century literature, 1988, p. 200-201.

⁷⁰ Gabriel Naudé, *Advis...*, 1644, p. 25-26.

⁷¹ Gabriel Naudé, *Lettres de Naudé à Grémonville*, éd. avec préf. et introd. par Kathryn Willis Wolfe et Phillip J. Wolfe, Seattle : Papers on French seventeenth century literature, 1986, p. 45-46.

⁷² *Gazette de France*, n°4, 12 janvier 1647. Cité par Naudé dans *Jugement de tout ce qui...*, p. 255.

⁷³ BNF, Naf 5764/1.

Ce mode d'acquisition multiplie les doubles, voire les triples. Naudé a donc très tôt recours à la pratique des échanges pour pallier à ce problème. Il troque, auprès de collectionneurs ou des libraires, les doublons contre de nouveaux titres et parvient ainsi à acquérir 725 volumes en échange de 187⁷⁴. Jean Ballesdens⁷⁵ et Pierre-Daniel Huet⁷⁶ sont parmi les principaux acquéreurs de ces doubles que Naudé vend également par lot. C'est ainsi que Pierre Gassendi, Guy Patin ou encore Naudé lui-même acquièrent des doubles de la collection du cardinal.

Dons et legs

Les premiers manuscrits que compte la collection de Mazarin sont un ensemble de 352 volumes in-folio, reliés par Le Gascon « de maroquin incarnat avec des filets d'or⁷⁷ ». Il s'agit des pièces – traités de paix, relations d'ambassadeurs, correspondance – réunies par Antoine de Loménie. Après leur achat par Richelieu, Anne d'Autriche les donne à Mazarin en 1642⁷⁸.

Dès l'annonce de la création de la bibliothèque du cardinal, les dons d'ouvrages isolés commencent à affluer. L'entreprise lancée par Mazarin est en effet l'une des grandes affaires de l'époque, suivie avec attention par le monde des savants comme par celui des courtisans. Les hautes sphères saisissent cette opportunité : Mazarin est au faite de sa puissance et chacun connaît sa passion pour les beaux-arts et les livres précieux ; la bibliothèque est ainsi « considérablement enrichie par l'envie que les princes & les ministres étrangers avoient de faire plaisir au Premier ministre, & et de satisfaire sa curiosité⁷⁹ ». Les voyages que Naudé fait à travers l'Europe permettent assurément de compléter avec efficacité les collections du cardinal, mais Naudé affirme qu'ils sont « peu de chose en comparaison des soins qu'ont pris tant de testes couronnées pour favoriser les louables dessins de Son Éminence⁸⁰ ». Ainsi, lorsque Naudé fait étape à Lyon lors de son voyage en Allemagne, le maréchal de Villeroy lui donne « sept ou huit balles de livres⁸¹ » provenant de la bibliothèque du cardinal de Tournon et parmi lesquelles se trouve sans doute le Flavius Josèphe en deux volumes illustré par Jean Colombe et portant l'ex-libris du château d'Arlenc en Auvergne.

De nombreux auteurs et imprimeurs ne manquent pas l'occasion qui leur est offerte de faire la cour au cardinal en lui dédiant ou en lui donnant les ouvrages qu'ils réalisent. La chose est entendue et Naudé est chargé de distribuer des « reconnaissances et

⁷⁴ BNF, Naf 5764, ff. 3-6 ; Naf 5765, ff. 32-36 ; Italien 478, fol. 29 v°.

⁷⁵ Jean Ballesdens (1595-1675). Avocat au parlement de Paris, éditeur et bibliophile français, il est également le secrétaire du chancelier Séguier. Voir notamment Yannick Nexon, « Jean Ballesdens : un curieux au service de Pierre Séguier » dans Bernard Teyssandier, *Fables d'Esopé Phrygien de Jean Ballesdens*, Reims : Epure, 2011 ; Yannick Nexon « Portrait d'un "illustre inconnu" : Jean Ballesdens », conférence prononcée le 22 mai 2012 à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris.

⁷⁶ Pierre-Daniel Huet (1630-1721). Prêlat et érudit français, il se lie d'amitié avec Naudé en 1651. Sa bibliothèque, léguée aux Jésuites, est rachetée pour la Bibliothèque du Roi.

⁷⁷ Louis Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques...*, p. 488.

⁷⁸ A ce propos Alfred Franklin relève une intéressante incohérence : « Mazarin trouva moyen de s'en emparer [...]. On a dit qu'Anne d'Autriche les lui avait donnés. Mais, ou Richelieu les avait achetés pour lui, ce qui paraît établi, et alors ils revenaient à son héritier, ou il les avait acquis des deniers de l'État, et ils devaient alors appartenir à la Bibliothèque du roi », *Histoire de la bibliothèque Mazarine...*, p. 9.

⁷⁹ Jean-Aimar Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris et de ses environs*, Paris : Libraires associés, 1765, vol. 3, p. 54.

⁸⁰ Gabriel Naudé, *Advis à Nosseigneurs de Parlement sur la vente de la bibliothèque de Mr. le Card. Mazarin*, 1652, p. 2.

⁸¹ Gabriel Naudé, *Jugement...*, p. 254.

présens » en récompenses des dédicaces. Si l'on en croit les pamphlets qui fleurissent pendant la Fronde, les gens de lettres se montrent aussi courtisans que les souverains :

Estant certain que la plupart
 Ont mis maints deniers au hazard,
 Soit en livre, ou thèse, ou peinture,
 Afin d'estre en bonne postre
 Et d'obtenir assurement
 Quelque notable appointment,
 Avoir bénéfices ou charges⁸².

A titre d'exemple, on compte, pour la période courant d'août 1643 à juillet 1644, plus de 300 ouvrages donnés, soit environ 15% du total des livres inventoriés⁸³. En effet, dans l'inventaire qu'il réalise des ouvrages entrés au cours de cette année, Naudé adjoint en marge une mention précisant si l'ouvrage a été donné – « D » – ou donné et dédié – « DD ». Sur les 2 200 entrées recensées, 272 livres ont été donnés et 37 ont été donnés et dédiés.

Presque tous les volumes ainsi offerts à Mazarin sont richement reliés et portent sur les plats les armoiries du cardinal. Delisle en reproduit un exemple et écrit non sans ironie : « le type que nous reproduisons ici suffira pour montrer qu'elles devaient plutôt flatter la vanité que satisfaire le goût d'un amateur aussi éclairé que Mazarin⁸⁴ » (**fig. 2**).



Figure 2 : Armoiries du cardinal Mazarin.

Mazarin donne des instructions à ses généraux afin qu'ils lui envoient les ouvrages pouvant leur revenir par droit de conquêtes aux cours des différentes campagnes menées par la France. Le 3 novembre 1643, il écrit au comte de Rantzau :

S'il vous arrive quelque bon hasard de livres imprimés ou manuscrits, comme il en arrive quelquefois à la guerre, je vous supplie de mes faire arresster pour moy, et de m'escrire à l'adresse pour les faire porter icy, où je fais une bibliothèque assez considérable. Aussy bien, est-ce un meuble que les gens de guerre dissiperioient mal à propos. Je ne doute pas que vous fassiez cela pour l'amour de moi.⁸⁵

Le même jour, il écrit au maréchal Jean-Budes de Guébriant⁸⁶ à propos des livres qui pourraient entrer en sa possession : « j'ay à vous supplier [...] de les arrester pour

⁸² Nicolas le Dru, *Lettres à monsieur le cardinal burlesque*, Paris : Arnold Cotiner, 1649, p. 8.

⁸³ BNF, Naf 5764/2.

⁸⁴ Alfred Franklin, *Histoire de la bibliothèque Mazarine...*, p. 32.

⁸⁵ Adolphe Chéruel, *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, Paris : Imprimerie nationale, 1872-1906, vol.1, p. 144.

⁸⁶ Jean-Budes de Guébriant (1602-1643). Il meurt des suites d'une blessure le 24 novembre 1643.

moi [...]. J'attends de vous cette courtoisie, laquelle je tascheray de me revancher en toutes les occasions où j'auray lieu de vous tesmoigner que je puis plus que personne au monde⁸⁷ ».

Les résidents français à l'étranger ne sont pas oubliés du cardinal, qui leur adresse des requêtes similaires. Le 16 avril 1644, il envoie une liste d'ouvrages à Henri de Beringhen⁸⁸, alors chargé d'une mission en Hollande⁸⁹. Le 16 octobre 1646, il clôt ainsi une lettre qu'il adresse à Brasset, résident français à La Haye : « J'eusse este bien aysé que vous n'eussiez pas retenu le livre que vous aviez fait dessein de m'envoyer. Je vous pris de le m'adresser, et ceux qui s'imprimeront de vouveau, sans exclure mesme les libelles, quoyqu'ils soient en langue du pays. Je vous en auray obligation⁹⁰. »

Bien entendu, les intendants en France sont également appelés à seconder les efforts de Naudé, aussi Mazarin écrit-il par exemple le 8 décembre 1645 à un intendant du Poitou :

Si la Bible manuscrite que vous me mandez avoir appris qu'il y a vers Fontenay vous semble telle, en la voyant, qu'elle mérite que l'on en fasse cas, vous me ferez plaisir d'avancer pour moy ce qu'elle coustera, et de me l'envoyer ensuite avec le *Flos Mundi*⁹¹. Je verray volontiers l'un et l'autre dans ma bibliothèque, pour estre venus de vostre part, autant que pour leur propre valeur⁹².

C'est donc un vaste réseau de courtisans qui vient enrichir les collections de Mazarin, faisant venir de toutes les régions de France et de l'étranger les ouvrages dignes de figurer sur les rayonnages de la bibliothèque du cardinal.

ENRICHISSEMENT ET GESTION

Comptes et inventaires

Il subsiste un certain nombre de registres de comptes, d'achat, de reliure et d'inventaires tenus par Naudé qui nous permettent d'avoir une idée précise de la manière dont s'est constituée la bibliothèque et des ouvrages qui la composaient pour les premières années⁹³. Il faut toutefois noter que l'écriture extrêmement difficile à déchiffrer de ces documents rend quelque peu ardue la tâche d'investigation, comme en atteste le fragment ci-dessous (**fig. 3**).

⁸⁷ Adolphe Chéruel, *Lettres...*, vol. 1, p. 446-447.

⁸⁸ Henri de Beringhen, (1603-1692).

⁸⁹ Adolphe Chéruel, *Lettres...*, vol. 1, p. 667.

⁹⁰ Adolphe Chéruel, *Lettres...*, vol. 2, p.334.

⁹¹ Il pourrait s'agir du manuscrit Espagnol 11.

⁹² Extrait d'une lettre publiée par Edme-Jacques-Benoir Rathery dans le *Bulletin du Bouquiniste*, 1^{er} février 1861, p. 54.

⁹³ L'ensemble des documents qui subsistent sont conservés à la Bibliothèque nationale de France : Naf 5764 et 5765.

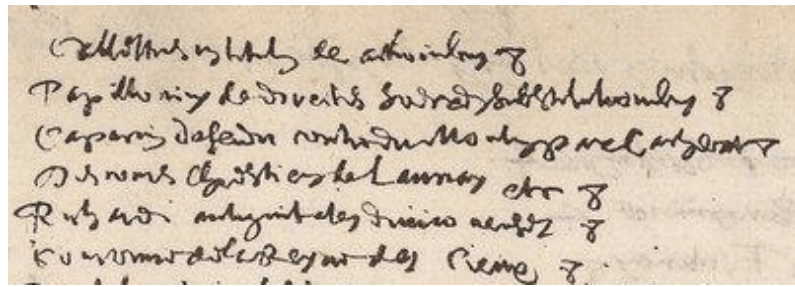


Figure 3 : Extrait de la « Continuation des livres acheptez pour la Bibliothèque », f. 1 v°. Paris, BNF, Naf 5764.

Naudé a vraisemblablement manqué de temps pour tenir ces registres durant toutes les années passées au service de Mazarin, aussi l'ensemble des informations dont nous disposons ne sont-elles précises que pour les années 1643 et 1644. C'est sans doute la même raison qui l'a empêché de rédiger un catalogue des collections qu'il avait réunies.

Il reste toutefois de précieux documents à exploiter. Ainsi avons nous un « Inventaire des livres mis en la bibliothèque de Mgr. l'Éminentissime cardinal Mazarini, depuis le V aoust M DC XLIII, qu'il achepta celle de Me de Cordes, pour le prix de XXIIII livres »⁹⁴. Composé de soixante-deux feuillets, il couvre la période comprise entre août 1643 et juillet 1644. Ce « Grand catalogue » comme l'appelle Naudé, donne pour chaque livre une description détaillée et fournit de précieuses informations sur la constitution de la bibliothèque : « L'Epistre de Cleandre à Reginus en vers François avec figure enluminées et une salamandre au premier feuillet, en vélin, couvert de satin gris » entre ainsi dans les collections du cardinal le 16 novembre 1643⁹⁵. Nous retrouverons ce manuscrit s'ouvrant sur l'emblème de François Ier dans la « Liste des trente livres »⁹⁶.

L'« Estât des relieures depuis l'an 1643 »⁹⁷ est un document inédit – si l'on excepte la liste des douze relieurs et les informations concernant leur paiement. Les 80 pages laissent apparaître un vaste ensemble de près de 5 000 reliures réalisées entre 1643 et la Fronde.

Valorisation

Mazarin écrit à Alexandre de Prouville de Tracy, commissaire général de l'armée en Allemagne, dans une lettre datée du 5 février 1644 : « Je vous suis très obligé des livres que vous avez pris la peine de me faire recouvrer⁹⁸ ; ne vous donnez pas la peine

⁹⁴ BNF, Naf 5764/2.

⁹⁵ BNF, Français 1678. Cet ouvrage pourrait avoir été offert par François Ier à sa sœur, Marguerite d'Angoulême. Les modalités d'entrée de ce manuscrit dans les collections du cardinal restent incertaines : on ne sait pas s'il a été volé au Cabinet du Louvre, où se trouvait une partie des collections royales, ou s'il lui a été offert par un membre de la famille royale, Anne d'Autriche notamment. Cette incertitude concerne tout un ensemble de manuscrits français, datant de l'extrême fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle, touchant de près la famille royale tant par leur contenu que par la nature de leur décoration.

⁹⁶ BNF, Naf 5765, fol. 73, n°25.

⁹⁷ BNF, Naf 5764/3.

⁹⁸ Mazarin avait écrit à de Tracy le 19 décembre 1643 une lettre le priant de bien vouloir lui faire parvenir des livres : « Bien que vous soyez dans l'embarras et dans le tumulte de la guerre, je ne fais point difficulté de vous adresser un mémoire de livre me les faire retourner de basle, où ils se trouvent vraisemblablement. Je ne vous prescrais point les adresses pour me les faire tenir, je vous pourrez sçavoir mieux que moi. Assurez-vous que, en revanche, je ne perdray point d'occasion de vous tesmoigner que je suis véritablement », Adolphe Chéruel, *Lettres...*, vol. 1, p. 511-512.

de faire relier ceux qui ne le seront pas, mais de les faire porter en blanc, afin que je les fasse relier à ma mode⁹⁹ ».

Mazarin a porté une attention particulière à la reliure de ses ouvrages, aussi confia-t-il exclusivement celle des collections du palais du Quirinal à des ouvriers parisiens¹⁰⁰. Les relieurs sont d'abord payés à la journée, les peaux et l'or qu'ils fournissent sont comptés à part, ce qui à terme, rend la comptabilité complexe¹⁰¹. Naudé décide alors de simplifier les choses et fixe à l'avance le prix de chaque reliure en fonction du format du volume et des matériaux utilisés.

Voici la grille tarifaire qu'il établit¹⁰² :

| | |
|---|------------|
| In-folio, veau rouge et tanné, gros et petits | 2 l. |
| In-folio, bazanne | 1 l. 4 s. |
| In-folio, parchemin collé | 1 l. 4 s. |
| In-folio, veau escorché | 1 l. 10 s. |
| In-folio, parchemin escorché | 16 sols |
| In-quarto, en veau | 1 l. |
| In-octavo, en vélin | 12 s. |
| In-quarto, parchemin | 8 s. |
| In octavo, parchemin | 4 s. |
| In-douze, parchemin | 3 s. |

Le registre de Naudé comporte le titre et le format des volumes qu'il confie au relieur, la désignation des reliures demandées et les noms des relieurs auxquels il est fait appel. Onze d'entre eux sont mentionnés pour les années 1643 et 1644 : Eudes, qui loge près du Puy-Certain, dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais, à l'enseigne de la Sphère ; Moret, près de la Sorbonne ; Saunier, rue Saint-Jacques, au dessous du collège de Plessis ; Talon, rue Saint-Jacques, au-dessus de l'église Saint-Benoit ; Dubreuil ; Hugues ; François Daumale ; Pilon ; Louys Petit ; Guenon ; Cramoisy. En 1647, seuls figurent Petit et Saulnier, avant que ce dernier soit chargé seul de toutes les reliures.

La plupart des volumes reliés à cette époque portent les armes de Mazarin estampées à chaud : « d'azur, au faisceau de licteur d'or lié d'argent, la hache du même, à la fasce de gueules brochant sur le tout chargée de trois étoiles d'or¹⁰³ ».

Seuls deux fers ont été employés par Naudé. L'un est calqué sur celui de Richelieu, il est utilisé pour tous les formats. (**fig. 4 et fig. 5**). Le second fer, plus complet, semble postérieur à Naudé ; il se rencontre assez rarement.

⁹⁹ Adolphe Chéruel, *Lettres...*, vol 1., p. 570.

¹⁰⁰ Louis Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques...*, p. 94.

¹⁰¹ « A deux doreurs pour 4 livrets d'or, peaux de mouton et maroquin fournies, et 8 journées d'homme à 15 sols l'un, 18 l. – Une peau de mouton, 1 l. 8 s. – Aux doreurs, 13 journées, 7 livrets d'or, 2 peaux de mouton, etc. 29 l. 10 s. », Gustave Servois dans *Correspondance littéraire*, 10 juin 1861, p. 346-347.

¹⁰² « Etat des relieurs depuis l'an 1643 », BNF, Naf 5764/3.

¹⁰³ OHR 1529, Eugène OLIVIER, Georges HERMAL et Roger de ROTON, *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, Paris : C. Brosse, 1924-1938.



Figure 4 : Armes de Mazarin.



Figure 5 : Armes de Richelieu.

Chacun des livres qui composent la bibliothèque de Mazarin est une œuvre d'art en soi qui doit venir compléter l'ensemble des merveilles artistiques que le cardinal a rassemblées¹⁰⁴. Une mazarinade dresse un tableau pour le moins cocasse des 40 000 ouvrages du cardinal :

Dont chacun, jusqu'au plus coquin,
 Revestu d'un beau marroquin,
 D'une ravissante manière,
 Se tenoit à sa chacunière,
 Selon le rang où mes mettoit,
 Celui qui nous les achetoit¹⁰⁵.

Cette mazarinade ne doit toutefois pas nous induire en erreur : contrairement aux collections d'autres grands amateurs comme Richelieu, Séguier, les frères Dupuy ou plus tard Colbert, seule une part infime des 30 000 volumes de la seconde bibliothèque du cardinal porte ses armes ; ceux qui ont reçu un véritable grand décor sont réduits à la portion congrue. Sur quelques centaines de reliures armoriées, la moitié n'a pas de décor, l'autre moitié est reliée à la Du Seuil. Sur l'ensemble des volumes de Mazarin, seule une quarantaine sont des reliures françaises à grand décor. La valorisation des collections ne réside donc pas tant dans l'apposition systématique d'éléments d'apparat que dans la destination de cette bibliothèque : ensemble de richesses accessible à tous.

Les manuscrits de Mazarin conservent donc peu de traces de leur passage dans sa bibliothèque. Quelques étiquettes de papier encore collées au dos de reliures anciennes ou des chiffres inscrits en marge supérieure du premier feuillet de certains volumes permettent d'indiquer leur provenance, mais ces témoignages ne sont pas systématiquement présents.

Dispersion d'une collection et constitution de la seconde bibliothèque

Il n'y a pas lieu ici de faire en détails le récit de la vente et la dispersion de la bibliothèque de Mazarin lors des épisodes de la Fronde, qui ont été traitées à plusieurs

¹⁰⁴ Voir à ce propos Pierre Michel, *Mazarin, prince des collectionneurs*, Paris : Réunion des Musées nationaux, 1999.

¹⁰⁵ *Songe burlesque de Polichinel sur le départ de Jules Mazarin*, Paris : Veuve Musnier, 1649, p.7-8.

reprises dans de précédents travaux¹⁰⁶. Rappelons simplement les tentatives de Naudé pour sauver son grand œuvre. Avant la saisie par Tubeuf¹⁰⁷, il met de côté de nombreux documents. Un grand nombre est entreposé chez lui, au cloître Sainte-Geneviève dans un appartement qu'il loue depuis 1650¹⁰⁸ ; une trentaine est déposée chez François Boulart. La vente décidée, il multiplie les efforts pour tenter de racheter la totalité des livres et implore les magistrats de prendre en compte la spécificité de cette bibliothèque publique dans l'*Advis à Nosseigneurs de Parlement sur la vente de la bibliothèque de Mr. le Card. Mazarin*¹⁰⁹. Vaine tentative : les collections du cardinal sont vendues par petits lots. Naudé parvient toutefois à sauver des ensembles non négligeables¹¹⁰.

Mazarin rentre triomphalement à Paris le 3 février 1653 et prend rapidement des mesures pour reconstituer sa bibliothèque. Naudé compte s'atteler à la tâche mais meurt sur le chemin du retour ; le cardinal nomme alors François de La Poterie, garçon de bibliothèque depuis 1645, pour lui succéder. Les livres mis à l'abri par Naudé et par le concierge du palais de Mazarin rejoignent les collections du cardinal, tandis que certaines pressions sont exercées sur les acquéreurs de la vente de 1652.

Au 1^{er} janvier 1654, près de dix milles livres ont été récupérés¹¹¹. Si nous nous en tenons aux manuscrits, il semble bien que de La Poterie soit parvenu à recouvrer l'intégralité de la première bibliothèque¹¹² – Christine de Suède par exemple fait rapporter en 1654 les manuscrits qu'elle avait achetés. Il y a adjoint quelques lots supplémentaires : en premier lieu, les volumes réunis par Naudé lui-même, parmi lesquels des manuscrits des Célestins de Saint-Pierre de Luxembourg à Avignon¹¹³ ou des manuscrits trouvés en Italie, probablement initialement achetés pour Mazarin. De La Poterie acquiert également des manuscrits de Jean Bourdelot¹¹⁴ ou de Julien Brodeau.

¹⁰⁶ Voir notamment, Alfred Franklin, *Histoire de la bibliothèque...*, p. 47-103 ; Pierre Gasnault, « De la bibliothèque de Mazarin à la bibliothèque Mazarine » dans *Histoire des bibliothèques française*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2008, vol. 2, p. 167-180.

¹⁰⁷ En 1651, une saisie est opérée au profit de Tubeuf, l'un des créanciers de Mazarin. Il est probable que Tubeuf ait agité de concert avec le cardinal pour éviter la dispersion de la bibliothèque.

¹⁰⁸ Voir à ce propos le testament de Naudé stipulant de remettre au cardinal tous les livres « qui sont dans la chambre du milieu, et cela estant fait, il faudra remonter au grenier et faire le mesme de tous ceux dont je laissé mémoire à mon frère en partant », BNF, Naf 5764, fol. 39.

¹⁰⁹ Gabriel Naudé, *Advis à Nosseigneurs de Parlement sur la vente de la bibliothèque de Mr. le Card. Mazarin*, 1652.

¹¹⁰ Voir la lettre que Naudé adresse à Mazarin le 17 février 1653, *Considérations politique sur la Fronde : la correspondance entre Gabriel Naudé et Mazarin*, éd., présentée et annotée par Kathryn Willis Wolfe et Phillip J. Wolfe, Paris ; Seattle ; Tübingen : Papers on French seventeenth century literature, 1991, p. 120.

¹¹¹ BNF, Naf 5764, fol. 60.

¹¹² L'importance du nombre de manuscrits provenant de l'ancienne bibliothèque de Peiresc dans la seconde bibliothèque de Mazarin permet de penser que les manuscrits rassemblés par Naudé ont bien rejoint à nouveau les collections du cardinal après la Fronde.

¹¹³ BNF, Latin 3197A, 3290, 3445, 3609, 4038B, 4163, 8103. Ces manuscrits sont reconnaissables grâce à leur reliure et aux cotes de la bibliothèque de Naudé.

¹¹⁴ BNF, Latin 3067, 3142, 3270, 3342, 4828.

UNE COLLECTION REFLET DES EVOLUTIONS D'UNE EPOQUE

La Liste des trente ou la culture de l'ambiguïté

En juin 1652, quatre mois après la dispersion de la bibliothèque de Mazarin, Naudé accepte l'offre de la reine Christine de Suède qui lui proposait de prendre en charge sa bibliothèque. La mission de Naudé en Suède, comme l'exil de Mazarin, est temporaire, et le projet d'une seconde bibliothèque le confirme¹¹⁵.

Le 29 juin 1653, le chanoine François Boulart, assistant de l'abbé de Sainte-Geneviève, reçoit trente livres¹¹⁶ que lui confie Naudé avant de partir pour la Suède¹¹⁷. Un mois plus tard, le 29 juillet 1653, alors qu'il vient reprendre son poste auprès de Mazarin, Naudé décède à Abbeville sur le chemin du retour. Les livres retrouvent les rayonnages de la bibliothèque de Mazarin grâce à Boulart, qui ne manque pas de s'attribuer le mérite de l'opération, comme en atteste un brouillon d'une lettre au cardinal : « La bonté avec laquelle il a pleu à Vostre Eminence de m'accueillir lorsque j'eus le bonheur de luy rendre compte des livres plus pretieux de vostre biblioteque que j'avois sauvé du naufrage pendant la guerre de Paris¹¹⁸ ».

Les trente ouvrages ont fait l'objet d'un choix soigné et résultent d'une sélection que Naudé entame en 1647. Trois listes datant de 1647, 1649 et 1651 ont été conservées.

La première est intitulée « Mémoire des livres les plus curieux que peut avoir Monsr. Naudé de la bibliothèque de Son Eminence »¹¹⁹ et décrit vingt-six livres.

Les nombreuses acquisitions de l'année 1647, parmi lesquels les manuscrits de Peiresc, comme les importants dons reçus en 1648 et 1649, amènent Naudé à établir une nouvelle liste, qui comprend cette fois cent un livres. Si nous ne pouvons la dater, cette liste ne peut être antérieure à 1649 puisqu'y figure le *Livre d'Anne d'Autriche*¹²⁰ offert cette année-là à Mazarin¹²¹. C'est également cette année que commence la Fronde : les biens de Mazarin ont déjà été confisqués, aussi est-il permis de penser que cette liste, davantage qu'une liste de merveilles à montrer, est une sélection de pièces à protéger. Si cette liste est plus fournie, certains ouvrages figurant dans celle de 1647 ont disparu : les atlas, l'Entrée de Rubens, la Galerie justiniane¹²², les livres de chasses illuminés, le recueil de dessins, les bibles – à l'exception de la Bible ruthénique d'Ostrog, offerte au cardinal par la reine de Pologne¹²³, et de la Bible de Sixte Quint¹²⁴. Les manuscrits arabes sont nettement nombreux¹²⁵ et les tablettes runiques ou le calendrier n'y figurent

¹¹⁵ Lettres des 9 et 19 juin 1652, *Considérations politique sur la Fronde...*, p. 137-145.

¹¹⁶ Voir BNF, Naf 5765, ff. 72-73. Cette liste figure en annexe, p. 95-96.

¹¹⁷ Reçu donné par Boulart à Naudé, Bibliothèque Sainte-Geneviève, Ms. 3245, f. 26.

¹¹⁸ Brouillon d'une lettre de Boulart à Mazarin, Bibliothèque Sainte-Geneviève, Ms. 3245, f. 38.

¹¹⁹ BNF, Naf 5765, ff. 53 et 55.

¹²⁰ Bibliothèque Mazarine, Ms 2212.

¹²¹ BNF, Naf 5765, fol. 39.

¹²² Pour l'ensemble de ces ouvrages, leur disparition de la liste s'explique certainement par leur grands format qui les rends difficile à cacher et par la faciliter de les remplacer.

¹²³ BNF, Réserve, A 459.

¹²⁴ Bibliothèque Mazarine, Réserve 626.

¹²⁵ Ceci est peut être attribuable à l'intervention d'Ecchellensis venu travailler sur les manuscrits orientaux de Mazarin lors de son séjour à Paris entre 1645 et 1653.

plus. Apparaissent en revanche les *hebraica*, qui éveilleront l'intérêt de Colbert lors de l'échange de 1668¹²⁶.

La liste des trente livres a été arrêtée entre août 1649 et la confiscation de 1651. Elle est composée comme suit :

- neuf bibles ou fragments de bibles : on compte trois bibles imprimées, l'une dans une édition rare puisque supprimée en 1590¹²⁷, deux imprimées dans des langues rares, le slavon¹²⁸ et l'irlandais¹²⁹ ; six bibles manuscrites, sélectionnées l'une pour ses enluminures¹³⁰, l'autre pour son ancienneté¹³¹ et les quatre autres pour leur écriture en langue orientale (hébreu¹³², samaritain¹³³, syriaque¹³⁴) ;
- huit manuscrits enluminés¹³⁵, datant pour la plupart de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle et dont trois sont l'œuvre de Jean Colombe¹³⁶ ;
- sept livres de luxe du XVII^e siècle, parmi lesquels deux reliures brodées¹³⁷, deux reliures à décor – l'une exécutée par le Maître doreur vers 1630¹³⁸, l'autre par l'atelier Rocolet¹³⁹ –, deux albums d'histoire naturelles – le livre des fleurs de Rabel¹⁴⁰ et un recueil de poissons et de coquillages peints¹⁴¹ –, et le *Portrait de la reine* offert à Anne d'Autriche, imprimé sur vélin et colorié¹⁴² ;
- cinq *exotica* : l'Alcoran persan enluminé¹⁴³, un manuscrit éthiopien¹⁴⁴, un ensemble de manuscrits chinois¹⁴⁵, une légende des saints en langue kannara¹⁴⁶ et un manuscrit samaritain¹⁴⁷ ;

Abraham Echenlensis (1605-1664). Né à Djubayl, il vient poursuivre un doctorat à Rome. Il devient correcteur du bréviaire maronite puis professeur d'arabe et de syriaque à Pise. En 1640, il poursuit ses activités d'enseignement au collège royal à Paris et travaille à la *Bible Polyglotte*, imprimée par Antoine Vitray, et pour laquelle il rédige notamment la version Arabe du Livre de Ruth. Il retourne à Rome de 1642 à 1645, avant de revenir à Paris jusqu'en 1645 où il occupe la Seconde Chaire d'Arabe au collège Royal. Il dresse en 1647 des listes de manuscrits arabes de Mazarin (voir. Catalogue en Annexe) puis repart à Rome où il reste jusqu'à sa mort en 1664.

¹²⁶ Le Talmud hébreu acheté en 1644 pour une somme considérable n'apparaît toutefois pas.

¹²⁷ Il s'agit de la première et unique édition de la Vulgate sixtine publiée en 1590 (Bibliothèque Mazarine, Réserve 626).

¹²⁸ BNF, Réserve A 459.

¹²⁹ BNF, Réserve A 2591.

¹³⁰ BNF, Grec 70. Ce tétraévangile grec du X^e siècle est un exemple exceptionnel de l'enluminure à l'époque macédonienne dans lequel s'égrène au fil des pages portraits d'évangélistes représentés comme des philosophes antiques et éléments décoratifs où l'or prédomine largement (BNF, Grec 70).

¹³¹ BNF, Latin 325. Ce manuscrit a été réalisé en Italie du Nord dans la seconde moitié du XI^e siècle. Parmi les collections de Mazarin, seul un recueil d'Évangiles lui est antérieur (BNF, latin 259).

¹³² BNF, Hébreu 26 et 29.

¹³³ BNF, Arabe 6.

¹³⁴ BNF, Syriaque 7 et 8.

¹³⁵ BNF, Français 874, 1678, 2150, 2282, 5280.

¹³⁶ BNF, Français 405-406 et 1537, 5594.

¹³⁷ Les deux reliures brodées ornent l'une, le *Livre des Annes d'Autriche* par la Serre, manuscrit calligraphié par Nicolas Jarry, et l'autre, la thèse de Charles de Brissac ; elles sont toutes deux conservées à la bibliothèque Mazarine (Bibliothèque Mazarine, Ms. 2212 et Réserve 3545 A.).

¹³⁸ Bibliothèque Mazarine, Réserve 11900.

¹³⁹ Bibliothèque Mazarine, Réserve 12615. Il s'agit d'une reliure en maroquin rouge à décor aux armes de Mazarin, les doublures sont réalisées en maroquin vert mosaïqué de maroquin rouge et les gardes sont en papier marbrées.

¹⁴⁰ BNF, Estampes Ja 19, Réserve in-4°.

¹⁴¹ BNF, Estampes Jb 54, Réserve grand folio.

¹⁴² Bibliothèque Mazarine, Réserve 5958 D.

¹⁴³ BNF, Persan 54.

-les décrets du concile de Trente envoyés au roi de France¹⁴⁸.

Dans son *Advis*, Naudé écrivait :

Les bibliothèques ne sont dressées ny estimées qu'en considération du service & de l'utilité que l'on peut en recevoir, & que par conséquent il faut négliger tous ces livres & manuscrits qui ne sont prizez que pour le respect de leur antiquité ; figures, peintures, relieures, & autres foibles considérations, comme sont le Froissard¹⁴⁹ que certains marchands vouloient vendre il n'y a pas longtemps trois cens escus, le Bocace des Nobles malheureux¹⁵⁰ qui en estoit estimé à cent, le Missel & et la Bible de Guinart¹⁵¹, les Heures que l'on dit bien souvent n'avoir point de prix à cause de leurs figures et vignettes, les Tite-Live¹⁵² & autres historiens manuscrits & enluminez, les livres de Chine et de Japon¹⁵³, ceux qui sont tirez en parchemin, papier de couleur, de conton extrêmement fin, & avec de grandes marges, & plusieurs autres de pareille étoffe¹⁵⁴.

Force est de constater la distance qui sépare ces propos de la sélection effectuée pour établir la liste des trente livres, choisis précisément pour leur antiquité, leurs enluminures, leur reliure, leur exotisme et leur support luxueux. Il est vrai que la fréquentation d'amateurs comme Ballesdens et Huet, les moyens colossaux mis à sa disposition, tout comme les ventes exceptionnelles¹⁵⁵ auxquelles il participe, ont pu changer les vues Naudé.

Une sorte d'ambiguïté subsiste, nourrie tant par Mazarin que par son bibliothécaire. La liste des trente ouvrages rappelle par son contenu un cabinet de curiosités pour certaines pièces, une bibliothèque d'apparat pour d'autres, alors même que les 2 000 manuscrits qui entrent en 1668 dans la Bibliothèque du roi composent indéniablement une bibliothèque savante, exemple que suivra Etienne Baluze¹⁵⁶ lorsqu'il constituera la bibliothèque de Colbert.

¹⁴⁴ BNF, Éthiopien 117.

¹⁴⁵ BNF, Chinois 4873, 4955, 4959 et 4966.

¹⁴⁶ Langue indienne parlée dans la région de Goa. Il s'agit du manuscrit BNF, Indien 779.

¹⁴⁷ BNF, Samaritain 10.

¹⁴⁸ BNF, Latin 1524.

¹⁴⁹ Jean Froissars (1337 ?- 1410 ?), poète et chroniqueur, il composa entre 1396 et 1394 *Le premier, le second, le troisième et la quart Volume des Chroniques de France, d'Angleterre, d'Écosse, de Bretagne, de Flandres et lieux circumvoisins*. Plusieurs éditions parurent imprimées sur vélin, avec enluminures et lettres ornées.

¹⁵⁰ En 1476 paraît la version française du *De casibus virorum illustrium* de Boccace publié par Colard Mansion sous le titre *De la ruine des nobles hommes et femmes* suivie en 1483 d'une édition parisienne de Jean de Pré, ornée de miniatures et d'initiales peintes.

¹⁵¹ Il s'agit là d'une allusion à la *Bible historique* de Guyart des Moulins, traduction française de l'*Histoire scolastique* de Pierre Comestor, écrite entre 1291 et 1295.

¹⁵² Tite-Live composa une *Histoire de Rome* des origines au VII^e siècle en 142 livres. Certaines Décades parurent enluminées au XV^e siècle.

¹⁵³ Il s'agit probablement d'éditions xylographiques illustrées ou d'albums en pain d'encre.

¹⁵⁴ Gabriel Naudé, *Advis...*, p. 112-113.

¹⁵⁵ Ventes de Bassompierre ou de Du Monstier par exemple.

¹⁵⁶ Etienne Baluze (1630-1718). Éditeur, historiographe et juriste français, il devient en 1667 le bibliothécaire de Colbert.

Une collection savante

De nombreux manuscrits en latin, en italien ou en allemand, acquis au cours des voyages de Naudé, comportent des ex-libris anciens ou gardent la marque de leur appartenance à de hauts personnages tels Herman IV¹⁵⁷ ou à des établissements ecclésiastiques comme les églises de Spire, de Mayence ou de Strasbourg. Ces documents, peu spectaculaires mais très intéressants, attestent bien des choix de Naudé : c'est le contenu qui doit primer sur l'aspect matériel. Sans doute est-ce dû à ses qualités de bibliographe, mais encore ne faudrait-il pas oublier le commanditaire de cette entreprise, Mazarin, qui encourage son bibliothécaire à acheter de très grandes quantités de livres.

Dans leur ensemble, les manuscrits du cardinal n'ont ni l'ancienneté de ceux que peuvent avoir Pithou ou de Thou, ni la splendeur des manuscrits médiévaux de Béthune ou de Hurault. Mais s'ils sont parfois peu soignés, ces documents contiennent des textes importants, à l'instar de l'*Histoire du roi Alexandre*, copiée en Italie à la fin du XIII^e et ornée d'illustrations à l'encre rehaussées de couleur.

Il s'agit bien de concevoir le manuscrit comme un objet de recherche, matériau textuel destiné avant tout à l'étude. La présence de très anciens manuscrits grecs atteste bien de l'importance que Mazarin accorde à cet aspect de sa bibliothèque. Les Pères de l'Église, et notamment Basile Le Grand et Jean Chrysostome, et les livres liturgiques occupent une place importante. L'élargissement du champ d'investigation des savants implique un élargissement de l'éventail des domaines et des langues, dont la collection de Mazarin est un excellent exemple. La proportion de langues étrangères, et en particulier celle des langues orientales, est relativement inédite dans les collections contemporaines.

Le *Mémoire des livres les plus curieux que peut avoir Monsr. Naudé de la bibliothèque de Son Éminence*¹⁵⁸, établi en 1647, décrit vingt-six livres parmi lesquels huit *exotica* en scandinave, en slave, en arabe, en turc et en chinois. Ce choix répond bien aux préoccupations linguistiques savantes dont Naudé se fait l'écho, comme en attestent ces lignes qu'il écrit en 1645 pour remercier Olaus Worm¹⁵⁹ de son cadeau : « Ainsi ce dernier souvenir de la langue des runes sera visible dans la bibliothèque julienne et il va briller parmi les manuscrits chinois, arabes, grecs et manuscrits d'autres langues que j'y ai collectionnés peu à peu¹⁶⁰ ».

C'est dans cet ordre d'idée que Naudé va constituer une collection d'*hebraica* si riche qu'elle suscitera la convoitise de Colbert lors de l'échange de 1668, puisque les cent manuscrits – et les quatre cents imprimés – en langue hébraïque de la bibliothèque de Mazarin entreront tous dans les collections royales.

Des documents de travail

¹⁵⁷ Herman IV (1442-1508), *landgrave* de Hesse.

¹⁵⁸ BNF, Naf 5765, ff. 53-55

¹⁵⁹ Olaus Worm (1588-1654), médecin et collectionneur danois.

¹⁶⁰ Lettre de Gabriel Naudé à Olaus Worm, datée du 13 mars 1645, trad. Par K. Lundbeck-Culot, *Breve fra og til Ole Worm*, éd. H.D. Schepele, Copenhague, 1965-1968, lettre n°1292, citée par Isabelle de Conihout, p. 21.

Une partie considérable de la collection du cardinal est composée de papiers politiques directement liés à la charge de Mazarin, à l'instar du recueil de mémoires d'État d'Antoine de Loménie, série de textes diplomatiques et administratifs que viennent compléter les répertoires de sources de Jean du Tillet.

Les questions ecclésiastiques tout comme les questions juridiques ou financières sont renseignées par de nombreux documents, le plus souvent des copies contemporaines. Du récit par Jacques Talon des actions menées par le cardinal de La Valette entre 1635 et 1639, à l'inventaire du matériel militaire trouvé à Sedan en octobre 1642, les affaires militaires de la France occupent une place importante dans les collections du cardinal. Les lettres des souverains d'Europe, les rapports sur les états italiens, les documents sur les grandes familles italiennes, les traités de droit et de procédures, les relations de voyages et d'ambassades ou encore les mémoires, sont autant de témoins de l'éclectisme de Mazarin tout comme de son emprise sur tous les champs de la vie publique.

Cet ensemble de manuscrits récents est complété par un ensemble de documents variés : des catalogues de bibliothèques ou des recueils théologiques et des traités de controverses religieuses du XVI^e et du XVII^e siècle, du réformateur Zwingli¹⁶¹ aux Jésuites Claude Acquaviva¹⁶² et Robert Bellarmin¹⁶³, rédigés en italien ou en latin, pour ne citer que quelques exemples. La nature même de ces manuscrits, souvent écrits sur papier, et leur grand nombre peuvent expliquer en partie le jugement que portèrent Frédéric Léonard¹⁶⁴ et Sébastien Cramoisy¹⁶⁵ sur les collections du cardinal lorsqu'ils furent chargés de leur estimation en 1668.

La collection des manuscrits de Mazarin répond donc bien aux exigences et aux préoccupations de son temps. Des similitudes peuvent se retrouver avec certains ensembles qui lui sont contemporains, mais ses instigateurs y ont profondément imprimé leur marque, créant finalement une collection relativement unique. Si Naudé et Mazarin sont parfois tentés de faire de cet ensemble une sorte de cabinet de curiosité, l'idée d'une bibliothèque encyclopédique et publique reste toujours prégnante et gouverne les orientations prises en termes d'acquisition, d'enrichissement ou de valorisation.

¹⁶¹ Ulrich Zwingli (1484-1531). Réformateur religieux suisse, il milite ardemment pour la conversion de son pays à la Réforme protestante. Il est ainsi à l'origine des églises réformées de Suisse alémanique.

¹⁶² Claude Acquaviva (1543-1615). Jésuite italien, il est à l'origine du *Ratio Studiorum*, manuel de pédagogie jésuite.

¹⁶³ Robert Bellarmin (1542-1621). Jésuite italien, théologien et apologiste, il devient l'un des conseillers proches de Clément VIII qui le fait cardinal et inquisiteur en 1599, puis archevêque de Capoue en 1602. Il est condamné comme ultramontain en 1610 par le parlement de Paris même si Rome le juge alors trop modéré.

¹⁶⁴ Frédéric Léonard (1624-1711). Libraire et imprimeur français.

¹⁶⁵ Sébastien Cramoisy (1585-1669). Libraire et éditeur parisien. Les livres qu'il publie appartiennent le plus souvent au domaine religieux, qu'il s'agisse de bréviaires, d'ouvrages cisterciens ou prémontrés par exemple. Henri-Jean Martin le désigne comme « l'homme de confiance des Jésuites français ». Il gagne aussi les faveurs du pouvoir politique, de Richelieu à Séguier. Il est nommé en 1640 à la tête de l'imprimerie royale du Louvre et est chargé en 1656 du contrôle des dépôts des publications de la Bibliothèque du Roi.

UN CAS PARTICULIER : LES MANUSCRITS ORIENTAUX EN ECRITURE ARABE

Les langues étrangères et tout particulièrement les langues orientales, pour certaines alors inédites dans les collections françaises, occupent dans la bibliothèque de Mazarin une place de choix. Riche de manuscrits de grande valeur, cette collection orientale est considérable, et encore ne faut-il pas négliger que certains volumes présents avant la Fronde ont pu rejoindre après la vente de 1652 d'autres collections parisiennes, comme celles de Thévenot et de Gaulmin. La constitution et le développement de cette collection orientale s'inscrit dans un contexte particulier, où mondes politique, intellectuel et religieux se croisent pour donner à l'Orient une ampleur nouvelle en Occident.

UNE COLLECTION CONSIDERABLE

L'orientalisme naissant

Si l'origine des études arabes en France, ou celle de la connaissance de l'arabe, peuvent être renvoyées à l'époque médiévale en raison de l'existence de traductions, ce n'est qu'au XVII^e siècle que l'orientalisme en tant que discipline scientifique se constitue. Vers 1630, sous l'impulsion de quelques hautes autorités de l'État, commencent à être envoyées en Orient ce que Henri Omont appelle des « missions archéologiques »¹⁶⁶. Les premières d'entre elles n'ont pas pour objet spécifique la recherche de manuscrits orientaux, dans la mesure où leur but premier est de rapporter en France tout ce qui touche à l'Antiquité gréco-latine. Toutefois, ces missions sont l'occasion d'une certaine découverte de l'Orient – à travers l'Antiquité – qui va laisser place à un véritable engouement.

Pour les érudits et les gens de lettres, l'Orient et l'Antiquité se rejoignent par leur distance, la distance géographique du premier suppléant en quelque sorte à la distance temporelle de la seconde. Dans la préface de *Bajazet*, Racine exprime à la perfection cette idée :

L'éloignement des pays répare en quelque sorte la trop grande proximité des tems ; car le peuple ne met guères de différence entre ce qui est, si j'ose ainsi parler, à mille ans de lui, & ce qui en est à mille lieues. [...] Ce sont des mœurs & des coutumes toutes différentes. Nous avons si peu de commerce avec les princes & les autres personnes qui vivent dans le sérail, que nous les considérons, pour ainsi dire, comme des gens qui vivent dans un autre siècle que le nôtre.¹⁶⁷

¹⁶⁶ Henri Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris : Imprimerie nationale, 1902.

¹⁶⁷ Jean Racine, *Œuvres de Racine*, Paris : Chez Jean Ribou, 1676, vol. 2, p. 89-90.

Au XVII^e, l'orientalisme correspond à ce que nous appelons aujourd'hui l'islamologie : le domaine extrême-oriental est en partie exclu du champ d'investigation et de réflexion des érudits de l'époque, du moins ne rentre-t-il pas dans la définition de l'orientalisme¹⁶⁸. Pour eux, l'Orient est le domaine couvert par trois langues : l'arabe, le persan et le turc. Galland écrira ainsi dans sa préface à la *Bibliothèque Orientale* de Barthélemy d'Herbelot de Molinville : « Pour parler du premier ouvrage (la *Bibliothèque Orientale*), il ne pouvait lui donner un titre plus convenable que celui qui a été marqué, puisqu'il tient lieu de tous les livres orientaux écrits en Arabe, Persien et en Turc ».

Cet espace géographique est en réalité l'Orient classique des auteurs gréco-latins ; il correspond également, pour cette raison, à l'Orient racinien de *Bajazet*, *Mithridate*, *Alexandre*, *Bérénice*, *Esther* ou *Athalie*. Contrairement à l'Extrême-Orient, cette aire géographique est en partie familière à ces érudits et hommes de lettres. Galland insistera sur le caractère complémentaire de l'Orient et de l'Occident. L'orientalisme est véritablement le prolongement vers l'Orient du mouvement humaniste de la Renaissance : dès le début du XVI^e siècle, on pense retrouver dans les textes orientaux les traductions des textes perdus de l'Antiquité gréco-romaine. C'est également la constitution d'un corpus religieux chrétien qui est à l'origine de la quête de textes syriaques et arabes. Les littératures orientales sont donc à la croisée de l'héritage antique et des études religieuses – bibliques et patristiques. Les érudits, comme Etienne Hubert, Nicolas Fabri du Peiresc ou André du Ryer de Malezair, acquièrent des textes arabes, turcs et persans et dès le début du XVII^e siècle, la recherche des manuscrits s'étend au Levant. De grands personnages politiques comme Richelieu, puis Mazarin, Fouquet, Séguier, se procurent des manuscrits orientaux à des prix pouvant atteindre des sommes considérables.

Gilbert Gaulmin et les manuscrits orientaux

Né en 1585 à Moulins, Gaulmin¹⁶⁹ se passionne très tôt pour les recherches historiques et bibliques. Il apprend l'arabe auprès d'Etienne Hubert¹⁷⁰ et de Gabriel Sionite¹⁷¹ ainsi que le persan et le turc. Il rassemble en effet de nombreux manuscrits¹⁷², et en 1651, il envoie ainsi à la reine Christine de Suède, à l'instigation de Vossius, des manuscrits orientaux qui lui seront toutefois renvoyés en 1654 : « Mr. Gaulmin luy envoya par présent les siens qui valoient infiniment plus [que ceux de Petau], mais comme ils arrivèrent sur le point que la Reyne quitta la couronne, on luy renvoya [...] »¹⁷³.

¹⁶⁸ Les langues asiatiques font timidement leur apparition dans les collections comme en atteste la présence d'un manuscrit chinois dans les collections de Mazarin et révélée par le *Mémoire* de 1647 rédigé par Naudé.

¹⁶⁹ Également orthographié Gaulmyn.

¹⁷⁰ Etienne Hubert naît à Orléans 1567 et meurt en 1714. C'est un médecin, orientaliste et diplomate français. Il enseigne au Collège royal jusqu'en 1614

¹⁷¹ Gabriel Sionite, de son vrai nom arabe Jibrā'īl aṣ-Ṣahyūnī, né en 1577 à Ehden, au Liban, et meurt en 1548 à Paris. Savant maronite, il participe notamment, sous la direction de Guy Michel Lejay, à l'édition de la *Bible polyglotte*.

¹⁷² En 1650, la valeur de cette collection est estimée à 20 000 écus, François Secret, « Gilbert Gaulmin et l'histoire comparée des religions », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 177, n°1, 1970, p. 43.

¹⁷³ Renaudot, *Papiers*, BNF, NAF 7478, f. 247 v°.

De très nombreux manuscrits de cette collection¹⁷⁴ proviennent de la bibliothèque de François Hubert, que son frère Etienne a aidé à constituer. Deux manuscrits semblent avoir été annotés par Sionite¹⁷⁵.

La présence de manuscrits provenant des premiers missionnaires capucins d'Ispahan laisserait supposer que Gaulmin ait été en contact avec le Père Gabriel de Paris, supérieur à la mission d'Ispahan, rentré en 1637 à Paris. Gaulmin fait également appel à certains marchands comme Jean Magy, marchand marseillais fournissant également Peiresc ou Séguier, qui lui envoie en 1645 des manuscrits coptes¹⁷⁶.

En 1644, Gaulmin collabore avec David d'Ispahan à la traduction du début des *Anvār-e Soheylī (Les lumières de Canopée)*. Il entame également la rédaction de plusieurs traités mais, très vite contraint par sa charge de maître des requêtes, il ne parvient pas à les publier. On en retrouve toutefois la trace en marge des livres qui composent sa bibliothèque¹⁷⁷.

Le 8 décembre 1665, Gaulmin meurt en laissant une bibliothèque riche d'une vaste collection de manuscrits orientaux, dont Abraham Ecchellensis souligne la diversité¹⁷⁸. Le 5 août 1667, Claude le Cappellain, docteur en théologie de la Sorbonne, et Pierre des Vallées, achèvent l'inventaire¹⁷⁹ de 558 livres¹⁸⁰ orientaux qui entrent en 1668 dans les collections du roi. Les collections royales s'enrichissent ainsi notamment de cinquante-cinq manuscrits persans et de plus de soixante manuscrits arabes.

Pierre Séguier, le rival de Mazarin ?

On a souvent répété le bon mot des contemporains de Séguier : « Les livres ont toujours été la passion des honnêtes gens. Le chancelier Séguier les aimait tant qu'il disoit souvent que, si on voulait le corrompre, il n'y avoit qu'à lui donner des livres¹⁸¹ ».

Séguier consacre ses efforts les plus importants à la recherche de manuscrits au Levant. Le père Athanase Rhetor est envoyé par Mazarin en Grèce pour acquérir des manuscrits ; mais c'est véritablement le chancelier qui, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Constantinople, avançant tous les fonds nécessaires, patronne la mission du père chypriote¹⁸². Après avoir envoyé cinquante-quatre volumes à Séguier – et seulement trente-cinq à Mazarin – Athanase Rhetor rentre en France en 1654 riche de cent seize manuscrits qu'il considère comme sa propriété personnelle. Ce n'est pas là

¹⁷⁴ Arabe 39, 105, 106, 460, 860, 1181, 1219, 1369, 3177, 4127, 4292, 4313 ; Persan 327, 355, 371.

¹⁷⁵ Persan 144 et 300. Francis Richard précise toutefois que l'écriture de Sionite étant très proche de celle d'Ecchellensis, il est difficile de l'en distinguer.

¹⁷⁶ Henri Omont, *Missions archéologiques...*, vol. 1, p. 11.

¹⁷⁷ Voir notamment les lettres de Richard Simon dans : Richard Simon, *Lettres choisies de M. Simon. Où l'on trouve un grand nombre de faits anecdotes de littérature. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée d'un volume; & de la vie de l'auteur par M. Bruzen La Martinière.*, Amsterdam : Chez Pierre Mortier, 1730, III. p. 42.

¹⁷⁸ Abraham Ecchellensis, *Eulychius patriarcha Alexandrinus vindicatus, et suis restitutus orientalibus, sive Responsio ad Ioannis Seldeni Origines*, Roma : typis S. Congreg. de Prop. Fide, 1661. Voir également Louis Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques...*, p.510.

¹⁷⁹ Voir Henri Omont, « Gilbert Gaulmin de Moulins et sa collection de manuscrits orientaux », *La Revue bourbonnaise*, 1886, p. 120-140.

¹⁸⁰ Cet ensemble est estimé à 2685 livres et 5 sous.

¹⁸¹ Gilles Ménage, *Menagiana, ou bons mots, rencontres agréables pensées judicieuses, et observations curieuses de M. Ménage*, Paris, Pierre Delaulne, 1695, p.277.

¹⁸² Voir la lettre adressée à Séguier par Denis de la Haye, le 8 août 1643, citée dans Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la bibliothèque nationale*, vol. 2, Paris : Imprimerie nationale, 1874, p. 85.

l'avis du chancelier, qui confisque le tout en 1655. Le père Athanase meurt en 1663 sans avoir obtenu d'indemnisation¹⁸³ et, par un décret du 30 mars 1663, en vertu du droit d'aubaine, Séguier se fait octroyer l'ensemble des biens du prêtre chypriote.

Séguier poursuit ses recherches et charge le frère Elzéar, un capucin résidant au Caire, de rassembler des manuscrits grecs, coptes, éthiopiens et arabes. Mais le chancelier est loin d'être le seul à vouloir ce type de manuscrits, et les prix augmentent considérablement : « Vous pouvez sçavoir la peine que Monsieur le chancelier a peu pour achepter les siens et le Elszéar [...] m'a dit en confidence, quoy qu'il eust aidé à les choisir, qu'il en pas un qui vaille¹⁸⁴ ». S'il est certain que certaines erreurs ont été commises, l'ensemble des manuscrits du chancelier est de bonne qualité, les manuscrits grecs en sont une excellente illustration.

La collection orientale de Séguier est composée d'environ 350 volumes qui nous sont partiellement connus par les catalogues que fait rédiger le chancelier¹⁸⁵. Quelques mois après sa mort, une prise est effectuée dont nous gardons le procès-verbal¹⁸⁶, qui vient compléter les inventaires précédents et comble en partie l'absence d'un état général des manuscrits. L'estimation des manuscrits est confiée à Hardy et à Thevenot qui évaluent l'ensemble des livres orientaux à 15 923 livres. Le détail de l'inventaire révèle les prix élevés de certains volumes et atteste bien de l'engouement de la période pour les manuscrits orientaux, dont la collection du chancelier, riche en manuscrits arabes, hébreux, syriaques ou éthiopiens, est un bon exemple.

Nous pouvons notamment citer le manuscrit Arabe 439, deuxième tome d'un coran en huit volumes qui porte comme inscription : « C'est l'alcoran que Charles Quint Empereur des Romains et Roy des Espagnes apporta de ses expéditions de Tunis et Alger et que le cardinal de Granvelle avoit tiré de l'Escorial pour le mettre en sa bibliothèque ». Il s'agit d'un manuscrit copié à la fin du XV^e siècle dans une écriture maghrébine à large module sur du papier occidental. **(fig. 6).**

¹⁸³ Voir la lettre écrite le 10 juillet 1662 à Séguier, Ms français 17399, n°190.

¹⁸⁴ BNF, Français 17 881, fol. 319.

¹⁸⁵ Voir le catalogue des manuscrits arabes rédigé en 1657 par Elzéar, BNF, Arabe 4483.

¹⁸⁶ BNF, Latin 11878 et Français 13018.



Figure 6 : *Coran*, f. 2 v°. Paris, BNF, Arabe 439.

Melchisédech Thévenot

Melchisédech Thévenot naît à Paris en 1621. Avant de devenir garde de la Bibliothèque du roi en décembre 1684, charge qu'il occupera jusqu'en 1691, cet esprit curieux constitue une bibliothèque extrêmement riche. Ses connaissances des langues orientales lui permettent de réunir une vaste collection, parmi laquelle le nombre de manuscrits orientaux est estimé par Renaudot à trois ou quatre cent¹⁸⁷. Il emploie les mêmes canaux d'acquisition que ses prédécesseurs, achetant en outre certains des manuscrits de la collection de Mazarin lors de la vente de 1652¹⁸⁸. La plupart d'entre eux lui ont été envoyés par son neveu, Jean Thévenot¹⁸⁹. Il réunit autour de lui une vaste communauté de savants et d'orientalistes, à l'instar du chevalier d'Arvieux¹⁹⁰, lors de son séjour à Paris en 1666 : « le dernier [Thévenot] souhaitoit de me retenir avec lui au village d'Issy près de paris où il avoit [...] une bibliothèque remplie de quantité de

¹⁸⁷ BNF, Naf, 7478, f. 253-3

¹⁸⁸ Notamment deux manuscrits samaritains aujourd'hui à la BNF : BNF, Samaritain 8 et 9.

¹⁸⁹ Jean Thévenot (1633-1667). Voyageur français connu pour ses récits de voyage, il introduit la fève de café à Paris en 1657. Il mer à Mianeh en Perse.

¹⁹⁰ Laurent, chevalier d'Arvieux (1635-1702). Né à Marseille, il voyage en Syrie, en Palestine, en Arabie. Il étudie les langues et l'histoire des peuples du Levant. Il est nommé envoyé extraordinaire à Constantinople, puis à Tunis avant de devenir consul à Alger, puis à Alep.

manuscrits orientaux [...] que je trouvais parfaitement bonne¹⁹¹ ». D'Arvieux l'aide à traduire les œuvres d'Aboul Fida¹⁹² puis entreprend de rédiger une grammaire et un dictionnaire turcs ainsi qu'un petit dictionnaire de persan¹⁹³.

La bibliothèque de Thévenot, mort le 29 octobre 1692, est mise en vente en 1694 après que Galland en eût rédigé l'inventaire¹⁹⁴. Les héritiers décident toutefois de conserver les manuscrits, et en 1698, Lister note : « Je suis allé chez M. Garnier, l'un des héritiers de M. Thévenot, voir les restes de la bibliothèque de cet homme célèbre. Il y a un grand nombre de manuscrits orientaux, qui ne sont pas encore vendus. Il me fit voir le manuscrit d'Abulfeda avec sa version latine, faite par M. Thevenot ; & les matrices & poinçons de lettres arabes qu'il avoit fait graver à ses frais pour l'impression de quelques noms propres dans cet ouvrage¹⁹⁵ ».

290 manuscrits rejoindront finalement la bibliothèque royale en 1712, après un échange opéré auprès des libraires qui les avaient acquis pour une somme modique dans les années 1700. Fait ainsi son entrée un *Traité des étoiles* rédigé par Al-Şūfī (Arabe 2489) dont la copie, assez proche de l'exemplaire de la *Bodleian*¹⁹⁶, est vraisemblablement réalisée au XIII^e siècle, sous les Seldjoukides.

Nicolas Fabri du Peiresc, les manuscrits orientaux d'un érudit provençal

Né à Belgentier le 1^{er} décembre 1580, Nicolas Fabri du Peiresc passe une grande partie de sa jeunesse à voyager en Europe, période durant laquelle il noue des contacts qu'il entretient toute sa vie durant avec des hommes de lettres – parmi lesquels Pierre Gassendi, les frères Dupuy ou encore Claude Saumaise, brillant orientaliste –, des ecclésiastiques ou des ambassadeurs. Ils sont autant de maillons de la chaîne qui lui permet d'enrichir ses collections alors même qu'il s'isole à Aix-en-Provence, loin des libraires ou des marchands. La correspondance qu'il entretient avec chacun d'eux révèle non seulement les préoccupations de cet amateur provençal – dont les conceptions bibliophiliques sont semblables à celles de Mazarin, pour qui les ouvrages valent davantage par leur contenu que par leur aspect extérieur – mais également la nature des livres qu'il se procure.

C'est principalement grâce aux missionnaires avec lesquels il entretient une correspondance que Peiresc se procure des manuscrits au Proche-Orient. Il achète ainsi pour dix piastres un Pentateuque samaritain que lui envoie en 1630 le Père Daniel d'Aymini¹⁹⁷. En 1632, son ami Théophile Minuty, un religieux minime, lui fait parvenir un recueil samaritain, copie très soignée réalisée au XV^e siècle¹⁹⁸. Il parvient également

¹⁹¹ Laurent d'Arvieux, *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli et autres Échelles du Levant : contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie*, Paris : C.-J.-B. Delespine, 1735, vol. 4, p. 102-103.

¹⁹² Aboul Fida ou Aboul Réda (1273 - 1331) est un historien et un géographe arabe.

¹⁹³ Laurent d'Arvieux, *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli et autres Échelles du Levant : contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie*, Paris : C.-J.-B. Delespine, 1735, vol. 4, p. 104.

¹⁹⁴ *Bibliotheca Thevenotiana sive catalogus impressorum et manuscriptorum librorum bibliothecae viri clarissimi D. Melchisedecis Thevenot*, Paris, 1694.

¹⁹⁵ Martin Lister, *Voyage de Lister à Paris en 1698*, Société des bibliophiles : Paris, 1873, p. 100-101.

¹⁹⁶ Voir *supra*, p. 60.

¹⁹⁷ BNF, Samaritain 1.

¹⁹⁸ BNF, Samaritain 10.

à se procurer l'un des tous premiers manuscrits éthiopiens qui arrivent en Europe et que lui envoie le Père Agathange, missionnaire capucin au Caire. Les relations qu'ils nouent avec les diplomates sont fructueuses : Achille Harlay de Sancy, ambassadeur auprès de la Porte, achète pour lui un Pentateuque samaritain¹⁹⁹ par le biais de Pietro della Valle.

Les moyens financiers dont dispose Peiresc n'ont rien à voir avec ceux que peuvent notamment mobiliser Séguier ou Mazarin, aussi consacrait-il l'ensemble de ces ressources à l'enrichissement de sa collection. La plupart des manuscrits orientaux de Peiresc, comme l'ensemble de sa collection, sont reliés à ses armes, le plus souvent en maroquin rouge. Le choix de la couverture et le soin qu'il apporte à ses reliures témoignent bien des préoccupations d'un érudit soucieux de se constituer une bibliothèque de travail dont l'habillage répond aux convictions de son propriétaire, et non pas à celle d'un amateur souhaitant composer une bibliothèque esthétique.

A sa mort, le 24 juin 1637, Peiresc est parvenu à rassembler l'une des plus importantes collections de son temps²⁰⁰.

CONSTITUTION DU FONDS

L'acquisition des manuscrits de Peiresc ou l'essor des collections orientales de Mazarin

En 1647, le neveu de Peiresc met en vente la collection de manuscrits de son oncle. Conscient de son caractère exceptionnel, Mazarin s'en porte acquéreur. Les sept manuscrits samaritains qui se trouvent dans les collections de Peiresc à sa mort ont vraisemblablement tous été achetés par Mazarin, même si deux d'entre eux (BNF, Samaritain 8 et 9) passent par la bibliothèque de Thévenot après l'épisode de la Fronde et n'étaient donc plus dans les collections de Mazarin en 1668²⁰¹. L'acquisition de cet ensemble particulièrement riche en manuscrits orientaux va donner l'impulsion aux collections orientales du cardinal, créant une base autour de laquelle vont s'organiser les acquisitions ultérieures. Cette collection représente donc pour la bibliothèque de Mazarin un apport considérable. Certains des manuscrits du cardinal provenant de Peiresc sont reconnaissables à leur couverture de maroquin rouge estampé du chiffre de l'amateur provençal. Il faut toutefois reconnaître que seule une étude approfondie recoupant les inventaires de la bibliothèque Peiresc et ceux de la bibliothèque de Mazarin permet d'identifier des manuscrits dont la provenance reste sinon incertaine.

C'est sur ce canevas bien avancé que s'étoffent les collections orientales du cardinal, Naudé multipliant les canaux d'acquisition et faisant tout particulièrement appel à ses connaissances et à celles de Mazarin au Levant.

¹⁹⁹ BNF, Arabe 6.

²⁰⁰ Voir notamment l'inventaire réalisé par Charles Godefroy Alphonse Lambert : *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, Carpentras, 1862, 3 vol.

²⁰¹ Restaient alors les actuels BNF, Arabe 6, Samaritain 1,5,10,11.

Expéditions et missions en Orient

Comme Henri Omont le précise dans son ouvrage, « l'histoire des voyages et des missions archéologiques est étroitement liée à celle des grandes bibliothèques, formées en Italie et en France à l'époque de la Renaissance »²⁰². La recherche de manuscrits, de médailles et d'antiques ne connaîtra toutefois un réel succès qu'à partir du règne de Louis XIV ; si Colbert fut l'instigateur des premières expéditions scientifiques, Mazarin et Séguier en posèrent les premiers jalons en envoyant en Orient les premières missions archéologiques. Diplomates, marchands et missionnaires sont désormais chargés de rechercher et d'acquérir de manière systématique les ouvrages les plus importants dans les grandes places du commerce du livre que sont Istanbul et Le Caire dans un premier temps, Alep ou Ispahan par la suite.

En 1643, Mazarin souhaite enrichir ses collections de manuscrits grecs et orientaux. Le 9 décembre, il écrit pour cela à Jean de la Haye-Ventelet²⁰³, ambassadeur de France à Constantinople :

Monsieur,

Je m'assure que vous ne me refuserez pas l'assistance que je vous demande pour satisfaire à la passion que j'ay de meubler ma bibliothèque de livres curieux, recherchez de tous les endroits où je pis croire d'en recouvrer. C'est ce qui me fait prendre la plume pour vous prier, aussy instamment qu'il m'est possible, de vouloir donner quelques uns de vos soins à faire achepter ce que vous pourrez rencontrer de bon et de rare au lieu où vous estes, en quelque langue ce que soit, m'envoyant après, s'il vous plaist, le compte de la dépense qu'on y aura faite afin que je la fasse rembourser [...].²⁰⁴

Le 23 avril 1644, Jean de la Haye-Ventelet répond au cardinal lui demandant des précisions quant aux manuscrits orientaux qu'il souhaite acquérir. S'il pense pouvoir aisément satisfaire sa demande pour les manuscrits grecs et arabes, il lui signale les lacunes de la production persane et turque dont il est susceptible de disposer :

Monseigneur,

Quoyque Vostre Éminence désire ardamment des livre de ce pais qui puissent servir d'ornement à sa bibliothèque, et témoigne grande passion pour un si bon sujet, j'ose dire que celle que j'ay le pouvoir servir n'est pas moindre, soit en cette occasion, soit en tout autre. [...]

J'espère recouvrer de quoi contenter vostre curiosité. J'envoyurai pour cet effet au Mont-Athos, où tout ce qu'il y a de manuscrits grecs est conservé dans vingt-cinq ou trente couvents de calohers²⁰⁵, qui habitent cette sainte montagne, et ne manqueray pas de faire aussi des recherches de livres arabes. Quant au livres turcs et persiens, je m'estime obligé d'avertir Vostre Éminence qu'il ne se trouve en ces deux langues que de mauvais romans et des histoires fabuleuses, ou bien des commentaires sur l'Alcoran, pires que toute sorte de romans et de fables, et que ces gens-ci estiment beaucoup plus qu'ils ne valent.

²⁰² Henri Omont, *Missions archéologiques...*, vol. 1, p. i.

²⁰³ Jean de la Haye-Ventelet (1593-1665). Ambassadeur à Constinople de 1639 à 1665.

²⁰⁴ Archives des Affaires étrangères, Correspondance politique des origines à 1896, Turquie, vol. 5, fol. 184.

²⁰⁵ « Caloyers, ou calhoers, religieux grecs de l'ordre de Saint Basile, ou de Saint Elie, ou de Saint Marcel, suivent presque la même règle, & portent tous un même habit dans la Grèce [...] ; ils habitent particulièrement le mont Athos, mais ils desservent presque toutes les églises d'Orient, dont ils font toute la gloire & l'ornement [...]. », Louis Moréri, *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Bâle : Chez Jean-Louis Brandmuller, p. 522.

Vostre Éminence aura donc agréable de me mander, s'il luy plaist, si elle veut des livre de cette qualité. Et en attendant feray toujours recherche de manuscrits grecs et arabes, en vous assurant, Monseigneur, que je m'estime bien heureux de me voir honoré de cette commission.²⁰⁶

Mazarin, dans une lettre datée du 15 novembre 1644, précise :

Vous avez d'autres choses au pays où vous êtes, dont je suis plus curieux, et pour lesquelles j'ay une passion que vous ne désapprouverez pas. Vous en entendez bien que c'est pour les livres, puisque je vous ai déjà prié de vouloir prendre le soin de m'en faire recouvrer des orientaux, grecs, arabes, manuscrits et autres. Je fortifie autant que je puis de tout cotez la bibliothèque que j'ay commencé, et je désire laisser au public ce monument des bonnes lettres, le plus complet qu'il me sera possible.²⁰⁷

Entre-temps, de la Haye-Ventelet confié au père Romain et à un prêtre grec - vraisemblablement le père Athanase²⁰⁸ - le soin de mener les premières recherches.

Le P. Romain, capucin, qui devoit aller au Mont-Liban chercher des manuscrits, est tombé malade en chemin, son supérieur, qui est icy, a reçu de ses lettres par lesquelles il manque qu'il se porte mieux et qu'il n'oubliera pas ma commission. Quand au caloyer grec, il est parti, il y a deux mois, et m'a écrit de Thessalonique qu'il avoit recouvert des manuscrits grecs en quelques monastères proches cette ville et qu'il n'attendoit que la commodité de quelque vaisseau pour me les apporter. Si Tost qu'ils seront arrivez, je ne manqueray pas de les faire tenir à V. E. par la voye la plus prompte qui se pourra.²⁰⁹

Mazarin reste sans nouvelles jusqu'à la réception d'une lettre datée du 16 février 1647, dans laquelle de la Haye-Ventelet lui apporte des précisions quant aux ouvrages demandés :

Ce n'estoit pas mon intention de parler à Vostre Éminence des manuscrits que j'ai envoyé rechercher, sin non quand je les aurois en main et luy en pourrois donner le catalogue. Mais me trouvant obligé d'ailleurs d'écrire à Vostre Éminence, j'ay creu qu'elle n'auroit point désagréable si je luy mandois par advance que j'ay fait partir un homme exprès, dès le 25 octobre, pour aller au Mont Saint rechercher toute sorte de manuscrits grecs. J'attens tous les jours des nouvelles de cet homme, qui est fort capable de se bien acquitter de sa commission, étant très intelligent dans la connoissance des bons livres, de sorte que j'espère qu'il me donnera moyen de contenter la curiosité de Vostre Éminence.²¹⁰

Mais le 18 mai 1647, l'ambassadeur fait part au cardinal de l'échec de cette mission : sans une permission du *Bostangi-bachi*²¹¹, les moines refusent de donner à

²⁰⁶ Archives des Affaires étrangères, Correspondance politique des origines à 1896, Turquie, vol. 5, fol. 197.

²⁰⁷ *Ibid.*, fol. 226.

²⁰⁸ Le Père Athanase est employé par la chancelier Séguier.

²⁰⁹ Archives des Affaires étrangères, Correspondance politique des origines à 1896, Turquie, vol. 5, fol. 225.

²¹⁰ *Ibid.*, fol. 313 v°.

²¹¹ « Chef des jardiniers ou surintendant des jardins du grand-seigneur [...] Quoiqu'il soit inspecteur né des jardins du serrail & des maisons du sultan, son autorité ne se borne pas à cette fonction; elle s'étend depuis le fond du port Kassumpacha, Galata, Top - Hana, & le détroit de Constantinople, jusqu'à la ville de Varne sur la mer Noire », *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1751, vol. 2, p. 339.

l'émissaire de l'ambassadeur les manuscrits qu'il souhaitait emporter. Cette mésaventure semble toutefois n'être qu'un contretemps, comme l'attestent les lignes suivantes, dans lesquelles l'ambassadeur prend soin d'informer Mazarin de l'état des recherches :

Ayant déjà donné conte à Vostre Éminence, par une mienne lettre du 16 février, que j'avois envoyé un homme au Mont Saint [...] et craignant que Vostre Éminence ne soit en peine de ne voir aucun effet de cet envoy, j'espère qu'elle me pardonnera la liberté que je prends de luy représenter le succez de ce voyage.

Cet homme est retourné depuis un mois seulement ayant séjourné quatre mois entiers l'isle de Lemnos [...] il n'a pu rien apporter sur ce que les religieux luy ont dit qu'ils n'osoient se dessaisir d'aucun livre sans une permission du Boustangi-bachi, auquel le revenu de ce mon appartient. J'ai donc este contraint d'obtenir cette permission, avec laquelle l'homme est parti depuis huit jours.

J'ay un extrême regret, Monseigneur, que ces longueur differrent le contentement de Vostre Éminence, mais d'ailleurs je luy puis dire que ce destour n'aura pas este inutile pour son service, parce que cet employé m'ayant rapporté qu'il avait veu quantité de livres, qu'il croit bons et pouvoir orner une bibliothèque, je luy ai donné charge de m'apporter généralement tout ce qu'il trouvera de plus curieux.

J'ay encore écrit en Damas affin de recouvrer des livres arabes et me promets d'estre assés heureux pour contenter la curiosité de Vostre Éminence.²¹²

En juillet 1647, le père Athanase arrive au Mont Athos. L'hostilité de certains moines envers ce prêtre français rend sa quête difficile, et ce n'est qu'au mois de novembre qu'il parvient à rejoindre Lemnos, fort d'une cargaison honorable d'ouvrages. Le 10 septembre 1648, de la Haye fait toutefois part de son inquiétude à Mazarin : « voyant huit mois enstiers escoulez, sans que j'aye receu de ses nouvelles, je suis contraint de croire qu'il sera péri »²¹³. Si les Vénitiens bloquent en effet tout passage vers Constantinople depuis le mois de mai, des caloyers finissent par informer de La Haye de l'embarquement du père Athanase au début du mois d'avril.

Mais ce n'est qu'en mars 1649 que l'ambassadeur informe le cardinal de l'arrivée de 150 manuscrits grecs, dont seize imprimés²¹⁴ « qu'il a fallu prendre parce que sans cela on ne vouloit point se défaire des manuscrits »²¹⁵.

En France, les événements de la Fronde contraignent Mazarin à quitter Paris. Momentanément préservée, la bibliothèque du cardinal est finalement dispersée suite à son exil en février 1651. Revenu au faîte de sa puissance, Mazarin n'a de cesse de reconstituer ses collections perdues et de poursuivre les recherches de manuscrits orientaux. Le 18 décembre 1653, Denis de la Haye-Ventelet²¹⁶, venu rejoindre son père à Constantinople, écrit au cardinal : « Pour les manuscrits, j'en feray faire une très exacte recherche, et, s'il se présente quelque voye sûre d'envoyer par Venise ou par l'Allemagne une couple de chevaux de ce pays, je ne la laisseray pas escapper »²¹⁷. Jusqu'en 1661, Jean de La Haye-Ventelet, aidé de son fils, poursuit les recherches pour

²¹² *Ibid.*, fol. 325.

²¹³ *Ibid.*, fol.373-374.

²¹⁴ La plupart de ces imprimés sont des livres rares à l'instar des cinq tomes de Galien, des deux tomes d'Hippocrate, de l'ouvrage de Proclus sur Platon, d'un ouvrage de Zonare, d'un de Nicetas et un dernier de Cedrenus.

²¹⁵ Archives des Affaires étrangères, Correspondance politique des origines à 1896, Turquie, vol. 5, fol. 406.

²¹⁶ Denis de la Haye-Ventelet (1626_1722). Ambassadeur à Venise et à Constantinople.

²¹⁷ Archives des Affaires étrangères, Correspondance politique des origines à 1896, Turquie, vol. 5, fol. 522.

Mazarin et semble être à l'origine d'une part importante de la riche collection de manuscrits arabes, persans et turcs du cardinal.

Les deux hommes – et plus certainement Denis – envoient également des manuscrits à Henri-Auguste de Loménie de Brienne.

Le réseau des collectionneurs de manuscrits orientaux est un réseau poreux d'orientalistes et d'hommes politiques bibliophiles, qui acquièrent les ouvrages qui composent leurs bibliothèques par différents biais, qu'il s'agisse de missionnaires ou de marchands dont les noms se retrouvent dans toutes les correspondances. On retrouve ainsi, dans les lettres de Séguier, une missive d'un marchand qu'il employait, Jean Magy, fournisseur de Peiresc, à propos d'une commande de Gaulmin en 1645²¹⁸. Cette course à l'acquisition ne se fait bien sûr pas sans rivalité, et chacun redoute l'avidité de l'autre. Certains manuscrits présents dans les collections de Mazarin avant la Fronde se retrouvent ainsi dans celles de Gaulmin ou Thevenot, et entreront dans la Bibliothèque du roi, en 1667 et 1712, lorsque sera décidé leur achat par l'État.

Au fil d'acquisitions diverses, c'est un ensemble hétéroclite qui se dessine. Les traités de grammaire côtoient les corans, qui jouxtent eux-mêmes des recueils de poésie. Politique, sciences, théologie, arts et lettres forment un véritable florilège de la production littéraire arabe et persane.. C'est ainsi 219 manuscrits arabes et 26 manuscrits persans que nous sommes parvenus à retrouver, la plupart faisant partie de l'échange de 1668, d'autres faisant vraisemblablement partie de la première bibliothèque de Mazarin mais étant arrivées dans les collections royales par le biais d'autres acquisitions, comme celle de la bibliothèque de Thévenot en 1712.

²¹⁸ Voir René Kerviler, *Le Chancelier Pierre Séguier, second protecteur de l'Académie Française, études sur sa vie privée, politique et littéraire et sur le groupe académique de ses familiers et commensaux*, 2^e éd., Paris : Didier, 1874.

ÉLÉMENTS CODICOLOGIQUES, PALEOGRAPHIQUES ET DECORATIFS D'UNE VASTE COLLECTION ORIENTALE

Si le monde musulman, constitué très tôt autour d'une religion et d'une langue communes, fait preuve d'une certaine unité, il ne faut pas négliger l'extrême diversité des peuples et des cultures qu'il réunit, et notamment les trois grandes composantes, arabe, persane et turque, qui ont gouverné tour à tour cet ensemble. Ces peuples aux origines variées, sémitiques, indo-européennes ou ouralo-altaïques, ont chacun des particularités qui marquent profondément le monde du livre et la fabrication du manuscrit à chacune de ses étapes, aussi déclinons-nous au fil du texte leurs spécificités²¹⁹.

SUPPORT : LE PAPIER

Dans le domaine arabo-islamique, la plupart des documents conservés sur papyrus sont du ressort de la diplomatie et non de la codicologie. Seuls quelques vestiges de manuscrits en caractères arabes copiés sur papyrus nous sont en effet parvenus et il est donc particulièrement difficile d'établir le rôle que ce matériau a joué dans l'histoire du livre en écriture arabe.

Le parchemin semble avoir été connu et utilisé en Orient dès le début du Ier millénaire de notre ère²²⁰. Il était couramment utilisé au moment de la conquête arabe et les fragments de corans de style *hiġāzī*²²¹ attestent de l'utilisation du parchemin dans l'ensemble du monde islamique dès le début de l'islam. Il est employé de manière courante jusqu'au X^e siècle avant que la diffusion du papier n'entraîne sa disparition progressive. Il ne subsiste alors qu'au Maghreb et au Proche-Orient, dans les communautés non musulmanes. Des manuscrits syriaques ont été copiés sur parchemin jusqu'au XIII^e siècle : une traduction de la *Materia medica* de Dioscoride est ainsi transcrite au XII^e siècle, vraisemblablement dans une communauté chrétienne proche de Diyarbakir²²². Il demeure qu'à cette époque, la copie de texte arabe sur parchemin au Proche-Orient reste exceptionnelle : les manuscrits en langue arabe, y compris ceux contenant des textes chrétiens²²³, sont désormais copiés sur papier.

Les manuscrits orientaux de Mazarin ne dérogent pas à cette règle et l'ensemble est transcrit sur papier. La diversité de ce matériau se retrouve dans l'ensemble de la collection, que les copistes aient utilisé du papier oriental, du papier occidental ou certains papiers spéciaux pour orner leur ouvrage.

²¹⁹ Ce chapitre doit beaucoup à l'ouvrage dirigé par François Déroche : *Manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe* Paris : Bibliothèque nationale de France, 2000.

²²⁰ Ronald Reed, *Ancient skins, parchments and leathers*, London ; New-York : Seminar Press, 1972, p.277

²²¹ Cette désignation a été retenue par les paléographes pour les anciennes variétés d'écritures livresques, en référence à la région où se trouvent Médine et La Mecque puisque ces écritures y étaient en usage lors de l'apparition de l'islam.

²²² BNF, Arabe 4947.

²²³ BNF, Arabe 6, par exemple.

Éléments chronologiques

Le papier est connu en Chine cinq siècles avant l'islam et il semble que les Sassanides l'aient employé pour certains documents officiels²²⁴. Par ailleurs, il est utilisé sur les bords de la Méditerranée avant la conquête arabe, comme en attestent les fragments de papier datant du début du VIII^e siècle en Palestine, voire du VII^e siècle en Égypte, même si cet usage est très limité.

D'après les chroniques arabes, la technique de fabrication du papier est transmise aux Arabes par les prisonniers chinois en 751, après la bataille d'Atlaḥ, près de Talas. On retient classiquement cette date comme le début de l'expansion massive du papier et de son utilisation par les musulmans. Les premiers moulins sont construits à Samarcande, le papier est ensuite rapidement introduit dans la capitale abbasside, Bagdad²²⁵, puis au Yémen, en Égypte, en Syrie, au Maghreb et en Espagne. Le papier étant impossible à gratter et donc à effacer sans traces, le calife Hārūn al-Rāšīd décide, en 808, de rendre ce support obligatoire pour la transcription des documents administratifs.

Dans un même espace méditerranéen, l'utilisation du papier pour la fabrication des livres connaît une expansion différente selon les régions et les communautés.

Les papiers orientaux

On connaît mal les procédés de fabrication du papier oriental. Al-Mu'izz ibn Bādīs, souverain ziride d'Ifrīkiyā, les décrit au XI^e siècle mais les sources sont assez rares. En outre, les analyses concernant la composition de la pâte à papier sont trop peu nombreuses et ne peuvent donc nous livrer des renseignements exploitables quant à l'identification des fibres utilisées.

Le papier oriental diffère du papier occidental par son aspect plus lisse. Ceci résulte des deux étapes de préparation de la feuille : elle est encollée à l'amidon de riz, de blé ou de maïs – alors qu'on utilise de la gélatine en Occident – avant d'être lissée à l'aide d'une dent d'animal ou d'un instrument de métal, de verre ou d'agate qui laisse sur la feuille des traces parallèles caractéristiques. Cette manière d'apprêter le papier lui permet de garder son brillant et de mieux se conserver mais elle rend également son observation plus difficile.

L'étude des traces visibles sur le papier n'en est à qu'à ses débuts mais permet toutefois d'établir une certaine typologie des papiers « arabes »²²⁶. Outre les traces laissées par les tiges végétales placées sur une forme souple, les fils de chainettes qui les assemblent sont disposés de manière caractéristique et différenciée. Aussi, lorsqu'ils

²²⁴ Cette hypothèse est vraisemblable dans la mesure où les Sassanides avaient des rapports commerciaux et diplomatiques réguliers avec l'Asie centrale et la Chine, où le papier était utilisé couramment.

²²⁵ L'existence d'une papeterie y est attestée dès 794.

²²⁶ Voir Geneviève Humbert, « Papiers non filigranés fabriqués au Moyen-Orient jusqu'en 1450, Essai de typologie », *Journal Asiatique*, vol. 286, n°1, p. 1-54.

Pour les papiers persans, se reporter à Francis Richard, « Le papier utilisé dans les manuscrits persans du XV^e siècle de la Bibliothèque nationale de France », dans Monique Zerdoun Bat-Yehouda (dir.), *Le papier au Moyen-Âge*, Turnhout : Brépols, 1999, p. 31-40.

sont discernables²²⁷, permettent-ils de donner quelques indices sur les lieux de production et d'esquisser une datation.

Au Proche-Orient, ils sont généralement groupés par deux ou trois²²⁸, voire quatre ou cinq, avec une alternance possible des groupes, tandis qu'au Maghreb et en Espagne, ces fils sont régulièrement espacés de quarante à cinquante millimètres. Les fils de chainettes groupés par deux signalent quant à eux un papier provenant d'Égypte, produit aux environs de 1350²²⁹. La teneur des informations dont nous disposons ne permet toutefois pas d'aller plus loin. Il est actuellement impossible d'identifier avec précision une date, un nom de lieu ou de moulin avec un type de papier.

La question du format des feuilles, pour essentielle qu'elle soit dans toute étude codicologique, est difficile à trancher. Les manuscrits dont nous disposons ont fait l'objet de massicotage lors d'opérations de reliure ou de réparation et n'ont donc pas gardé leur format original. La plupart des sources dont nous disposons ne font qu'allusion à ce point et les recherches menées jusqu'à présent ne peuvent se contenter que d'hypothèses²³⁰ même s'il apparaît certain que la destination et l'usage du papier en déterminent le format. S'il existe des variations dans les mesures ou des divergences dans les formats selon les cours, certaines dénominations attestent d'une hiérarchie et d'une utilisation des formats commune à l'ensemble du monde musulman, comme l'indiquent les recommandations de Rachid al-Din Fazl-ollāh²³¹ pour les livres de sa fondation : les recueils de *ḥadīṭ* devraient être copiés sur du papier *be qaṭ'-i ke monāseb dānand* (au format qu'il convient) tandis que les Corans devraient l'être sur du *qaṭ'-e ḥāl-e bozorg-e baḡdād* (in-folio de Bagdad). Le *Recueil de Rachid* (Arabe 2324) nous offre justement un exemple rare d'un manuscrit ayant conservé au fil des siècles son format original (in-folio de Bagdad).

Les papiers européens

Dès le milieu du XIV^e siècle, des papiers italiens sont importés au Maghreb²³². La technique de fabrication, mise au point vers 1264 à Fabriano, diffère des papiers orientaux par l'emploi de fils vergeurs métalliques et l'espacement régulier des fils de chainettes. La production occidentale se développe rapidement du fait du moindre coût de ce papier. Vers 1280 apparaît le filigrane, marque de cuivre permettant d'identifier le fabricant. Au XV^e siècle, on trouve fréquemment des papiers filigranés dans l'Empire ottoman mais c'est au XVI^e siècle que papier filigrané et papier non filigrané sont utilisés à part égale. Aux XVII^e et au XVIII^e siècles, en Turquie, en Syrie et en Égypte, la majorité

²²⁷ On ne peut généralement que deviner la présence d'un fil perpendiculaire aux fils vergeurs. Sur certains types de papiers, ils apparaissent distinctement et peuvent donc être étudiés.

²²⁸ Comme par exemple dans les manuscrits BNF, Arabe 1662 ou Arabe 1669.

²²⁹ Geneviève Humbert, « Un papier fabriqué vers 1350 en Égypte », dans Monique Zerdoun Bat-Yehouda (dir.), *Le papier au Moyen-Âge*, Turnhout : Brepols, 1999, p. 61-73.

²³⁰ Concernant le papier utilisé par les Mamelouks, voir Walther Björkman, *Beiträge zur Geschichte der Staatskanzlei im islamischen Ägypten*, Hamburg : Friederichsen, De Gruyter and Co., 1928, p. 114.

²³¹ Rachid al-Din Fazl-ollāh (1247-1318). Il entre au service des il-kahnides en tant que médecin et suit Ghāzān lors des campagnes contre les Mamelouks en 1302-1303. Conseiller influent, il fut notamment le vizir d'Oldjaytū, avant d'être destitué de cette charge en 1317 et mis à mort l'année suivante. Lettré, il connaît aussi bien l'arabe que le persan, et fonde à Tabriz un quartier entièrement dévolu à l'enseignement et au livre dont il fait une fondation religieuse (*waqf*). Qu'il s'agisse des papetiers, des copistes, des relieurs ou des bibliothécaires, les métiers du livre y sont à l'honneur.

²³² Voir le manuscrit Rabat, BGA D 529.

des manuscrits sont copiés sur des papiers filigranés. Conscients du marché que l'Orient représente, les papetiers qui exportent leur production vers le monde musulman modifient les filigranes afin d'en faire disparaître les croix ou les motifs chrétiens pour les remplacer par des ancrs, des couronnes surmontées d'étoiles et de croissants comme dans le manuscrit Arabe 1571.

En Perse et en Inde, les papiers importés d'Europe ne sont utilisés qu'à la fin du XVIII^e siècle. Ainsi, les manuscrits persans de la collection de Mazarin copiés sur du papier européen l'ont-ils été dans l'Empire ottoman. Le manuscrit Persan 112 est copié au XVI^e siècle sur du papier oriental, à l'exception du dernier feuillet, vraisemblablement manquant, qui a été refait, au début du XVII^e siècle, sur du papier européen mais dans l'Empire ottoman. Le même procédé se retrouve dans le manuscrit Persan 107, dont « les Mémoires du Sultan Babūr », copiées sur du papier indien, sont intégrées dans un recueil ottoman, rédigé sur du papier européen. En effet, si le monde musulman, et tout particulièrement l'Occident, a très tôt adopté les papiers européens, la Perse et l'Inde ne le feront que timidement à la fin du XVIII^e siècle. Le papier non filigrané continue d'être fabriqué en Orient jusqu'au début du XX^e siècle.

Les papiers spéciaux

Nombreux sont les manuscrits composés sur du papier décoré. Les pages peuvent être teintées, marbrées, semées d'or ou d'argent. Au cours des siècles, plusieurs techniques apparaissent qui vont permettre d'une part de produire des papiers décorés à grande échelle, d'autre part de décorer de manière rapide les feuillets de manuscrits déjà copiés²³³.

Papiers teintés

De nombreux manuscrits orientaux contiennent des feuillets colorés, surtout en ocre, saumon, rose ou vert pâle. Si l'on connaît des ouvrages entièrement ou en partie copiés sur des papiers de couleurs – comme le manuscrit Persan 112 dont les 139 premiers feuillets sont teintés en brun –, la pratique consiste généralement à insérer dans le cahier un, deux ou trois bifeuillets colorés afin d'obtenir une alternance avec des feuillets blancs. Le manuscrit Arabe 624 est ainsi truffé de feuilles saumon éparpillées de façon irrégulière. Mais les couleurs peuvent également alterner comme dans le manuscrit BNF, Arabe 891 où les feuillets blancs alternent avec des feuillets saumon ou des feuillets ocres.

En Perse, l'utilisation et la fabrication des papiers ornés et colorés connaît un âge d'or au XV^e siècle, date à laquelle de nouvelles techniques émergent et se développent.

Papiers ornés

D'autres techniques se développent afin de décorer les feuilles de papier : celle des silhouettes, celle du sablage d'or, celle du mouchetage et celle de la marbrure.

La technique des « silhouettes » est présente en Perse dès le XV^e siècle. Il s'agit d'appliquer au pochoir des arabesques, des formes végétales ou animales, le plus

²³³ Pour plus de détails sur les éléments qui vont suivre, se reporter à Yves Porter, *Peinture et arts du livre*, Paris ; Téhéran : Institut français de recherche en Iran, 1992.

souvent en rouge et en violet. La palette des couleurs est bien entendu étendue et il n'est pas rare de trouver des silhouettes dorées comme dans le manuscrit Persan 54. Les feuilles ainsi décorées permettent de rompre la monotonie d'un ouvrage. Les copistes évitent généralement de transcrire du texte sur ces motifs, mais l'on connaît des exemples ottomans qui les intègrent dans la justification. Le papier ottoman silhouetté du XVII^e siècle se distingue du persan par l'emploi d'un procédé différent, consistant à réaliser les décors en imprégnant la feuille d'encre par le biais de tampons de feutre, les couleurs étant aussi bien marquées d'un côté de la feuille que de l'autre.

La Perse développe vers 1460 une autre technique, celle du mouchetage ou du sablage d'or : de fines gouttelettes d'or liquide sont répandues sur le papier à l'aide d'un pinceau, avant ou après la copie. Dans cette optique de diversification des papiers produits, la marbrure, annoncée par la technique des papiers « coulés »²³⁴ se développe aussi bien en Perse (*abrī*) que dans l'Empire Ottoman (*ebru*) à partir du XVI^e siècle. La palette, d'abord composée de deux couleurs, s'étoffe progressivement tandis que les motifs se complexifient. L'*ebru* connaît un succès tel qu'il est imité en Europe dès la fin du siècle. Si ces papiers sont utilisés pour le corps de l'ouvrage, ils le sont également pour la reliure. L'importance accordée au papier et à son aspect est un des traits caractéristiques de la production livresque perse et ottomane.

CAHIERS, REGLURE ET MISE EN PAGE

Les cahiers

Même si l'éventail des possibilités est étendu, le quinion reste le format de cahier le plus commun dans les manuscrits sur papier. On rencontre fréquemment des formules atypiques – ternions, binions ou bifeuillets seuls – pour les cahiers de début et de fin du manuscrit, et il n'est pas rare que soit ajouté un feuillet dans tel ou tel cahier.

Les quaternions sont assez nombreux et certaines hypothèses peuvent être émises quant à leur usage. L'étude des manuscrits arabes et persans de la collection de Mazarin révèle que la plupart des ouvrages copiés en Iran ou dans sa sphère d'influence – Asie mineure, Inde, Asie centrale – le sont sur des cahiers de huit feuillets. Cette tendance recoupe celle que l'on retrouve à l'échelle de l'ensemble des manuscrits de l'Ancien Fonds persan de la BNF. Ainsi, au XIII^e siècle, quinions et quaternions sont utilisés de manière égale tandis qu'à partir du XIV^e siècle, la deuxième formule prend le pas sur la première²³⁵ et domine la production persane au XVII^e siècle.

La foliotation des manuscrits est fréquente. Notons toutefois que cette numérotation, qui apparaît tardivement dans l'histoire du livre, est généralement ajoutée *a posteriori*. D'autres systèmes de repérage de l'ordre des feuillets sont employés, qu'il s'agisse de la numérotation des cahiers, des réclames ou des marques de milieu de

²³⁴ La feuille de papier est ornée, d'un seul côté, d'un décor coulé coloré – brun, jaune, ocre, rouge ou violet. On en trouve des exemples dans un ensemble de manuscrits copiés entre 1470 et 1490. Francis Richard émet l'hypothèse que ces papiers sont la création d'un seul atelier aq-qoyunlu.

²³⁵ Au XIV^e siècle, on compte vingt-deux manuscrits sur trente rédigés sur des cahiers de huit feuillets ; au XV^e siècle, quarante-six manuscrits sur quatre-vingt.

cahiers. Les études sur ces marques font état de pratiques divergentes entre le Maghreb et le Proche-Orient, ainsi qu'entre les milieux musulmans et les milieux chrétiens de cette aire géographique²³⁶.

La réglure

La présentation finale du manuscrit garde la trace des conditions dans lesquelles il a été copié, notamment dans le soin apporté à l'écriture : la copie d'un traité par un étudiant ne répond pas aux mêmes exigences que la transcription d'œuvres poétiques pour un prince. Notes de travail et copie soignée se distinguent par leur travail de préparation respectif, et particulièrement par la mise en place d'une réglure, qui témoigne également d'un souci de mise en page.

La réglure est la trace la plus perceptible de la décision d'organiser l'espace de la page : les lignes tracées permettent au copiste d'écrire avec régularité et aussi droit que possible tandis qu'elles peuvent également permettre de guider l'enlumineur dans la réalisation de décors ou le relieur dans l'ornementation des plats.

La réglure est employée par les copistes musulmans dès le VII^e siècle et l'utilisation massive du papier pourrait expliquer le succès des procédés laissant une marque en relief, et notamment de la *mistara* ou tablette à régler. Constituée d'une plaque de carton ou de bois, sur lesquelles sont fixés des fils d'épaisseur variable correspondant aux limites de la justification et aux rectrices, la *mistara* est placée sous la feuille de papier avant que le copiste ne frotte le long des fils avec son pouce pour faire apparaître de légers reliefs. Souple d'emploi, elle permet de réaliser des systèmes de réglure complexes facilement imposables sur des dizaines de cahiers dont les manuscrits Arabe 1619 ou 1622 offrent des illustrations.

Si les schémas de réglures connaissent quelques variations à l'intérieur du monde islamique, surtout à l'époque de l'utilisation du parchemin, l'introduction de cet instrument facilitant considérablement le travail de réglure entraîne une certaine uniformisation des types.

L'observation attentive des traces laissées par la réglure permet d'éclairer les choix de mise en page opérés par le copiste. Le choix du nombre de lignes, l'unité de réglure – la hauteur séparant chacune des lignes – ou le rapport entre la largeur et la hauteur de la surface d'écriture sont autant d'éléments qui nous renseignent sur les préoccupations esthétiques du copiste. Il faut toutefois noter que le rognage des manuscrits lors des opérations de reliure modifie les dimensions des feuillets, diminuant ainsi la possibilité d'établir un rapport entre la justification et le format.

La mise en page

La mise en page désigne les différents éléments qui apparaissent sur une page : l'écriture mais aussi les marges et les décors ainsi que les rapports entre ces composantes. Si l'étude de la réglure permet d'émettre les premières hypothèses sur le projet esthétique du copiste, il est nécessaire d'élargir ensuite l'investigation à

²³⁶ François Déroche (dir.), *Manuel de codicologie...*, p. 97-109.

l'ensemble de la page, voire de la double page, tout en prenant en compte le rognage dont elles ont pu être l'objet.

L'examen des manuscrits atteste de l'utilisation d'instruments de base pour construire des figures, qu'il s'agisse du compas ou de la règle qui sert à tracer les rectrices, mais également à réaliser la liaison entre le *ḥā* et le *mīm* de *Raḥmān* dans la *basmala*.

Le goût du public médiéval cultivé pour les énigmes explique vraisemblablement le soin que prennent les artistes à élaborer des enluminures aux proportions remarquables²³⁷. La question de l'équilibre de la page est cruciale pour les copistes qui, s'ils ne maîtrisent pas la dimension des feuillets qui peut être variable, ont la main sur la mise en page.

Si l'on s'attache à la disposition des lignes, nous pouvons constater que la tradition manuscrite arabe suit généralement le modèle des lignes longues, celles-ci étant constantes dans l'ensemble de l'ouvrage. Les manuscrits de Mazarin confirment les expériences de Polosin sur la densité du texte, qui reste globalement stable page après page²³⁸. La poésie fait toutefois figure d'exception, puisque sa structure et la présence de rimes encouragent une mise en page spécifique mettant en évidence les éléments récurrents. Les vers du *Rosaire des justes* de Ġāmī²³⁹ (Persan 345) et de *Laylā va Maḡnūn* (Persan 373) sont ainsi disposés sur deux colonnes délimitées par une bande dorée tandis qu'un cadre – à filet noir pour le premier, bleu et or pour le second – souligne la répartition des éléments textuels.

Les lignes d'écriture sont souvent disposées horizontalement, perpendiculairement à la marge du fond. Mais cette règle générale souffre d'exceptions, comme dans le manuscrit Persan 54 : les éléments textuels sont encadrés et le copiste a fait le choix de lignes orientées obliquement pour certains d'entre eux (**fig. 7**).

²³⁷ Valery Polosin, « “All is Numbers” ? An Unknown Numerical Component in the Design of Medieval Arabic Manuscripts », *Manuscripta Orientalia*, vol. 5, n° 1, mars 1999, p. 7-11.

²³⁸ Valery Polosin, « Arabic Manuscripts: Text Density and its Convertibility in Copies of the Same Work », *Manuscripta Orientalia*, vol. 3, n° 2, juin 1997, p. 3-17.

²³⁹ Abd al-Raḥmān ibn Aḥmad Nūr al-Dīn Ġāmī (1414-1492). Poète et savant afghan, il est l'un des derniers poètes soufi de Perse. Il est fortement marqué par trois poètes persans Nizami, Saadi et Hafez.



Figure 7 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Nišabūrī, *Qisas al-anbiyā'* (*Histoires des prophètes et des rois du passé*), f. 13 r°. Paris, BNF, Persan 54.

Les colophons sont parfois traités de manière spécifique. Ils sont ainsi fréquemment inscrits dans un espace triangulaire, à la fin du manuscrit (fig. 8).

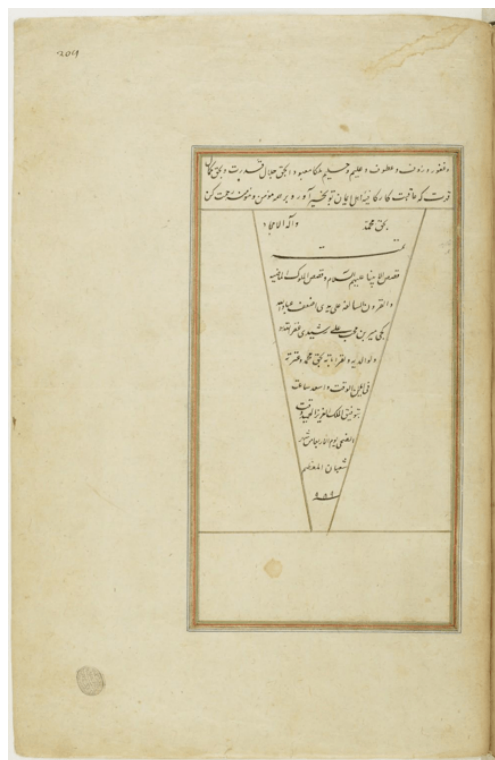


Figure 8 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Nišabūrī, *Qisas al-anbiyā'* (*Histoires des prophètes et des rois du passé*), 209 r°. Paris, BNF, Persan 54.

ÉCRITURES ET COPISTES

D'époque et de régions différentes, les manuscrits de Mazarin retracent en quelque sorte l'histoire et la diversité des écritures arabes.

L'arabe, langue sémitique, utilise un alphabet consonantique, qui adjoint aux vingt-six consonnes trois voyelles longues. Les difficultés de lecture liées à l'absence de voyelles courtes et à la confusion possibles entre consonnes de même tracé, amènent la création de signes spécifiques. La vocalisation des textes par la souscription ou la suscription de points de couleurs permet d'identifier les voyelles tandis que des signes diacritiques différencient les consonnes. Le manuscrit Arabe 432 présente un exemple de texte vocalisé accompagné de signes orthoépiques, autant d'indications visant à faciliter la lecture d'un texte sinon fastidieuse.

La nécessité de fixer le texte coranique de manière efficace et l'extension de la langue arabe qui suit les grandes conquêtes des VII^e et VIII^e siècles permet un développement extraordinaire de l'écriture. En 685, 'Abd al-Malik décide de faire de l'arabe la langue des chancelleries de l'empire. L'écriture se divise alors en deux axes : les graphies non livresques et cursives qui servent à copier les textes officiels ; les graphies anguleuses et variées, regroupées sous le terme de « coufique » - désormais plus justement appelées « écritures livresques abbassides » - pour les textes religieux.

Investie d'une fonction religieuse forte, elle remplit un rôle utilitaire et ornementale indéniable. Il faut souligner l'importance dans le monde musulman de la fonction de copiste – *kāteb* en arabe –, qui occupe notamment une place essentielle dans le fonctionnement de l'administration de l'État.

Les manuscrits révèlent une très grande diversité dans les types d'écriture, lesquels varient considérablement d'une zone géographico-culturelle à une autre.

Écritures maghrébines

Le X^e siècle marque une rupture entre l'Occident et l'Orient musulmans dans le domaine de l'écriture, les livres provenant du Maghreb et de l'Espagne se distinguant par l'emploi d'une graphie particulière, le *magribī*. Houdas²⁴⁰ fait dériver cette nouvelle écriture du « coufique », l'écriture livresque abbasside, mais la rapidité de son élaboration et de son développement rend cette hypothèse caduque. François Déroche propose d'y voir plutôt un dérivé d'une écriture documentaire, elle-même issue de l'écriture des papyrus des premiers siècles de l'hégire²⁴¹. L'écriture livresque abbasside s'inspire également de ces modèles et il n'est pas improbable qu'elle influence sur certains points le *magribī* et soit notamment à l'origine des brisures introduites sur certaines courbes.

L'importance de l'instrument utilisé par les copistes ne doit pas être négligé : les copistes occidentaux utilisent ainsi un calame à pointe mousse, similaire à celui utilisé pour la copie sur papyrus, et bien différent de celui, à pointe dure, qu'emploient les copistes orientaux.

L'esthétique du *magribī* tranche radicalement avec celle des écritures orientales. Houdas écrit : « les bords du trait maghrébin sont, pour ainsi dire, estompés, au lieu

²⁴⁰ Octave Houdas, *Essai sur l'écriture maghrébine*, Paris : École des langues orientales vivantes, 1886.

²⁴¹ François Déroche, *Le livre manuscrit arabe : préludes à une histoire*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2004, p. 75 sq.

d'être à arêtes vives et nettes comme ceux du neshky [...] En outre, la largeur du trait maghrébin, sans être tout à fait uniforme, ne présente pas cette succession de pleins s'amincissant en véritable déliés qui donne un cachet si mal à l'écriture neshky²⁴² ». Plus renflée que le coufique, cette écriture se caractérise par l'allongement de certaines lettres comme le *mīm*, l'arrondi d'autres comme le *nūn* ou l'*alif* qui forment de larges cercles qui débordent sur la ligne suivante dans les finales des mots. La manière de ponctuer le *fā'* et le *qāf* est spécifique, puisqu'au Maghreb le *fā'* se distingue par l'adjonction d'un point au dessous de la lettre – il est au dessus en Orient – tandis que le *qāf* reçoit un point au dessus de la lettre au lieu de deux dans les usages orientaux (fig. 6).

Si les milieux orientaux accordent une importance particulière à l'écriture et ont donc favorisé le développement d'un véritable art calligraphique, les milieux occidentaux attachent beaucoup moins d'importance à cette question.

Seuls quelques manuscrits présentent ce type particulier d'écriture : Arabe 420, 1055, 1170 et 1215. Arabe 420 présente ainsi un texte vocalisé, les signes orthoépiques sont notés en rouge, le *hamza* est marqué par un point jaune. Si les versets ne sont pas séparés, un décor formé de deux triangles jaunes superposés marque les groupes de cinq versets. Chaque sourate est surmontée de son titre et du nombre de ses versets en caractères « coufiques » jaunes dont le contour a été tracé à l'encre. Le titre de la S. I est placé à l'intérieur d'un bandeau (f° 1 v°). Les indications qui signalent au croyant quand se prosterner (*sağda*) sont réservées sur fond rouge au centre d'un losange jaune.

Écritures orientales

Simultanément à cette rupture qui fracture l'unité graphique du monde musulman, la pratique de la calligraphie est bouleversée en Orient. Les écritures dites « cursives », au tracé plus souple et facile à réaliser, se développent et se généralisent dans une société où l'écrit se diffuse largement, favorisé en cela par l'introduction du papier.

L'écriture nashī

Il s'agit là de l'écriture la plus courante dans le monde arabo-islamique. Certains auteurs y distinguent six styles qui seront repris siècles après siècles, créant une sorte de typologie qu'il serait commode d'employer dans un souci de classification. Toutefois, Adrian David Hugh Bivar exprime bien toute la difficulté d'utiliser des dénominations qui n'ont pas clairement et majoritairement défini les styles qu'elles prétendent désigner : « Des manuels arabes de calligraphie, suivis par plusieurs commentateurs récents, appliquent des termes spéciaux (*thulth*, *muḥaqqaq*, *rayḥānī*, *ruq'a*, etc.) aux variétés du *nashkī* ; mais comme l'application de ces termes à des périodes successives ne rime à rien et que les catégories qui figurent sur les monuments ne correspondent pas toujours, il est sûr de n'employer que le terme général²⁴³. »

Mais ces six styles canoniques définis par les calligraphes qui leur ont attribué à chacun un emploi spécifique constituent davantage un répertoire dans lequel le copiste peut puiser que des règles strictes auxquelles il doit impérativement se conformer.

²⁴² Octave Houdas, *Essai...*, p. 105.

²⁴³ Adrian David Hugh Bivar, « Kitābāt », *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e édition, Leiden : E. J. Brill ; Paris : G. P. Maisonneuve et Larose, 1960-2009, p. 228.

L'écriture persane

Dès la période la plus ancienne de l'islam, la calligraphie est élevée au rang d'art sur le territoire perse. Au XI^e siècle, l'écriture arabe est adoptée pour transcrire le persan mais il est difficile de dater l'adoption de styles propres.

De nouvelles écritures apparaissent tout au long des siècles, nées le plus souvent dans le milieu de la chancellerie (*divān*). L'écriture *ta'liq* – « suspendue » – utilisée pour copier des textes officiels à partir du XIV^e siècle, est ainsi le résultat des expérimentations des membres du *divān* en vue d'établir une écriture dont les ligatures rendraient toute falsification impossible²⁴⁴.

Concomitamment à l'apparition d'une secte gnostique et cabaliste, une nouvelle écriture, combinaison du *nashī* et du *ta'liq*, est inventée : le *nasta'liq*. Elle est utilisée pour la première fois vers 1375, à Tabriz et quelques années plus tard à Bagdad. Parmi les manuscrits persans de Mazarin, les Persan 49, 54, 106, 112, 115, 256, 335, 345 et 373, sont écrits en *nasta'liq* ; Persan 224, transcrit dans une écriture aux formes très aplaties, avec des pleins et des déliés, annonce certains caractères du *nasta'liq* ; enfin, une partie de Persan 286 est proche du *nasta'liq*. Bien entendu les différentes graphies ne s'excluent pas et les manuscrits Persan 258, 318 et 338 offrent des exemples intéressants de la combinaison du *nasta'liq*, employé pour le corps du texte, et du *nashī*, pour les titres.

Sous l'impulsion de l'art des cours de Chiraz, d'Ispahan et de Hérat, ce style se généralise dès 1430, parfaitement adapté à la mise en page de la poésie persane. Il s'impose ainsi pour la copie des livres dans le monde iranien, mais aussi en Inde et dans l'empire ottoman.

L'écriture turque

L'État ottoman naît dans les années 1270. Le sultan et son entourage encouragent la production artistique qui se développe à mesure que l'Empire s'affermir. Au XV^e siècle, l'art ottoman se singularise de l'art byzantin et de l'art arabo-islamique. Les souverains fondent des ateliers qui attirent à la cour des artistes renommés, tandis que les fonctionnaires ottomans emmènent dans leurs voyages diplomatiques des livres, créant un cercle vertueux d'émulation, tant technique qu'esthétique.

La tradition ottomane repose sur l'enseignement légendaire de Yakut et des six styles. Les livres en turc sont généralement copiés en *nashī* (*nesih* en turc), écriture également utilisée pour les livres en langue arabe, tandis que les ouvrages poétiques utilisent le *nasta'liq*, désigné dans l'Empire ottoman par le terme *ta'liq*.

ORNEMENTATION

Les manuscrits du cardinal sont loin d'être tous ornés et décorés avec soin. Nous l'avons dit, les ouvrages réunis par Naudé puis par de La Poterie n'ont pas vocation à constituer une collection d'apparat, mais une collection savante. La bibliothèque de Mazarin recèle toutefois quelques perles.

²⁴⁴ Le procédé n'est bien entendu pas limité au domaine oriental puisque des procédés similaires sont employés dans le domaine latin, nous pouvons notamment citer à titre d'exemple l'écriture papale.

Si l'étude des décors peut surprendre de prime abord lorsque l'on s'intéresse aux manuscrits eux-mêmes et non à l'histoire de l'art, elle demeure primordiale. Elle apporte de précieuses informations de datation et de localisation et peut permettre de retracer les pérégrinations de l'ouvrage lorsque les enluminures ont été ajoutées postérieurement à la copie²⁴⁵. La présence ou l'absence d'ornementation renseigne sur le statut du livre et sur le personnage pour lequel il a été copié. Si le type de papier ou le style de l'écriture sont des éléments cruciaux, le décor – enluminures, peintures mais également reliures – est souvent le paramètre décisif pour déterminer l'origine de la copie et son histoire. Les matériaux et les instruments employés pour le décor peuvent également renseigner utilement sur le lieu et les conditions de fabrication du manuscrit ; la diversité des colorants utilisées pour les encres témoignent ainsi d'une certaine histoire des goûts mais également des courants commerciaux²⁴⁶.

L'étude des manuscrits peut être complétée par certaines sources, en particulier des manuels techniques et des traités²⁴⁷ rédigés pour ou par des artistes qui nous éclairent sur les techniques employées, les artistes réputés et leurs œuvres²⁴⁸. Les inscriptions et les documents d'archives qui renseignent sur l'organisation des métiers et des ateliers sont utiles, mais il ne faut pas négliger le caractère oral de la transmission des savoirs entre artistes et apprentis, tout comme l'aura de mystère qui entoure la fabrication des encres et des peintures.

La question de la représentation dans le monde arabo-islamique

L'ornementation des manuscrits est une pratique courante en Orient avant même que l'islam ne se développe, et les musulmans ne dérogeront pas à cette règle ; mais l'embellissement des ouvrages suscite de nombreux débats dans la communauté. La question de la représentation figurative en islam est particulièrement complexe. Entre considérations théologique et juridiques, elle découle d'un fonds culturel multiple qui combine l'héritage de l'Arabie préislamique et les apports des pays conquis. Dès les premiers siècles, le dogme musulman manifeste une réticence à l'encontre de la représentation des être animés, images soupçonnées de rivaliser avec la création divine ou d'être de nature idolâtrique. L'histoire de l'art du livre dans le monde arabo-musulman couvre plusieurs siècles et un territoire géographique extrêmement vaste. Mais les invasions mongoles qui submergent toute la partie orientale de l'Empire musulman et le repli du monde arabe qui s'ensuit, affermissent les positions rigoristes à l'égard des images ; ainsi le juriste al-Nawāwī écrit-il : « La représentation figurée des êtres vivants est rigoureusement interdite et compte parmi les péchés les plus graves²⁴⁹ ». Ceci entraîne un recul progressif de la peinture d'illustrations dans le monde musulman.

²⁴⁵ Voir à ce propos Muhammad Isa Waley, « Waley, M. I. Problems and possibilities in dating Persian manuscripts », dans François Déroche (éd.), *Les manuscrits du Moyen-Orient : essais de codicologie et de paléographie : actes du colloque d'Istanbul, 26-29 mai 1986*, Istanbul ; Institut français d'études anatoliennes ; Paris : Bibliothèque nationale, 1989 p. 7 -15.

²⁴⁶ François Déroche (dir.), *Manuel de codicologie ...*, p. 120-167.

²⁴⁷ Qāḍī Aḥmad ibn Mīr-Monšī, *Calligraphers and painters : a treatise by Qāḍī Aḥmad, son of Mīr-Munshī, circa A.H. 1015/A.D. 1606*, trad. Vladimir Minorsky, Washington : Smithsonian Institution, 1959.

²⁴⁸ Voir pour plus de précisions, Yves Porter, *Peinture et arts du livre...*

²⁴⁹ Dominique Clevenot, *Une esthétique du voile : essai sur l'art arabo-islamique*, Paris : Ed. l'Harmattan, 1994, p. 75-76.

Cet interdit de la représentation des êtres vivants dans l'art, et tout particulièrement celle du prophète, entraîne le développement d'un art caractérisé par l'absence de figuration, la calligraphie, la géométrie et l'arabesque. Il faut toutefois souligner que l'aniconisme a été diversement suivi. La place de la figuration diffère selon la nature profane ou sacrée des textes, mais également selon l'époque ou le lieu de production. La diversité des peuples qui composent le monde islamique se révèle dans les rapports fort différents à l'image et par des productions parfois dissemblables. Les régions persanophones et turcophones se distinguent ainsi au sein de la culture arabo-musulmane et l'ornementation y connaît des évolutions importantes.

Antécédents et parallèles

Certains manuscrits grecs et latins datant de l'Antiquité tardive ou de l'époque byzantine présentent des éléments décoratifs qui ont vraisemblablement inspiré les artistes orientaux : la *tabula ansata* ou l'*ansa* auraient ainsi inspiré la forme de panneau qui apparaît dans les plus anciens exemples d'enluminure islamique²⁵⁰. Des rapprochements peuvent être effectués entre les nuages en forme de ruban et des prototypes chinois ou entre les fleurs de lotus et des modèles indiens. L'étoile à huit branches, motif tout particulièrement fréquent dans les corans anciens, est l'exemple le plus significatif des liens qui unissent les ornements des textiles coptes et ceux des manuscrits orientaux.

Si certaines fonctions du décor répondent aux mêmes exigences – comme la structuration du texte en vue d'en faciliter la lecture – l'ornementation du livre en Europe suit un cheminement bien différent de son homologue arabo-islamique. L'illustration du livre chrétien au Moyen Orient joue toutefois un rôle en Iraq et en Iran, où elle influence les productions artistiques. Le monde artistique est un monde poreux fait d'influences diverses, aussi retrouve-t-on les liens qui unissent des productions apparemment sans rapport. Le verso du feuillet 173 du manuscrit Persan 54 (**fig. 9**) offre un exemple parmi d'autres : la peinture illustre l'histoire des Sept Dormants d'Éphèse. Ils sont représentés endormis dans la caverne où ils ont trouvé refuge avec leur chien, l'empereur Dèce à leur recherche. Il s'agit là d'un traitement islamisé d'une représentation bouddhique à l'époque timouride.

²⁵⁰ Voir Thomas Walter Arnold et Adolf Grohmann *The Islamic book, a contribution to its art and history from the VII-XVIII century*, Leipzig : Pegasus Press, 1929, p. 25 ; Robert Ettinghausen, « Manuscript Illumination », dans *Survey of Persian Art*, vol. 3, p. 1943-1944.



Figure 9 : Ishaq ibn Ibrāhīm Nišabūrī, *Qisas al-anbiyā'* (*Histoires des prophètes et des rois du passé*), f. 173 v°. Paris, BNF, Persan 54.

Décors et ornements

Les manuscrits orientaux offrent un vaste répertoire d'éléments décoratifs qu'explique l'étendue chronologique et géographique de leur lieu de production.

Le rôle des décors

L'une des principales fonctions de l'ornementation est de permettre au lecteur de se repérer au sein d'un texte qui ne contient pas d'autres éléments discriminants. Au-delà de l'embellissement du texte, elle doit améliorer sa compréhension en le structurant en différentes parties : titres et fins des sourates, fins des versets, vignettes séparant des groupes de cinq ou dix versets, indications de prosternations rituelles.

L'habitude héritée de l'Antiquité d'utiliser une encre rouge pour mettre en évidence certains éléments du texte perdure dans le monde arabo-islamique : le commencement des sourates puis les premiers systèmes de vocalisation sont ainsi écrits en rouge. La différenciation des lettres de même graphie s'améliore ensuite par l'ajout de points jaunes et verts. Le recours à la polychromie permet en effet de mettre en relief un élément du texte, qu'il s'agisse de mots ou d'articulations. Dans le manuscrit Persan 54, les titres et les citations arabes sont ainsi notées à l'encre rouge, dorée ou bleue²⁵¹ (fig. 10).

²⁵¹ Les encres choisies ne sont pas le fruit du hasard et leurs couleurs revêtissent vraisemblablement une charge symbolique.

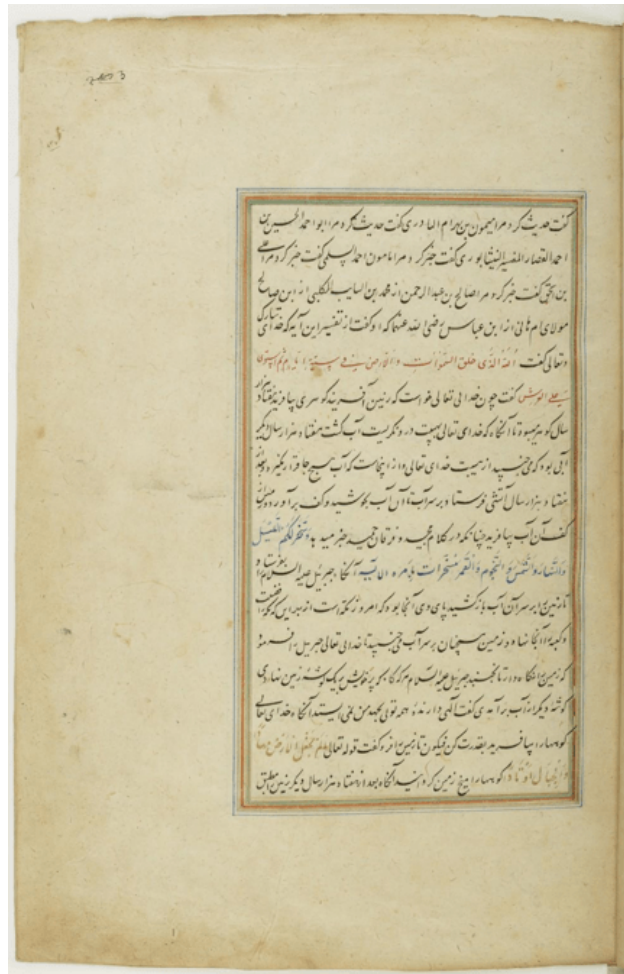


Figure 10 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Nišabūrī, *Qisas al-anbiyā'* (*Histoires des prophètes et des rois du passé*), f. 3 r°. Paris, BNF, Persan 54.

Répertoire ornemental

S'il est impossible de dresser un répertoire exhaustif des ornements employés, il est toutefois possible d'en esquisser les traits.

L'architecture

Le recours au vocabulaire architectural dans l'ornementation des manuscrits est une pratique ancienne. Davantage qu'une représentation strictement figurée de monuments, il s'agit d'allusions à un univers familier des musulmans. Les formes qui évoquent un arc, une arcade ou une niche sont essentiellement utilisées comme encadrement pour un titre illuminé. Avec les Ottomans se généralise l'usage d'un cartouche surmonté d'un motif évoquant une coupole. La distinction entre éléments architecturaux et éléments géométriques peut bien entendu parfois être ténue, mais la place que revêtent les monuments dans l'art arabo-islamique doit rendre attentif à la porosité de ses composantes.

La géométrie

Les premiers artistes islamiques puisent aux sources antiques, byzantines et sassanides, reprenant des motifs décoratifs traditionnels, comme la feuille d'acanthé, les rinceaux de vigne ou la palmette, qui, stylisés et transformés, viennent, en s'associant, créer un art spécifique. Les motifs sont répétés ou modifiés, entrelacés de manière à constituer le fond ou le premier plan d'un décor complexe, qui inclut formes géométriques variées et éléments floraux dans certains cas. Ce sont les losanges, les carrés, les polygones, les étoiles, les triangles et les cercles qui sont le plus souvent utilisés. La construction géométrique des décors se développe dans un contexte où l'intérêt pour les mathématiques va croissant, favorisé notamment en cela par les nombreuses traductions de traités de géométrie. Les figures qui ornent les *sarlawh* – mais également la céramique murale, le bois ou le stuc par exemple – obéissent à des constructions rigoureuses dont le compas et la règle sont les instruments essentiels.

Très richement enluminé, *Le Recueil de Rachid* (Arabe 2324) présente une quantité considérable de motifs décoratifs déclinés dans les nombreux *sarlawh* et *chamseh* qui ornent l'ouvrage. Ce manuscrit contient un ensemble d'opuscules et de traités en arabe, principalement théologiques, rédigés par Rachid al-Din Fazl-ollāh. Dans cette double page enluminée, on peut constater la richesse du répertoire de l'artiste, qui puise dans tout l'arsenal géométrique pour créer au-delà d'une apparente répétition un renouvellement perpétuel des ornements. Ce double frontispice rappelle indéniablement ceux qui ornent les corans de la même époque. Les deux pages tapis se répondent en miroir, elles sont divisées en trois parties tandis que deux bandeaux situés en haut et en bas sont restés vierges. La partie centrale est tapissée d'octogones ornés de motifs et d'étoiles à quatre branches. Les noms du calligraphe, Mohammad b. Mahmoud al Baghdādī (f. 3v), et de l'enlumineur Mohammad b. al-'Afif al-Kāchi (f. 4), sont inscrits dans les cartouches circulaires latéraux (fig. 11).

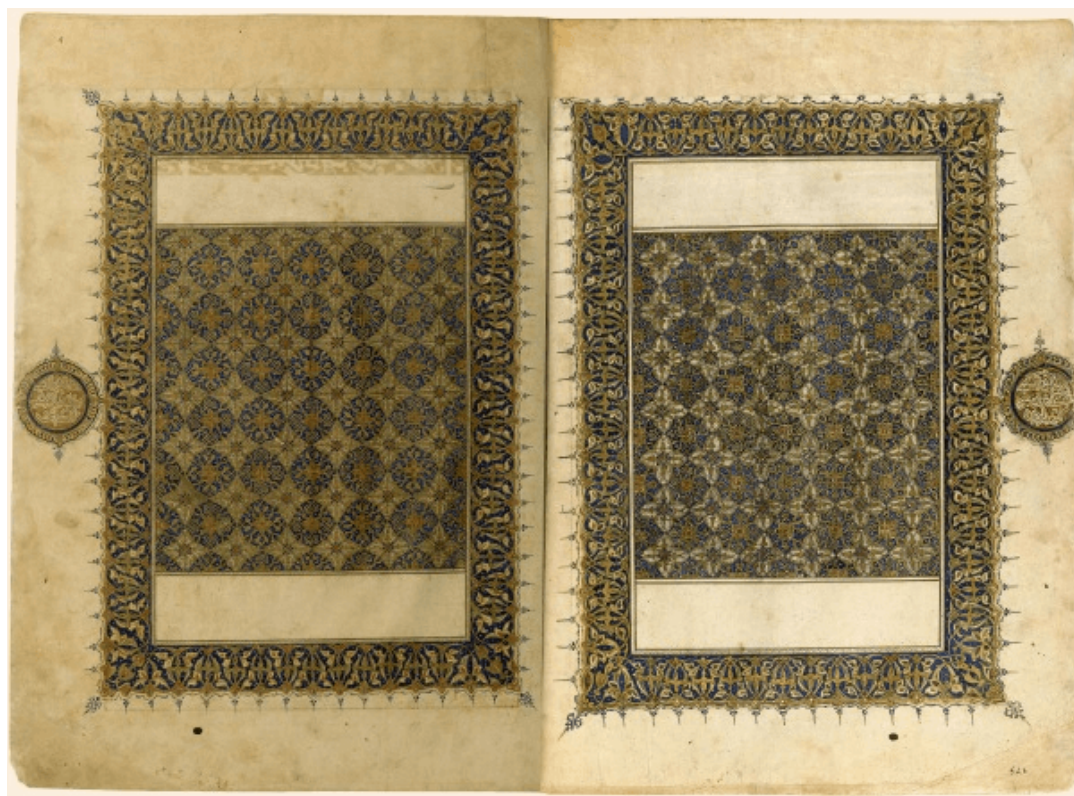


Figure 11 : *Le Recueil de Rachid*, f. 3 v°-4 r°. Paris, BNF, Arabe 2324.

Si l'arabesque, fondé sur la courbe, et l'entrelacs géométrique, construit sur la ligne droite, semblent s'opposer, ces deux motifs sont complémentaires : l'entrelacs structure un espace que l'arabesque remplit dans ses moindres parcelles.

Le monde végétal

Le monde végétal est une source d'inspiration inépuisable pour les enlumineurs : fleurs, feuilles et fruits côtoient des compositions faites d'arborescence ou de tiges ondulantes. Le *sarlawḥ* du *Laylā va Maḡnūn* (Persan 373) présente un décor de volutes florales, motif repris avec des points bleus pour l'ensemble des titres de ce manuscrit. Sur deux des trois *sarlawḥ* des *Maṣnavī* de 'Aṭṭār Nišābūrī (Persan 256) se détachent grenades et demi-grenades²⁵². La préface des *Qisas al-anbiyā'* (*Histoires des prophètes et des rois du passé*) (Persan 54) est transcrite sur une double page enluminée (fig. 12). Le texte est encadré de part et d'autre par des bandes aux motifs floraux sur fond bleu, motifs et tonalités repris dans les quatre rectangles situés en haut et en bas du texte. L'ensemble est entouré, sauf au centre, d'un bandeau noir à volutes florales redoublé d'un bandeau extérieur bleu à arabesques avec fleurons ornés en leurs centres de fruits et de fleurs. Deux dômes polylobés dorés à décor floral sont situés de part et d'autre de cette composition tandis que les marges sont ornées de silhouettes florales dorées.



Figure 12 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Nišābūrī, *Qisas al-anbiyā'* (*Histoires des prophètes et des rois du passé*), 1 v°-2 r°. Paris, BNF, Persan 54.

²⁵² Persan 256, ff. 35v et 113v.

Élément ornemental tapissant, constitué d'éléments végétaux stylisés, l'arabesque est l'un des principes organisateurs de l'art islamique. A partir d'une ligne ondulante continue, ce motif s'épanouit et bifurque, tandis que des tiges, des fleurs, des fruits ou des feuilles se développent sans ces volutes. C'est sous les Abbassides que ce motif ornemental trouve son expression classique, tandis qu'au XVI^e siècle, enrichi d'influences asiatiques, il évolue pour devenir sous les Safavides, les Ottomans et les Moghol, un semis floral qui envahit l'espace graphique.

Peintures

La période durant laquelle la peinture arabe d'illustrations s'est développée est assez brève, celle de la peinture perse et de la peinture ottomane est nettement plus étendue, du fait des spécificités historiques et culturelles précédemment évoquées. Art d'une richesse étonnante, la peinture arabo-islamique accorde une place prépondérante aux valeurs ornementales et met en œuvre des systèmes de représentation symboliques proches du modèle linguistique, tout en étant tentée par une représentation du réel qui lui est théoriquement interdite.

Plusieurs types d'images figuratives viennent illustrer les manuscrits orientaux en fonction de leur nature et de leur destination et, à l'exception des fragments fatimides découverts à Fustât, en Égypte, les premières représentations figuratives connues remontent au XI^e siècle, apparaissant d'abord dans des manuscrits à caractère scientifique ou technique.

Manuscrits scientifiques et techniques

Les manuscrits scientifiques ou techniques – traités de botaniques, de médecine, de pharmacologie, de zoologie, de géographie, d'astronomie ou de mécanique par exemple – constituent une première catégorie caractérisée par un usage documentaire de l'image. La collection de Mazarin comporte peu d'exemples mais il est nécessaire de présenter quelques exemples significatifs pour la resituer dans un contexte global. On peut ainsi mentionner les figures qui accompagnent un traité de mathématiques, les tables, comme dans le manuscrit Arabe 1331, et surtout les représentations de constellations qui parsèment les ouvrages d'astronomie, ou celles qui déclinent la répartition stellaire sous les traits de différentes figures animées dans les ouvrages d'astrologie. Le *Šuwar al-kawākib al-tābita (Traité des étoiles fixes)*, rédigé par 'Abd al-Raḥmān al-Šūfī à la fin du X^e siècle, a fait l'objet de nombreuses copies dont plusieurs sont conservées à la BNF et dont le prototype se trouve à la bibliothèque *Bodleian* d'Oxford : dessinées à l'encre noire, les constellations zodiacales sont représentées sous la forme de personnages, suivant là la tradition grecque, que viennent mâliner les influence arabes et orientales. Par exemple, toutes deux issues de la mythologie grecque, la figure de Pégase (**fig. 13**) rappelle inévitablement les sculptures sassanides dans le tracé des ailes, tandis que celle du Centaure (**fig. 14**) évoque les représentations persanes du prince chassant à courre.

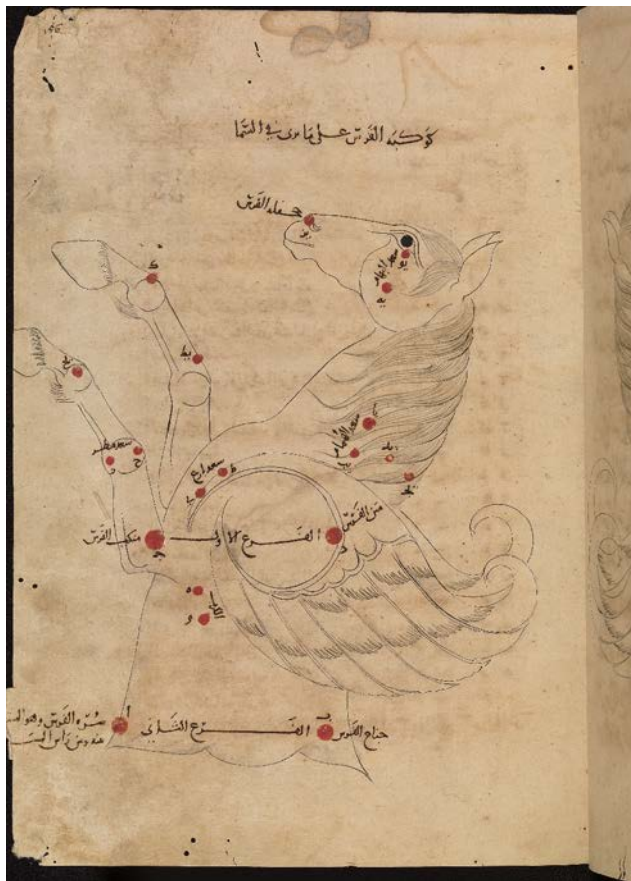


Figure 13 : 'Abd al-Rahmān Al-Šūfi, *Šuwar al-kawākib al-tābita (Traité des étoiles fixes)*, p. 156. Oxford, Bodleian Library, Marsh 144.



Figure 14 : 'Abd al-Rahmān Al-Šūfi, *Šuwar al-kawākib al-tābita (Traité des étoiles fixes)*, p. 401. Oxford, Bodleian Library, Marsh 144.

Les copies du *De materia medica*, célèbre recueil de pharmacopée de Dioscoride, sont également influencées par le modèle grec. Les illustrations, de plantes pour la plupart, sont parfois accompagnées de personnages en train de confectionner des préparations pharmaceutiques. Il en va de même pour le *Traité de la thériaque* copié en 1199, où la richesse de la calligraphie et des décors le dispute à celle des planches botaniques et des scènes narratives. Copiés au début du XIII^e siècle à la cour abbasside de Bagdad ou dans les cours princières environnantes, ces manuscrits sont réalisés pour un public riche et lettré. L'image a ici pour fonction d'expliquer le texte et ces traités seront fidèlement recopiés pendant plusieurs siècles. Le XV^e siècle marque une certaine rupture : Persans et Ottomans introduisent alors des scènes plus narratives présentant non plus les seuls instruments mais également le praticien en train d'en faire usage.

Manuscrits littéraires et historiques

Les manuscrits littéraires ou historiques forment une deuxième catégorie. Contrairement aux ouvrages précédents, l'illustration n'est pas ici nécessaire à la compréhension du texte, mais forme différents tableaux représentant généralement telle ou telle scène du récit. La culture arabe médiévale concède une place particulière aux versions illustrées des fables de Bidpai, adaptées en 750 sous le titre de *Kalīla wa-Dimna* par Ibn al-Muqaffā, ou des *Maqāmāt* (*Les Séances*) d'al-Harīrī, récit picaresque de la fin du XI^e siècle. La production de ces manuscrits se concentre en Syrie et en Iraq au début du XIII^e siècle, mais la prise de Bagdad par les Moghols en 1258 lui porte un coup d'arrêt.

La partie orientale du monde musulman voit l'essor de la culture persane, favorisée par plusieurs dynasties régionales. Le renouveau du persan, qui a désormais adopté l'alphabet arabe, permet l'éclosion d'une littérature originale dès le X^e siècle. Souvent destinés à un public de cour avide d'images, les manuscrits littéraires persans, à partir de l'époque il-khanide, sont très souvent illustrés, à l'instar des œuvres de Firdawsī, comme la grande épopée nationale du *Shāhnāme* (*Le Livre des rois*), histoire de la Perse depuis ses origines mythiques jusqu'à la conquête musulmane, qui connaîtra ainsi de nombreuses versions peintes ; de celles de Nizāmī et en particulier du *Khamseh* (*Cinq poèmes*) ; du *Golestān* (*La Roseraie*) et du *Bustān* (*Le Verger*) de Sa'di. Dans certains manuscrits persans historiques, les illustrations qui ponctuent le récit sont choisies pour répondre à des intentions idéologiques et politiques précises : il s'agit de faire de ces chroniques un outil de légitimation pour les dynasties il-khanide et timouride qui, venues d'Asie centrale, se sont converties à la culture persane.

Si l'Ancien et le Nouveau Testament sont, à des fins didactiques, illustrés, les prophètes bibliques ou Muhammad ne sont jamais représentés dans les corans ou les ouvrages de sciences religieuses. Certaines représentations apparaissent toutefois dans les chroniques historiques, les textes littéraires, les œuvres poétiques ou dans certains recueils, en marge du religieux, qui évoquent des événements particuliers de la vie de Muhammad, comme le voyage nocturne, ou mettent en scène des récits légendaires comme les *Histoires des prophètes et des rois du passé* (Persan 54) qui présentent les vingt-cinq prophètes de l'islam, d'Adam à Muhammad, représentés entourés d'un halo de flammes, comme dans cet épisode où Noé supervise la construction de l'arche tandis que des charpentiers en préparent les différentes pièces (**fig. 15**).



Figure 15 : Ishaq ibn Ibrāhīm Nišabūrī, *Qisas al-anbiyā'* (*Histoires des prophètes et des rois du passé*), f. 19 r°. Paris, BNF, Persan 54.

Ces peintures ne concernent toutefois pas l'ensemble du monde islamique et aucune représentation semblable ne semble avoir été réalisée dans le monde arabe, où elle restait totalement impensable, tant dans sa partie orientale qu'occidentale, au Maghreb ou en Espagne musulmane, où seules les représentations symboliques évoquant le Prophète à travers l'écriture de son nom ou le dessin de ses sandales ont été autorisées.

A partir du XVI^e siècle, les Ottomans, qui règnent sur une grande partie du monde musulman, renouvellent les différentes formes d'expression artistique. La peinture s'enrichit d'autres supports venus d'Europe et d'Asie centrale, le tout sous l'influence de la miniature persane. Si la tentation du réalisme a marqué la production artistique des siècles précédents, la peinture n'y cède véritablement qu'au XVII^e siècle, et le portrait fait son apparition avec la venue d'artistes italiens à la cour du sultan.

Spécificités de la peinture islamique

En Europe, il n'est pas rare que l'art du livre arabo-islamique soit étudié selon les critères propres à la peinture occidentale. L'insuffisance de perspective ou le manque de relief des figures sont quelques exemples de ce qu'on lui reproche alors. L'erreur réside

dans l'extraction de cette production artistique de son contexte culturel. Contrairement à l'Occident non musulman qui opère une distinction assez nette entre abstrait et figuratif, l'art arabo-islamique différencie davantage le visible et l'invisible. Les décors géométriques bidimensionnels sont autant de coupes d'objets en volume, qu'il s'agisse par exemple de l'hexagone pour la coupe d'un cube sur la pointe ou du cercle pour celle d'une sphère.

Ce mode de représentation nous renseigne sur la conception de l'univers qu'il sous-tend. L'image n'a pas vocation à toucher le spectateur, mais à jouer pleinement son rôle de langage visuel en racontant et en élevant l'âme. Le rôle des mathématiques dans les constructions ornementales géométriques est significatif de ce que représente l'image dans les terres d'islam. L'artiste transforme les images qu'expriment la poésie ou la prose en termes iconographiques par le biais de codes et de symboles. Les couleurs utilisées sont celles des métaphores littéraires et non pas celles de la nature : le ciel « doré » du texte est ainsi littéralement figuré en or.

RELIURES

Éléments méthodologiques

L'opération de reliure achève le processus de fabrication du *codex*. Les techniques et les matériaux employés offrent un panel de possibilités considérable ; encore faut-il souligner que les manuscrits arabes ne sont pas systématiquement reliés – ou du moins ne le sont pas immédiatement la copie achevée. Les textes protégés par ces reliures orientales apportent de précieux éléments en termes de datation et de localisation.

Nous l'avons vu, les manuscrits de Mazarin n'ont pas fait l'objet d'une campagne de reliure systématique. Aussi ceux conservés à la BNF ont-ils gardés leur reliure d'origine – ou tout du moins, celles qu'ils avaient à leur arrivée dans les collections du cardinal – ou portent-ils une reliure exécutées après leur entrée dans la Bibliothèque du roi. Ainsi pouvons-nous dresser le tableau suivant pour les manuscrits persans du cardinal :

| | |
|--|------------------|
| Reliure ottomane | 5 ²⁵³ |
| Reliure orientale | 1 ²⁵⁴ |
| Reliure persane | 3 ²⁵⁵ |
| Reliure en maroquin rouge aux armes royales | 7 ²⁵⁶ |
| Reliure en veau fauve avec dos de maroquin rouge estampé du chiffre royal L.L. | 6 ²⁵⁷ |
| Reliure aux armes de Napoléon | 4 ²⁵⁸ |

²⁵³ BNF, Persan 24, 26, 40, 44, 362.

²⁵⁴ BNF, Persan 49.

²⁵⁵ BNF, Persan 54, 258, 373.

²⁵⁶ Persan 35, 106, 107, 224, 254, 286, 338.

²⁵⁷ Persan 215, 220, 293, 323, 335, 345.

La question de l'origine de la reliure arabo-islamique diffère selon les auteurs : Adolf Grohmann estime que « les reliures musulmanes anciennes révèlent des liens avec les reliures coptes en ce qui concerne la forme et la technique²⁵⁹ » tandis que pour Berthe Van Regemorter, ce serait en Égypte que cet art se serait développé²⁶⁰. La question est difficile à trancher en l'état actuel des connaissances.

Du fait de sa position et de sa fonction, cet élément subit une usure dont l'importance peut amener à sa réparation ou à son remplacement ; aussi la question du lien entre reliure et manuscrit se pose-t-elle avec acuité. Si la réponse est parfois facile à trouver – comme pour l'ensemble des reliures reliées en maroquin rouge et frappées des armes royales – elle nécessite un examen plus attentif quand l'ouvrage a été relié en Orient. Avant de passer à l'analyse du décor, certains points sont à noter. La dimension des plats renseigne ainsi utilement : dans le monde arabo-islamique, les bords de la reliure correspondent à ceux des cahiers, une différence de taille peut donc laisser supposer que la reliure recouvrait initialement un autre manuscrit avant d'être adaptée au présent manuscrit. L'histoire de la reliure peut également fournir de précieux indices : des plats décorés permettent par l'étude du décor de dater approximativement la couverture d'un ouvrage ; l'emploi d'un matériau ou d'une technique particulière fournissent des renseignements appréciables. Les manuscrits Arabe 605 et 718 sont copiés au XII^e siècle mais leur demi-reliure orientale avec du papier marbré indique sans aucun doute possible que la couverture n'est pas d'origine, mais date du XVIII^e siècle.

Matériaux et techniques

Certaines reliures sont signées : ceci arrive fréquemment sur des reliures provenant d'Afghanistan ou d'Asie centrale ; mais les exemples dont nous disposons sont assez rares²⁶¹ et sont caractéristiques d'une période et d'une région bien définies.

Des reliures-empoîtages aux reliures à rabat

Trois grands types de reliures existent :

- les reliures-empoîtage, qui disparaissent avec les corans de format oblong ;
- les reliures sans empoîtage, ni rabat, auxquelles se rattachent celles des manuscrits arabes chrétiens reliés selon les techniques byzantines ou celles réalisées à des époques plus récentes ;
- les reliures à rabat.

Il s'agit là du type de reliure le plus courant, caractéristique des reliures produites dans le monde arabo-islamique. Après avoir cousu les cahiers, une pièce de tissu, dont la largeur est supérieure à celle du bloc texte, est collée sur le dos, puis fixée aux ais. Les reliures orientales n'ont donc pas les nerfs caractéristiques des reliures occidentales. Ce

²⁵⁸ Persan 59, 88, 112, 115.

²⁵⁹ Thomas Walter Arnold et Adolf Grohmann *The Islamic book, a contribution to its art and history from the VII-XVIII century*, [Leipzig] : Pegasus Press, 1929, p. 34. Cette hypothèse est également soutenue par Haldane : *Islamic bookbindings in the Victoria and Albert museum*, London : World of Islam festival trust ; Victoria and Albert museum, 1983, p. 13.

²⁶⁰ Berthe Van Regemorter, « La reliure byzantine », *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, n° 36, 1967, p. 102.

²⁶¹ BNF, Arabe 6772.

type de reliures se caractérise par la présence du rabat, prolongement rectangulaire du plat inférieur qui recouvre la tranche de la gouttière, et du recouvrement, de forme pentagonale, qui prolonge ce rabat et vient s'insérer sous le plat supérieur lorsque le volume est fermé. En outre, ces reliures n'ont pas de mors : les traités arabes de reliure soulignent la nécessité de faire disparaître cette saillie, à l'aide d'une presse ou d'un maillet. Enfin, bords des cahiers et bords des ais sont presque au même niveau. Il faut toutefois noter l'usure à laquelle sont soumises les charnières qui assurent la cohésion et la mobilité des différents éléments de la reliure : il arrive donc fréquemment que les plats ou qu'une partie, voire que la totalité du rabat, cèdent.

Couverture et doublure

Le matériau le plus employé pour la couverture est la peau de chèvre, mais le veau ou le mouton sont également utilisés. L'industrie du cuir est très répandue dans le monde arabo-islamique et nombreux sont les textes qui la mentionnent. La teinture est un procédé bien connu et documenté²⁶², qui permet aux artistes de disposer d'un vaste panel de couleurs : les tanneurs stambouliotes savent produire des peaux « bleu-ciel, fleur de pêcher, rouges, jaunes et gros-vert²⁶³ ».

Si les reliures en parchemin sont courantes en Occident, elles sont beaucoup plus rares en Orient, aussi la seule reliure utilisant ce matériau que nous trouvons dans les collections de Mazarin est-elle européenne (Arabe 623).

Le papier, en revanche, est davantage utilisé. Les papiers ornés ont la préférence des relieurs et le papier marbré connaît un grand succès au XVII^e siècle dans le monde ottoman, et apparaît fréquemment dans des demi-reliures à dos de cuir, dont les collections de Mazarin offrent de nombreux exemples, à l'instar des manuscrits Arabe 1134 et 1137. L'apparition du papier marbré dans ces reliures n'est pas sans lien avec les difficultés économiques que connaît l'Empire ottoman, et il est malaisé de savoir avec certitude si l'usage de ce matériau répond au prix trop élevé du cuir ou s'il s'agit d'un phénomène de mode. À côté des ces reliures et demi-reliures papier, existent également des demi-reliures textiles dont les collections du cardinal n'offrent toutefois pas d'exemple.

Ornementation

Les décors des reliures ont connu une grande unité dans le monde arabo-islamique, et ils ne constituent donc pas un critère pertinent de localisation. Si les relieurs maghrébins pourraient avoir davantage fait usage de larges bordures de tresses ou d'entrelacs, le répertoire ornemental reste dans l'ensemble semblable.

Jusqu'au XVI^e siècle, plusieurs types de décors, dont Max Weisweiler propose une typologie²⁶⁴, sont utilisés. L'auteur propose également une distinction intéressante entre les reliures dont le champ est entièrement décoré et celles où le décor est constitué d'un motif central. Les premières sont, bien entendu, les plus complexes, généralement l'œuvre d'artistes de premier plan. Les secondes sont plus fréquentes. L'Égypte

²⁶² Martin Levey, *Mediaeval Arabic bookmaking and its relation to early chemistry and pharmacology*, Philadelphia : American Philosophical Society, 1962, p.43-45.

²⁶³ Arménag Sakisian, « La reliure turque du XV^e au XIX^e siècle », *Revue de l'art ancien et moderne*, n°66, 1934, p. 282.

²⁶⁴ Max Weisweiler, *Der islamische Bucheinband des Mittelalters : nach Handschriften aus deutschen, holländischen und türkischen Bibliotheken*, Wiesbaden : Harrassowitz, 1962. Voir en annexe la typologie simplifiée.

Mamelouke a produit un grand nombre de reliures dont le décor se compose du développement géométrique d'une étoile centrée, redoublée aux écoinçons du même motif. Le manuscrit Arabe 3388, recueil de textes réunis par Muhammad al-Afṭasī al-Nassābah, offre une parfaite illustration de ce type de reliure (**fig. 16**). Datant du XV^e siècle, les plats, doublés de cuir gaufré, sont estampés à froid et quelques points dorés ont conservé leur dorure originale. Le motif central est composé d'une étoile à douze branches qui rayonnent pour former des polygones, ornés de petits fers, constituant une forme circulaire. Les écoinçons en forme de flèches reprennent l'entrelacs parsemé de points des polygones. Les losanges, et leurs motifs, situés sur l'axe vertical, sont caractéristiques des reliures du XV^e siècle.

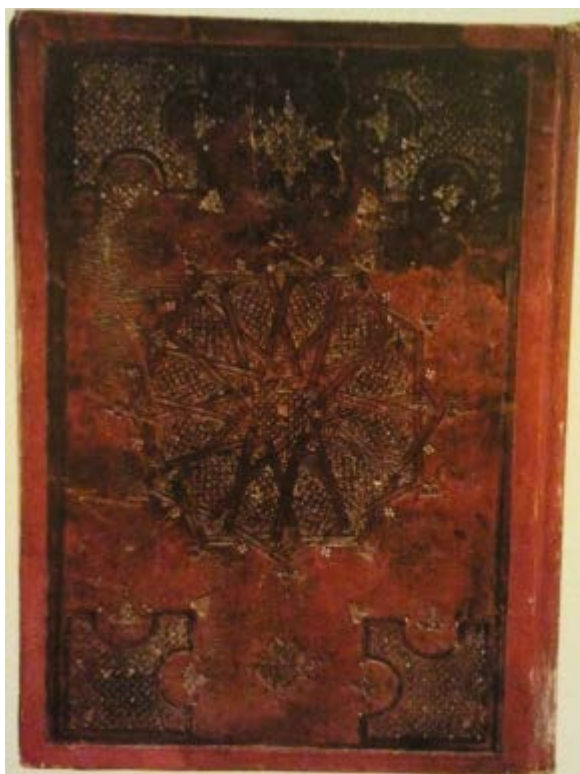


Figure 16 : Muḥammad al-Afṭasī al-Nassābah, *Al-Mağmū' al-lafīf* (Mélanges), plat supérieur. Reliure, Égypte, XV^e siècle. Paris, BNF, Arabe 3388.

Les décors circulaires sont fréquents parmi les décors centraux. Des lobes sont adjoints au XIII^e siècle tandis que des pendentifs les prolongent au XIV^e et au XV^e siècle. Il n'est pas rare que l'intérieur de ces formes circulaires soit orné d'entrelacs ou d'étoiles. La mandorle est un motif central couramment utilisé depuis le XIII^e siècle. Au-delà d'une certaine monotonie des formes, la diversité des motifs de remplissage – entrelacs, arabesques, filets, bordures en *S*, pendentifs, etc. – permet à l'artiste une grande diversité. La disposition des motifs sur le panneau répond à une composition géométrique rigoureuse ; aussi, lorsque le décor central est une mandorle, sa hauteur est-elle souvent l'unité de base de construction de l'ensemble. La dorure apparaît au XIII^e siècle, elle est alors utilisée en filets, rondelles et points. Ce n'est qu'au XVI^e siècle qu'elle est appliquée au pinceau après estampage.

Le manuscrit Arabe 1622 présente une reliure de maroquin noir estampée de plaques centrales en forme de mandorles polylobées avec un décor à quatre feuilles bifurquées. Des pendentifs à décor floral sont estampés à froid et ornés d'une bordure de filets fleurons dorés. Les plats sont bordés de filets de *S* estampés à froid puis dorés, traitement également appliqué aux écoinçons d'entrelacs. Un filet estampé à froid que

viennent agrémenter trois points dorés aux extrémités souligne les axes verticaux et horizontaux des plats. Le relieur a choisi un maroquin rouge et reprend les mêmes motifs ornementaux que les plats pour la bordure et les écoinçons, tandis qu'il appose un motif central d'entrelacs et de *S* au centre du champ.

Les fers gagnent progressivement en taille au fil et des siècles et vers la fin du XV^e siècle, une avancée technologique bouleverse l'art de la reliure : la plaque. Elle permet désormais de réaliser une partie importante du décor en un seul estampage, mais les artistes relieurs continuent d'utiliser les instruments qui permettent de tracer des filets ou des enchainements de *S*.

Aux XIV^e et XV^e siècle, les reliures sont fréquemment doublées de cuir gaufré aux motifs répétés, dont l'origine est sans doute la décoration des textiles. Le décor des contreplats et de l'intérieur du rabat fait souvent écho à celui des plats.

Spécificités ottomanes et persanes

Reliures persanes

Tout comme la calligraphie, l'art de la reliure a développé ses caractéristiques propres sur le territoire de l'ancien empire Sassanide. Les reliures à recouvrement sont *a priori* les plus courantes et le maroquin est, assez classiquement, la matière la plus estimée.

Persan 54 présente une reliure exceptionnelle en maroquin noir probablement réalisée à Qazvin (**fig. 17 et fig. 18**). Si les plaques utilisées pour le décor des plats sont différentes, cette reliure très soignée peut être comparée à celle du *Kamseh* de 1560-1561 conservé à la BNF (Supplément Persan 1956). Les plats et le recouvrement sont estampés d'un grand décor constitué par répétition tête bêche d'une demi-plaque dont la jonction est clairement visible. Le décor est composé d'un motif central, de fleurons et d'écoinçons, à fonds pointillés et floraux. Cette plaque centrale est encadrée de deux bordures successives composées de cartouches à décor floral alternant avec des cartouches quadrilobées. Les contreplats sont réalisés en maroquin brun, ornés d'un grand rectangle central où se découpent sur fond vert, rose et bleu des formes géométriques. Les encadrements à cartouches florales et bilobées rappellent le décor des plats.



Figure 17 : Isḥāq ibn Ibrāhīm Nišabūrī, *Qisas al-anbiyā'* (*Histoires des prophètes et des rois du passé*), plat supérieur. Reliure : Perse, XVI^e siècle. Paris, BNF, Persan 54.



Figure 18 : Isḥāq ibn Ibrāhīm Nišabūrī, *Qisas al-anbiyā'* (*Histoires des prophètes et des rois du passé*) contreplats. Reliure : Perse, XVI^e siècle. Paris, BNF, Persan 54.

Le décor est le plus souvent estampé à froid et il n'est pas rare que le relieur utilise des motifs différents pour orner plats et contreplats. A la fin du XIV^e siècle, à l'avènement des Timurides, la reliure persane connaît un développement considérable²⁶⁵

²⁶⁵ Arménag Sakisian, « La reliure persane au XVe siècle sous les Timurides », *Revue de l'art ancien et moderne*, n°66, 1934, p. 144-168.

avec l'utilisation de plus en plus fréquente de l'or et l'apparition de motifs de cuir ajourés, de décors animaliers²⁶⁶ et de compositions complexes. Une nouvelle technique naît vers 1480, à la cour de Hérat : la reliure laquée, qui consiste à peindre les différents décors – imitations d'éléments de reliure ou tableaux originaux mettant en scènes personnages, animaux ou paysages – avant de les recouvrir d'une couche de laque. Le XVI^e siècle voit le succès des grandes plaques rectangulaires, richement décorées, qui viennent orner les plats, comme notre précédent exemple en donne l'illustration.

Arménag Sakisian écrit en préambule d'un article sur la reliure persane : « L'Orient musulman, à la fin du Moyen-Âge surpasse toutefois l'Occident [...]. Un juste tribut a d'ailleurs été payé à cette supériorité à la fois technique et décorative, par les emprunts aux reliures orientales, faites à Venise d'abord, et d'une façon générale en Europe. A telle enseigne qu'au XVI^e siècle, l'art de la reliure, sans parler de l'Italie, est profondément marqué par ces influences orientales, en France, comme en Angleterre²⁶⁷ » (fig. 19).

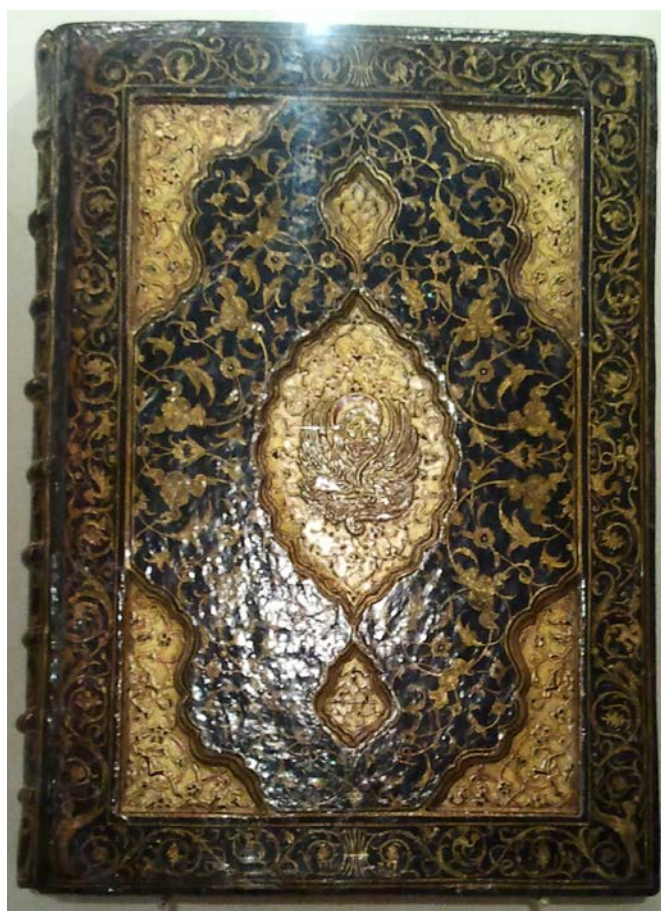


Figure 19 : Ordonnances relatives à l'Église de Saint Marc de Venise, 1571. Manuscrit sur parchemin. Reliure : Venise. XVI^e siècle. Décor aux armes de Venise et de Francesco Priolo. Lisbonne, Musée Calouste Gulbenkian, Inv. LA 140.

Le soin apporté à la recherche de motifs et de décors semblables, sinon similaires, à ceux qui ornent les pages du manuscrit, dont l'art se développe toujours plus au fil des

²⁶⁶ Voir notamment Yves Porter, *op. cit.*, p. 109-110.

²⁶⁷ Arménage Sakisian, « La reliure dans la Perse Occidentale, sous les Mongols, au XIV^e et au début du XV^e Siècle », *Ars Islamica*, vol. 1, n°1, 1934, p. 80.

siècles, est caractéristique des reliures persanes, particularité que l'on retrouve également dans les reliures ottomanes.

Reliures ottomanes

La reliure tient une place importante dans les arts décoratifs turcs. Elle est étroitement liée aux arts du cuir et le mot turc désignant le volume, *ğilt*, vient du terme arabe *ğild* qui signifie « cuir » ou « peau ». C'est la manière de manipuler l'ouvrage qui va déterminer les éléments de la reliure – très souvent à rabat – et de son décor. Le rabat, décoré des deux côtés²⁶⁸, peut servir de marque-page ; les ornements des plats se font écho, composées d'un motif central – souvent moins complexe sur le contreplat –, de deux fleurons prolongeant les pointes du médaillon central et généralement de quatre écoinçons en coins, le tout entouré de chainettes.

Après une première évolution d'une production encore assez marquée par l'art mamelouk, du XIII^e au XV^e siècles, le style classique ottoman, influencé par l'art persan, se développe au XVI^e siècle, sous Soliman le Magnifique. Cette production joue un rôle crucial pour la reliure arabo-islamique, dont les décors acquièrent une certaine uniformité, liée à l'adoption fréquente des plaques centrales en forme de mandorles développées dans l'Empire ottoman. Les artistes semblent respecter des règles de composition précises et usent d'un répertoire assez restreint permettant à François Déroche d'en dresser une typologie²⁶⁹. La reliure du manuscrit Arabe 443, un Coran copié au XVI^e siècle, est ainsi décorée d'une plaque centrale en forme de mandorle polylobée, estampée à froid sur les deux plats. Ce motif central est orné de nuages *tchi*²⁷⁰ disposés symétriquement selon un axe vertical. Le panneau a été doré et l'encadrement est constitué de deux filets dorés entre lesquels s'insère un filet de perles.

Les motifs ornementaux sont fréquemment des formes stylisées, inspirées de la nature, composant un décor d'arabesques ou de volutes florales dont le style évolue selon les époques : *rūmī*, caractérisé par des arabesques formées de feuilles enroulées en spirales et de palmettes ou demi-palmettes recourbées en bec d'oiseau ; *hatayī*, style influencé par l'art chinois qui utilise un répertoire floral composé notamment de lotus, de nénuphars ou de pivoine ; *saz*, puisant aux sources sylvestres. Ces décors estampés sont parfois terminés au pinceau, tandis que le cuir utilisé peut être de différentes couleurs, donnant toute sa diversité à la production ottomane.

La reliure doit s'intégrer pleinement dans l'ensemble de l'ouvrage qu'elle recouvre : la ressemblance entre le *sarlawh* et le décor des plats, qu'il s'agisse de la forme ou du thème, est une caractéristique du style classique ottoman.

²⁶⁸ Voir par exemple BNF, Arabe 1321 : ce manuscrit du XVII^e siècle présente une reliure ottomane décorée d'une plaque centrale et de filets estampés à froid et d'un rabat doublé de papier marbré.

²⁶⁹ François Déroche, *Catalogue...*, I, vol. 2, p. 15-26.

²⁷⁰ Les nuages *tchi* sont des nuages sinisants, arrivés dans le monde islamique, au XIII^e siècle, suite aux conquêtes mogholes. Ils sont particulièrement utilisés dans l'art du livre iranien et moghol, mais se retrouvent également dans l'ensemble des arts arabo-islamiques.

La collection de manuscrits arabes et persans du cardinal offre donc un florilège intéressant de ce que peut être une collection de manuscrits orientaux au XVII^e siècle. La nature des ouvrages acquis nous renseigne parfaitement sur le dessein premier de Mazarin et de Naudé.

CONCLUSION

En 1544, par lettres patentes, François Ier ordonne le transfert à Fontainebleau de sa bibliothèque de Blois. Parmi les quarante ouvrages orientaux que recèle alors cette collection, on note la présence de six manuscrits arabes²⁷¹. En 1599, six nouveaux manuscrits arabes, provenant de la bibliothèque de Catherine de Médicis, font leur entrée dans les collections royales. Il faudra toutefois attendre les années 1660 pour que des manuscrits persans intègrent la Bibliothèque du roi.

Si les érudits et certains grands commis de l'État ont dès la fin du XVI^e siècle entrepris de rechercher au Levant les manuscrits orientaux qui composent leurs collections, la Bibliothèque du roi ne prend le relais de ces initiatives que sous l'impulsion de Colbert. Après les collections de Fouquet et de Gaulmin qui viennent enrichir la Bibliothèque du roi en 1667, l'échange initié par Colbert en 1668, qui permet à des trésors inestimables (comme le *Recueil de Rashid* ou certaines pièces ayant appartenu à Peiresc) d'y faire leur entrée, achève de donner l'impulsion aux collections orientales royales. Grâce à des acquisitions systématiques en France et au Proche-Orient, les collections royales supplantent bientôt toutes les autres. Johann Michael Vansleb, dominicain allemand, effectue ainsi plusieurs voyages au Levant et en Égypte dont il rapporte plus de 600 volumes. Pierre Dipy, Antoine Galland, Jean Foy-Vaillant ou Jean-François Pétis de la Croix contribuent également à leur mesure à l'enrichissement des collections orientales de la Bibliothèque du roi. Orientalistes et archéologues poursuivent au fil des années cette quête, tandis que les collections royales s'étoffent encore des bibliothèques réunies par d'autres ; et en 1732 la Bibliothèque du roi fait l'acquisition d'une collection considérable, celle des manuscrits de Colbert qui compte plusieurs volumes extrêmement précieux. En 1739, le catalogue fait mention de 1626 titres arabes et 390 volumes persans. En moins d'un siècle, la Bibliothèque du roi a retrouvé toute sa splendeur ; l'échange de 1668, initié par Colbert, lui a donné un véritable élan : après quelques décennies sombres, la Bibliothèque du roi retrouve un nouveau souffle et peut proposer au public d'érudits qui les consulte des collections enrichies et adaptées aux recherches qu'il mène.

La collection de manuscrits de Mazarin est l'une des collections les plus exceptionnelles de son temps. Après s'être attaché les services de l'homme qui incarne la naissance de la bibliothèque moderne (Gabriel Naudé), il met au service de son entreprise les moyens financiers considérables dont il dispose ; et la collaboration étroite et unique entre les deux hommes permet la constitution de la première bibliothèque publique de France. La richesse de son fonds répond non seulement aux exigences bibliothéconomiques, mais également aux aspirations de Mazarin qui souhaite avant tout faire de cet ensemble une bibliothèque de travail : si elle doit impressionner, c'est moins par le faste de ses ouvrages que par leur contenu. Le classement des ouvrages par grandes disciplines, pensé et voulu par Naudé, renforce cette idée, même si l'organisation architecturale de la galerie – bâtiment annexe à l'hôtel Tubeuf voulu par Mazarin – dans laquelle sont déplacées les collections donne à l'ensemble un aspect solennel et majestueux, signe extérieur indéniable de la puissance du cardinal.

Cette formidable collection éveille la convoitise des contemporains de Mazarin, qui ne manquent pas de saisir l'opportunité que représente la vente de 1652, permettant de retrouver dans les collections de Thévenot ou de Gaulmin des ouvrages qui avaient jusque là appartenu au cardinal. La question des manuscrits orientaux, en ce qu'elle est

²⁷¹ Arabe 395, 408, 414, 419, 1053 et 1077.

relativement nouvelle au XVII^e siècle, renseigne non seulement sur les intérêts bibliophiliques d'une époque et de tel ou tel personnage, mais également sur la question de l'orientalisme. En effet, la bibliothèque de Mazarin est avant tout une bibliothèque de travail, et la nature des manuscrits orientaux qui composent sa collection le confirme. Les ouvrages sont principalement là pour être mis à disposition des savants et des érudits susceptibles d'en tirer partie. Leur nombre est encore restreint au début du siècle, mais l'ouverture d'enseignements de langues orientales au collège royal permet à un domaine jusque alors méconnu de prendre son essor. Il existe bien entendu quelques perles d'ornementation dans les collections du cardinal, mais on note que c'est avant tout le contenu textuel de l'ouvrage qui est privilégié dans l'acquisition des ouvrages. Il s'agit bien de créer un ensemble de travail, permettant par l'étude des textes – mais bien entendu également par celle de l'ornementation – d'éclairer une civilisation finalement relativement méconnue, tout en approfondissant les connaissances sur la civilisation européenne, et tout particulièrement sur les questions religieuses. Si chacun des manuscrits ne fait pas nécessairement l'objet d'un soin particulier de la part du copiste ou de l'enlumineur, par les textes qu'ils contiennent, chacun de ces ouvrages est bien une perle, élément d'un trésor dont Mazarin et Naudé sont conscients d'être les propriétaires.

Sources

SOURCES MANUSCRITES

Bibliothèque nationale de France

NAF, 2403, f° 223 v° : « Lettres patentes portant règlement pour le collège des Quatre-Nations ».

NAF 5763 : « Catalogue des livres doubles donnés et échangés par le Roy avec d'autres de la bibliothèque de feu Mgr le cardinal Mazarin, fait par nous Me Pierre de Carcavy et Me François de La Poterie, en conséquence de l'arrêt du Conseil d'Etat du 12e janvier 1668...» (241 f.)

NAF 5764 : Registres, états de compte, etc de Naudé/-.

NAF 5765 : « Continuation des livres acheptez pour la bibliothèque » du cardinal Mazarin, par G. Naudé. » (81 f.)

NAF 7478 : « Projet d'une histoire des Mahométans » et papiers divers. (75 p. et 404 f.)

Ms Italien 478 : « *Inventario della biblioteca del card. Mazarino in Roma* (f. 1-18). *Note di varie spese fatte dal Naudé per acquisti di libri e codd. pel Mazarino* (f. 19-32). »

Ms Latin 10381 : Catalogue des manuscrits de Gabriel Naudé (A et 26 f.)

Ms Français 5863 : « Inventaire de mes livres qui sont à Rome » (330 f.)

Ms Français 5861 : Inventaire de la bibliothèque parisienne de Naudé (A, B et 132 f.)

Bibliothèque Sainte-Geneviève

Ms. 3245 : « Lettres de prélats » (1653-1660). (508 f.)

Archives nationales – Ministère des Affaires étrangères

Correspondance politique des origines à 1896, Turquie, vol. 5 : 1638-1659. Correspondances.

SOURCES IMPRIMEES

Bulletin du Bouquiniste, 1^{er} février 1861.

- Bulletin de la société de l'histoire de Paris*, Paris : H. Champion, 1882.
- La Correspondance littéraire : critique, beaux-arts, érudition*, Paris : A. Durand, novembre 1860 – juin 1861, vol. 5.
- Gazette*, 1644-1647.
- Inventaire dressé après le décès en 1661 du Cardinal Mazarin*, transcrit par Tomiko Yoshida-Takeda ; établi par Claudine Lebrun-Jouve, Paris : De Boccard, 2004.
- Songe burlesque de Polichinel sur le départ de Jules Mazarin*, Paris : Veuve A. Musnier, 1649.
- AUBERY Antoine, *L'Histoire Du Cardinal Mazarin*, Paris : chez Antoine Bertier, 1660.
- BONNET Thomas, *Recherches curieuses des actions de Monsieur le Cardinal Mazarin*, Paris : chez G.S., 1651.
- BRESSON Agnès, *La Correspondance de deux érudits : Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et Claude Saumaise (1620-1637)*, Lille 3 : ANRT, 1989.
- DUPUY Christophe, *Humanisme et politique: lettres romaines de Christophe Dupuy à ses frères, 1636-1645*, éd. Kathryn Willis Wolfe et Phillip J. Wolfe, Seattle : Papers on French seventeenth century literature, 1988.
- FOURNIER Édouard, *L'art de la reliure en France aux derniers siècles*, Paris : Chez J. Gay, 1864.
- ECCHELLENSIS Abraham, *Eulychius patriarcha Alexandrinus vindicatus, et suis restitutus orientalibus, sive Responsio ad Ioannis Seldeni Origines*, Roma : typis S. Congreg. de Prop. Fide, 1661.
- GASSENDI Pierre, *Peiresc, 1580-1637 : vie de l'illustre Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix*, trad. Roger Lassalle, Paris : Belin, 1992.
- JACOB Louis, *Traicté des plus belles bibliothèques publiques et particulières, qui ont esté, & qui sont à present dans le monde*, Paris : chez Rolet Le Duc, 1644.
- LE COINTE François, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de defunt monseigneur le chancelier*, Paris : Chez Franc. Le Cointe, 1686.
- LE DRU Nicolas, *Lettres à monsieur le cardinal burlesque*, Paris : Arnold Cotiner, 1649
- LAFFEMAS Laurent de, *Lettre à M. le cardinal, burlesque. [Signé : Nicolas Le Dru.]*, Paris : A. Cotinet, 1649.
- LALANNE, Ludovic, *La Correspondance littéraire: critique, beaux-arts, érudition*, Paris : A. Durand, 1860.
- LEPRINCE Nicolas-Thomas, *Essai historique sur la Bibliothèque du roi, et sur chacun des dépôts qui la composent, avec la description des bâtimens, & des objets les plus curieux à voir dans ces différens dépôts*, Paris : Belin, 1782.
- LISTER Martin, *Voyage de Lister à Paris en 1698. Traduit pour la première fois, publié et annoté par la Société des bibliophiles françois. On y a joint des extraits des ouvrages d'Evelyn relatifs à ses voyages en France de 1648 à 1661*, Paris : Société des bibliophiles, 1873.
- MAZARIN Jules, *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, éd. Adolphe Chéruel et Georges d'Avenel, Paris : Impr. nationale, 1872. 9 vol.

- MAZARIN Jules, *Lettres du cardinal Mazarin à la Reine, à La Princesse Palatine, etc : écrites pendant sa retraite hors de France, en 1651 et 1652*, éd. Jules Amédée Désiré Ravenel, New York : Johnson Reprint Corp., 1965.
- MOLIERE, *Gloire du Val de Grâce*, Paris : Pierre Le Petit, 1669
- MENAGE Gilles, *Menagiana, ou bons mots, rencontres agréables pensées judicieuses, et observations curieuses de M. Ménage. 2e édition augmentée [pub. par l'Abbé Pierre-Valentin Faydit]*, Paris : Delaulne, 1694.
- NAUDE Gabriel, *Bibliothecae cordesiana catalogus, cum indice titulorum*, Paris : Antonius Vitray, 1643.
- NAUDE Gabriel, *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier jusques à la déclaration du premier avril mil six cent quarante-neuf*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1650.
- NAUDE Gabriel, *Advis a nosseigneurs de Parlement, sur la vente de la bibliotheque de Mr. le Card. Mazarin*, 1652.
- NAUDE Gabriel, *Mémoire confidentiel adressé à Mazarin par Gabriel Naudé après la mort de Richelieu; pub. d'après le manuscrit autographe et inédit*, Paris : L. Willem, 1870.
- NAUDE Gabriel, *Lettres inédites écrites d'Italie à Peiresc, 1632-1636*, éd. Philippe Tamizey de Larroque, Paris : Techener, 1887.
- NAUDE Gabriel, *Lettres de Naudé à Grémonville*, éd. Kathryn Willis Wolfe et Phillip J. Wolfe, Seattle : Papers on French seventeenth century literature, 1986.
- NAUDE Gabriel et MAZARIN Jules, *Considérations politiques sur la Fronde: la correspondance entre Gabriel Naudé et le cardinal Mazarin*, éd. Kathryn Willis Wolfe et Phillip J. Wolfe, Paris ; Seattle ; Tübingen : Papers on French seventeenth century literature, 1991.
- PATIN Guy, *Lettres de Gui Patin*, Paris : Chez J.-B. Baillière, 1846.
- PEIRESC Nicolas Claude Fabri et SAUMAISE Claude, *Lettres à Claude Saumaise et à son entourage (1620-1637)*, éd. Agnès Bresson, Firenze : L. S. Olschki, 1992.
- PIGANIOL DE LA FORCE Jean-Aimar, *Description historique de la ville de Paris et de ses environs*, Paris : Chez les libraries associés, 1765.
- QĀDĪ AḤMAD IBN MĪR-MONŠĪ et MONŠĪ QUMMI AḤmad Ḥoseyn, *Calligraphers and painters: a treatise by Qāḍī Aḥmad, son of Mīr-Munshī, circa A.H. 1015/A.D. 1606*, trad. Teodor Minorsky et Vladimir Feodorovitch Minorsky, Washington : Smithsonian Institution, 1959.
- RACINE Jean, *Œuvres de Racine*, Paris : Chez Jean Ribou, 1676, 2 vol.
- RIVE Jean-Joseph, *Essai sur l'art de vérifier l'âge des miniatures peintes dans des manuscrits depuis le XIV^e jusqu'au XVII^e siècle inclusivement, de comparer leur différents styles et degrés de beauté et de déterminer une partie de la valeur des manuscrits qu'elles enrichissent*, Paris : Didot l'Ainé, 1782.
- ROSSI Gian Vittorio, *Iani Nicii Erythraei Epistolae ad Tyrrenum*, Colonia, 1645.
- SIMON Richard, *Lettres choisies de M. Simon. Où l'on trouve un grand nombre de faits anecdotes de littérature. Nouvelle édition, revuë, corrigée & augmentée d'un volume; & de la vie de l'auteur par M. Bruzen La Martiniere.*, Amsterdam : Chez Pierre Mortier, 1730, 4 vol.

THEVENOT, Melchisédech, *Relations de divers voyages curieux qui n'ont point été publiées ou qui ont été traduites d'Hacluyt, de Purchas, et d'autres voyageurs anglais, hollandais, etc.. T. second contenant les III. et IV. parties*, Paris, 1696.

VANSLEB Johann Michael, *Nouvelle relation en forme de journal d'un voyage fait en Égypte par le P. Vansleb, en 1672 et 1673*, Paris : E. Michallet, 1677.

Bibliographie

OUVRAGES DE REFERENCE

Dictionnaires, encyclopédie et manuels.

Encyclopédie de l'Islam, 2^e édition, Leiden : E. J. Brill ; Paris : G. P. Maisonneuve et Larose, 1960.

The Grove encyclopedia of Islamic art and architecture, éd. Jonathan M Bloom et Sheila S Blair, Oxford : Oxford University Press, 2009.

BARBICHE Bernard et CHATENET Monique (dir.), *L'Édition des textes anciens, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris : Inventaire général, 1990 ; 2e éd. 1993.

BOSWORTH Clifford Edmund, *Les dynasties musulmanes*, trad. Yves Thoraval, Arles : Actes Sud, 1996.

DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d', *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris : Briasson, 1751, 10 vol.

FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts....*, Paris : chez A. et R. Leers, 1690.

OLIVIER Eugène, HERMAL Georges et ROTON Robert de, *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, Paris : C. Brosse, 1924-1938, 30 vol.

POUILLON François, *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris : Karthala, 2008.

ROPER Geoffrey, *Worldwide survey of Islamic manuscripts. Inaugural volume*, London : Al-Furqan Islamic Heritage Foundation, 1991-1994, 5 vol.

Catalogue de bibliothèques

ARMAIN et alii, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae. Codices manuscriptos orientales*, Paris : Typographia regia, 1739, 4 vol.

DEROCHE François, GUESDON Marie-Geneviève, SAUVAN Yvette, VAJDA Georges et TAMARI Tal, *Catalogue des manuscrits arabes. Deuxième partie. Les manuscrits musulmans*, Paris : Bibliothèque nationale, 1983-1987, 6 vol.

LAMBERT Charles Godefroy Alphonse, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, Carpentras, 1862, 3 vol.

MAC GUCKIN DE SLANE William, *Catalogue des manuscrits arabes*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1883.

MOLINIER Auguste (éd.), *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine*, Paris : E. Plon-Nourrit et Cie, 1885. 4 vol.

OMONT Henri, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque*, Paris : E. Leroux, 1908, 6 vol.

RICHARD Francis, *Catalogue des manuscrits persans. 1, Ancien fonds*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1989.

ROBINSON Basil William, *A descriptive catalogue of the Persian paintings in the Bodleian Library*, Oxford : Clarendon Press, 1958.

TROUPEAU Gérard, *Catalogue des manuscrits arabes. Première partie. Manuscrits chrétiens*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1972-1975, 2 vol.

Catalogue d'exposition

Arabesques et jardins de paradis : collections françaises d'art islamique, Paris : Réunion des musées nationaux, 1989.

BERTHIER Annie et RICHARD Francis, *Vers l'Orient*, Paris : Bibliothèque Nationale, 1983.

BERTHIER Annie, HERICHER et ZALI Anne, *Livres de Parole : Torah, Bible, Coran*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2005.

Les arts de l'Iran : l'ancienne Perse et Bagdad, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1938.

GRABAR Oleg, *Images en terres d'Islam*, Paris : Réunion des musées nationaux, 2009.

GUESDON Marie-Geneviève et VERNAY-NOURI Annie, *L'art du livre arabe : du manuscrit au livre d'artiste*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2001.

RICHARD Francis, *Splendeurs persanes : manuscrits du XIIe au XVIIe siècle*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1997.

SEGUY Marie-Rose et DENNERY Etienne, *Trésors d'Orient*, Paris : Bibliothèque nationale, 1973.

VERNAY-NOURI Annie et BERTHIER Annie, *Enluminures en terre d'Islam : entre abstraction et figuration*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2011.

HISTOIRE DES BIBLIOTHEQUES

BALAYE Simone et MIQUEL André, *La Bibliothèque nationale des origines à 1800*, Genève: Droz, 1988.

DELISLE Léopold, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale (puis nationale) : étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, Paris : Imprimerie nationale, 1868.

FRANKLIN Alfred, *Les anciennes bibliothèques de Paris : églises, monastères, collèges, etc.. vol. 3*, Paris : Imprimerie impériale, 1867.

FRANKLIN Alfred, *Précis de l'histoire de la Bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque nationale*, 2e éd., Paris : L. Willem, 1875.

JOLLY Claude (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, nouv. éd., Paris : Cercle de la Librairie, 2008.

BIBLIOPHILIE ET COLLECTIONNEURS A L'AGE CLASSIQUE

- BAURMEISTER Ursula et LAFFITTE Marie-Pierre, *Des livres et des rois : la bibliothèque royale de Blois*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1992.
- CHATELAIN Jean-Marc, *La bibliothèque de l'honnête homme : livres, lecture et collections en France à l'âge classique*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2003.
- CHATELAIN Jean-Marc et Bernard TEYSSANDIER (dir.), *L'idée des bibliothèques à l'âge classique*, Paris : H. Champion, 2009.
- CORDEY Jean, « Une signature autographe de Florimond Badier, doreur sur cuir », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 95, n° 1, 1934, p. 207-208.
- COSTABEL Pierre, *Peiresc ou la passion de connaître : colloque de Carpentras, novembre 1987*, Paris : J. Vrin, 1990.
- COURTOIS Patrice et SAFFROY Jacques, *Livres de collection et reliures*, Paris : Hachette, 1979.
- VOLPILHAC-AUGER Catherine (éd.), *D'une antiquité l'autre la littérature antique classique dans les bibliothèques du XVe au XIXe*, Lyon : ENS Éditions, 2006.
- DAMIEN Robert, *Bibliothèque et État naissance d'une raison politique dans la France du XVIIe siècle*, Paris : Presses universitaires de France, 1995.
- DELISLE Léopold, *Un grand amateur français du dix-septième siècle : Fabri de Peiresc*, Toulouse : Édouard Privat, 1889.
- GALLICHAN Gilles, « La bibliothèque du pouvoir et le pouvoir de la bibliothèque : à propos d'un essai de Robert Damien », *Documentation et bibliothèques*, vol. 42, n° 4, p. 165-173.
- KERVILER René, *Le Chancelier Pierre Séguier, second protecteur de l'Académie Française, études sur sa vie privée, politique et littéraire et sur le groupe académique de ses familiers et commensaux*, 2^e éd., Paris : Didier, 1874.
- LAFFITTE Marie-Pierre, « Une acquisition de la Bibliothèque du roi au XVII^e siècle : les manuscrits de la famille Hurault » dans *Bulletin du bibliophile*, vol.1, p. 42-98.
- MARION Michel, *Collections et collectionneurs de livres au XVIIIe siècle*, Paris : H. Champion, 1999.
- MILLER Peter, *Peiresc's Orient : antiquarianism as cultural history in the seventeenth century*, Farnham : Ashgate Variorum, 2012.
- NEXON Yannick, « Portrait d'un "illustre inconnu" : Jean Ballesdens », conférence prononcée le 22 mai 2012 à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris.
- OMONT Henri, « Gilbert Gaulmyn de Moulins et sa collection de manuscrits orientaux », *La Revue bourbonnaise*, 1886, p. 120-140.
- OMONT Henri, « Les manuscrits et livres annotés de Fabri du Peiresc » dans *Annales du Midi*, vol. 1, 1889, p. 316-339.
- MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française. Le livre conquérant : du Moyen-Âge au milieu du XVII^e siècle*, 2^e éd., Paris : Cercle de la librairie, 1990.
- MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française. Le livre triomphant (1660-1830)*, 2^e éd., Paris : Cercle de la librairie, 1990.

PINTARD Robert, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, nouvelle édition, Genève ; Paris : Slatkine, 2000.

TEYSSANDIER Bernard, *Fables d'Esopé Phrygien de Jean Ballesdens*, Reims : Epure, 2011.

MAZARIN ET SON SIECLE

CARRIER Hubert, *Les Mazarinades. 1, La Conquête de l'opinion*, Genève : Droz, 1989.

CARRIER Hubert, *Les Mazarinades. 2, Les hommes du livre*, Genève : Droz, 1991.

DESSERT Daniel, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris : Fayard, 1984.

DETHAN Georges, *Mazarin et ses amis : étude sur la jeunesse du cardinal d'après ses papiers conservés aux archives du quai d'Orsay ; Choix de lettres inédites*, Paris : Berger-Levrault, 1968.

DETHAN Georges, *Mazarin : un homme de paix à l'âge baroque : 1602-1661*, Paris : Imprimerie nationale, 1981.

DULONG Claude, *La fortune de Mazarin*, Paris : Perrin, 1990.

DULONG Claude, *Le processus d'enrichissement du Cardinal Mazarin : d'après l'inventaire de l'abbé Mondin*, Paris : De Decourchant, 1990.

DULONG Claude, *Mazarin et l'argent : banquiers et prête-noms*, Paris : École des Chartes, 2002.

DULONG Claude, *Mazarin*, Paris : Perrin, 2010.

GOUBERT Pierre, *Mazarin*, Paris : Pluriel, 2011.

METHIVIER Hubert, *La Fronde*, Paris : Presses universitaires de France, 1984.

NEVEU Bruno et FUMAROLI Marc, *Érudition et religion : aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris : Albin Michel, 1994.

RANUM Orest Allen, *La Fronde*, trad. Paul Chemla, Paris : Ed. du Seuil, 1995.

ROY LADURIE, Emmanuel Le, *L'Ancien régime : De Louis XIII à Louis XV : 1610-1770*, Paris : Hachette littératures, 2003.

SCHNAPPER Antoine, *Curieux du Grand siècle. 2, Oeuvres d'art : collections et collectionneurs dans la France du XVII^e siècle*, Paris : Flammarion, 2005.

SERROY Jean, *La France et l'Italie au temps de Mazarin*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1986.

MAZARIN ET NAUDE, LES LETTRES ET LES ARTS.

BIANCHI Lorenzo, *Érudition, critique et histoire chez Gabriel Naudé, 1600-1653*, Tübingen : M. Niemeyer, 2001.

BOEUF Estelle, *La bibliothèque parisienne de Gabriel Naudé en 1630 : les lectures d'un libertin érudit*, Genève : Droz, 2007.

CLARKE, Jack Alden, *Gabriel Naudé, 1600-1653*, Hamden : Archon Books, 1970.

- EVANO Brigitte, « Les philosophes-bibliothécaires européens : Europe » dans *Bibliothèques*, vol. 22, p. 45-47.
- GASNAULT Pierre, *Mazarin, Naudé et la bibliothèque Mazarine : XVIIe Congrès de l'Association internationale de bibliophilie*, Paris : Association internationale de bibliophilie, 1991.
- QUEYROUX Fabienne, *Recherches sur Gabriel Naudé, érudit et bibliothécaire (1600-1653)*, Thèse de l'École nationale des chartes, 1990.
- RICE James, *Gabriel Naudé : 1600-1653*, Baltimore : J. Hopkins ; London : H. Milford ; Paris, Les Belles Lettres, 1939.
- ROVELSTAD, Mathilde, « Two seventeenth-century library handbooks, two different library theories » dans *Libraries & culture*, vol. 35, n° 4, p. 540-556.
- CONIHOUT Isabelle de, PELIGRY Christian et alii, *Le Cardinal, la Fronde & le bibliothécaire : les trente plus beaux livres de Mazarin*, Paris : éd. du Mécène, 2002.
- FRANKLIN Alfred, *Histoire de la bibliothèque Mazarine et du palais de l'Institut*, Paris : H. Welter, 1901.
- GRAND-MESNIL Marie-Noële, *Mazarin, la Fronde et la presse 1647-1649*, Paris : Armand Colin, 1967.
- HANSSON Joacim, *Libraries and identity : the role of institutional self image and identity in the emergence of new types of libraries*, Oxford : Chandos, 2010.
- LATOUR Patrick, « Entre Humanisme et Lumières : la bibliothèque du collège Mazarin et ses fonds scientifiques au début du XVIII^e siècle » dans *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, vol. 38, juin 2005, p. 51-70.
- CONIHOUT Isabelle de (dir.), *Mazarin les lettres et les arts*, Paris : Bibliothèque Mazarine, 2006.
- WEIGERT Roger-Armand, LAURAIN-PORTEMER Madeleine et GARRIGOUX Alice, *Mazarin, homme d'Etat et collectionneur, 1602-1661*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1961.
- MICHEL Patrick, *Mazarin, prince des collectionneurs : les collections et l'ameublement du cardinal Mazarin (1602-1661) : histoire et analyse*, Paris : Réunion des musées nationaux, 1999.
- SCHNAPPER Antoine, « Jabach, Mazarin, Fouquet, Louis XIV » dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, 1983, p.85-86.

ORIENTALISME

- La Perse et la France: Relations diplomatiques et culturelles du XVIIe au XIXe siècle Janvier-Mars 1972*, Paris : Presses artistiques, 1971.
- L'Extrême-Orient dans la culture européenne des XVIIe et XVIIIe siècles : actes du 7e Colloque du Centre de recherches sur l'Europe classique (XVIIe et XVIIIe siècles), Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 22 et 23 mai 2008*, éd. Florence Boulerie, Marc Favreau et Eric Francalanza, Tübingen : Narr, 2009.

- BERTHIER Annie, *Les manuscrits orientaux et la connaissance de l'Orient : éléments pour une enquête culturelle*, Paris : Société de l'Orient, 1985.
- CARNOY Dominique, *Représentations de l'Islam dans la France du XVIIe siècle : la ville des tentations*, Paris : L'Harmattan, 1998.
- CARRE Barthélémy, *Le courrier du Roi en Orient : relations de deux voyages en Perse et en Inde, 1668-1674*, éd. Dirk Van der Cruysse, Paris : Fayard, 2005.
- CHARNAY Jean-Paul (dir.), *L'Orient, concept et images*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1988.
- DEW Nicholas, *Orientalism in Louis XIV's France*, Oxford ; New York : Oxford university press, 2009.
- DUPRAT Anne et PICHEROT Emilie, *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe : XVIe-XVIIe siècles*, Paris : PUPS, 2008.
- LAURENS, Henry, « L'orientalisme français : un parcours historique », in Youssef Courbage, Manfred Kropp, (éds.). *Collections électroniques de l'Ifpo. Livres en ligne des Presses de l'Institut français du Proche-Orient*, éds. Youssef Courbage et Manfred Kropp, Institut français du Proche-Orient, 2004, p. 103-128, [En ligne : <http://ifpo.revues.org/206>].
- LAURENS Henry, *La « Bibliothèque orientale » de Barthélemy d'Herbelot : aux sources de l'orientalisme*, Paris : G.-P. Maisonneuve et Larose, 1978.
- MILLER Peter, *Peiresc's Orient : antiquarianism as cultural history in the seventeenth century*, Farnham : Ashgate Variorum, 2012.
- OMONT Henri, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris : Impr. nationale, 1902.
- POUGEOIS Alexandre, *Vansleb, savant orientaliste et voyageur, sa vie, sa disgrâce, ses oeuvres*, Paris : Didier, 1869.
- RAPHAËL Pierre, *Le rôle du Collège maronite romain dans l'orientalisme aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Beyrouth : Université Saint Joseph, 1950.
- ROMAN Stephan, *The development of Islamic library collections in Western Europe and North America*, London ; New-York : Mansell, 1990.
- SECRET François, « Gilbert Gaulmin et l'histoire comparée des religions », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 177, n° 1, 1970, p. 35-63.
- THOMASSY Raimond, *La question d'Orient sous Louis XIV*, Paris : Dentu, 1841.
- TRITTER Jean-Louis, *Mythes de l'Orient en Occident*, Paris : Ellipses, 2012.

CODICOLOGIE, PALÉOGRAPHIE ET ORNEMENTATION

- AL-MU'IZZ IBN BĀDĪS, ABŪ AL-ABBAS IBN MUHAMMAD AL-SUFYĀNĪ et LEVEY Martin, *Mediaeval Arabic bookmaking and its relation to early chemistry and pharmacology*, Philadelphia : American Philosophical Society, 1962.
- ARNOLD Thomas Walker, GROHMANN Adolf et ALLAN John, *The Islamic book : a contribution to its art and history from the VII-XVIII century*, Paris : Pegasus Press, 1929.

- BAT-YEHOUDA Monique Zerdoun (éd.), *Le papier au Moyen-Âge*, Turnhout : Brepols, 1999.
- BERTHIER Annie, « Qalams, pinceaux, ciseaux. Ombres chinoises sur la miniature persane et turque » dans *Études orientales*, vol. 11-12, 1991, p. 116-125.
- BJÖRKMAN, Walther, *Beiträge zur Geschichte der Staatskanzlei im islamischen Ägypten*, Hamburg : Friederichsen, De Gruyter and Co., 1928.
- BLOCHET Edgar, *Les peintures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1920.
- BRAC DE LA PERRIERE Eloïse, *L'art du livre dans l'Inde des sultanats*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008.
- CAIOZZO Anna, *Images du ciel d'Orient au Moyen âge : une histoire du zodiaque et de ses représentations dans les manuscrits du Proche-Orient musulman*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003.
- CLEVENOT Dominique, *Une esthétique du voile : essai sur l'art arabo-islamique*, Paris : Ed. L'Harmattan, 1994.
- DEROCHE François (éd.), *Les manuscrits du Moyen-Orient: essais de codicologie et de paléographie actes du colloque d'Istanbul, 26-29 mai 1986*, Istanbul : Institut français d'études anatoliennes ; Paris : Bibliothèque nationale de France, 1989.
- DEROCHE François et RICHARD Francis (éd.), *Scribes et manuscrits du Moyen-Orient*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1997.
- DEROCHE François (dir.), *Manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2000.
- DEROCHE François, *Le livre manuscrit arabe : préludes à une histoire*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2004.
- ETTINGHAUSEN Robert, « Manuscript Illumination » dans *Survey of Persian Art*, vol. 3, p. 1937-1974.
- ETTINGHAUSEN Richard, *La peinture arabe*, trad. Yves Rivière, Genève : Skira, 1977.
- GRABAR Oleg, *La formation de l'art islamique*, trad. Yves Thoraval, Paris : Flammarion, 2008.
- GRABAR Oleg, *La peinture persane : une introduction*, Paris : Presses universitaires de France, 1999.
- HALDANE Duncan, *Islamic bookbindings in the Victoria and Albert museum*, London : World of Islam festival trust ; Victoria and Albert museum, 1983.
- HOUDAS Octave, *Essai sur l'écriture maghrebine*, Paris : École des langues orientales vivantes, 1886.
- HUMBERT Geneviève, « Papiers non filigranes fabriqués au Moyen-Orient jusqu'en 1450, Essai de typologie » dans *Journal Asiatique*, vol. 286, n° 1, p. 1-54.
- HUMBERT Geneviève, « Le manuscrit arabe et ses papiers », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 99-100, novembre 2002, p. 55-77.
- LE LEANNEC-BAVAVEAS Marie-Thérèse, *Les papiers non filigranés médiévaux: de la Perse à l'Espagne bibliographie 1950-1995*, Paris : CNRS éd, 1998.
- MILSTEIN Rachel, *Miniature painting in Ottoman Baghdad*, Costa Mesa : Mazda, 1990.

- O'KANE Bernard, *Early Persian painting: Kalila and Dimna manuscripts of the late Fourteenth century*, London : I. B. Tauris, 2003
- POLOSIN Valery, « Arabic Manuscripts: Text Density and its Convertibility in Copies of the Same Work », *Manuscripta Orientalia*, vol. 3, n° 2, juin 1997, p. 3-17.
- POLOSIN Valery, « “All is Numbers”? An Unknown Numerical Component in the Design of Medieval Arabic Manuscripts », *Manuscripta Orientalia*, vol. 5, n°1, mars 1999, p. 7-11.
- PORTER Yves, *Peinture et arts du livre : essai sur la littérature technique indo-persane*, Paris - Téhéran : Institut français de recherche en Iran, 1992.
- REED Ronald, *Ancient skins, parchments and leathers*, New York : Seminar Press, 1972.
- RICHARD Francis, *Les cinq poèmes de Nezâmî : chef-d'oeuvre persan du XVIIe siècle*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1995.
- RICHARD Francis, « Lecteurs ottomans de manuscrits persans du XVIe au XVIIIe siècle » dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 87-88, septembre 1999, p. 79-83.
- RICHARD Francis, *Le livre persan*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2003.
- ROBINSON Basil William, *Fifteenth-century Persian painting : problems and issues*, New York : New York University Press, 1991.
- SAKISIAN Arménag, « La reliure dans la Perse Occidentale, sous les Mongols, au XIV^e et au début du XV^e siècles » dans *Ars Islamica*, vol. 1, n° 1, 1934, p. 80-91.
- SAKISIAN Arménag, « La reliure persane au XVe siècle sous les Timourides » dans *Revue de l'art ancien et moderne*, vol. 66, 1934, p. 145-168.
- SAKISIAN Arménag, « La reliure persane au XVe siècle, sous les Turcomans » dans *Artibus Asiae*, vol. 7, n° 1, 1937, p. 210-223.
- SAKISIAN Arménag, « La reliure persane du XVe au XVIIe siècle », *Actes du congrès d'histoire de l'art, Paris : 26 septembre-October 1921*, vol. 1, Paris : Presses universitaires de France, 1923-1924, p. 343-348.
- SAKISIAN Arménag, « La reliure turque du XVe au XIXe siècle » dans *Revue de l'art ancien et moderne*, vol. 51, 1927, p. 278-284.
- STIENNON Jacques, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris : Armand Colin, 3^e édition, 1999
- STCHOUKINE Ivan Vasilevitch, *La peinture iranienne sous les derniers 'Abbâsides et les Îl-khâns*, Bruges : Imprimerie Sainte Catherine, 1936.
- STCHOUKINE Ivan Vasilevitch, *Les peintures des manuscrits timûrides*, Paris : Libr. P. Geuthner, 1954.
- STCHOUKINE Ivan Vasilevitch, *Les peintures des manuscrits safavis de 1502 à 1587*, Paris : Libr. P. Geuthner, 1959.
- STCHOUKINE Ivan Vasilevitch, *Les peintures des manuscrits de Shah Abbas 1er à la fin des safavis*, Paris : Libr. P. Geuthner, 1964.
- VAN REGEMORTER Berthe, « La reliure byzantine » dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, vol. 36, 1967, p. 99-142.
- WEISWEILER Max, *Der islamische Bucheinband des Mittelalters : nach Handschriften aus deutschen, holländischen und türkischen Bibliotheken*, Wiesbaden : Harrassowitz, 1962.

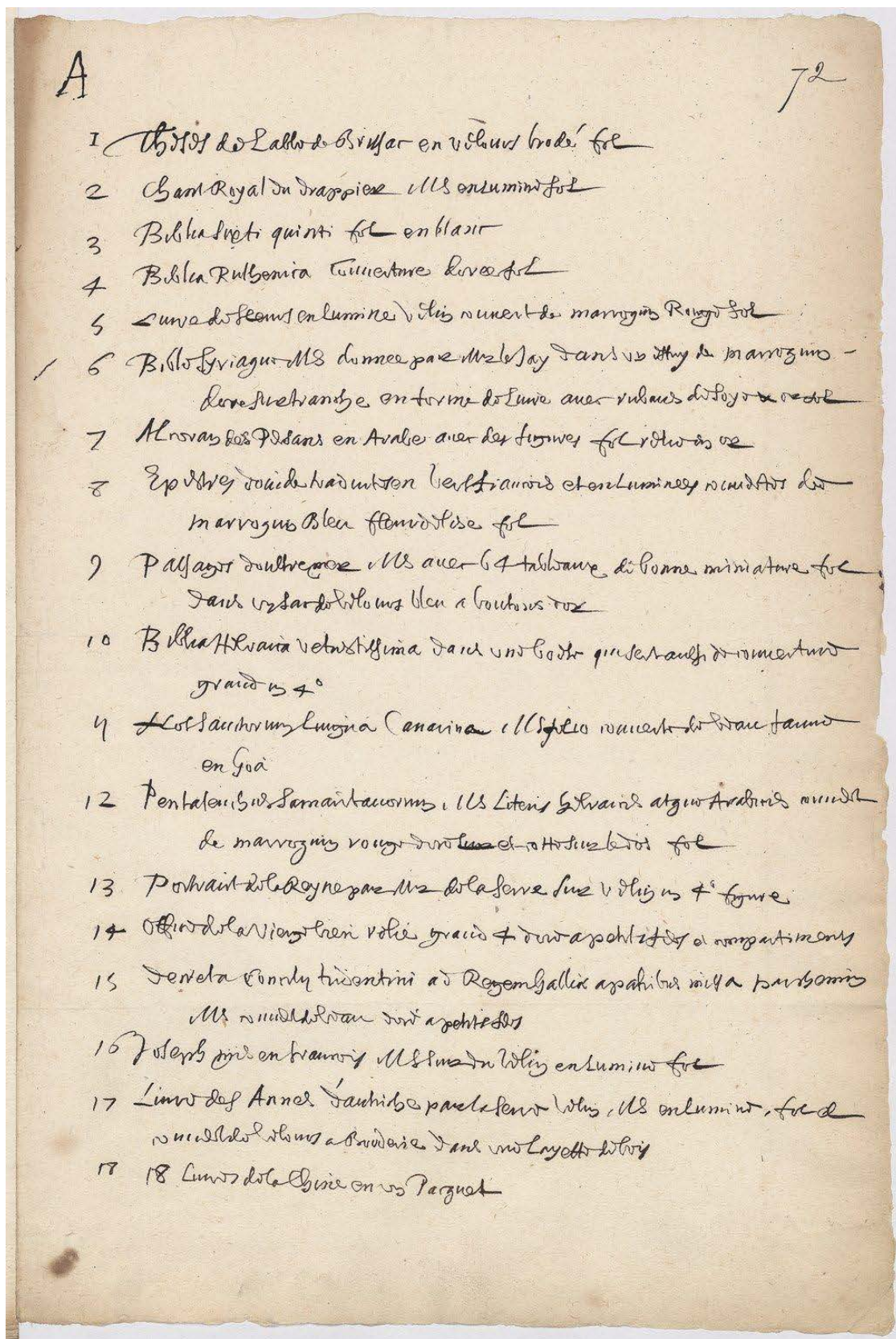
WELCH Anthony, *Artists for the Shah : late sixteenth-century painting at the Imperial Court of Iran*, New Haven : Yale University Press, 1976.

WELCH Stuart Cary, *Royal Persian manuscripts*, London : Thames and Hudson, 1976.

Table des annexes

| | |
|--|------------|
| LISTE DES TRENTE (BNF, NAF 5765, ff. 72-73)..... | 95 |
| ARRETE DU 12 JANVIER 1668 CONCERNANT L'ECHANGE ENTRE LA BIBLIOTHEQUE DE MAZARIN ET CELLE DU ROI | 97 |
| TRANSLITTERATION UTILISEE | 98 |
| RECENSION THEMATIQUE DES MANUSCRITS ARABES DE MAZARIN | 99 |
| CATALOGUE ABREGE | 102 |

LISTE DES TRENTE (BNF, NAF 5765, ff. 72-73)



A

72

- 1 *Liber de Lallo de Biffar en velours brode fol*
- 2 *Chart Royal du Drappierez ill's enluminé fol*
- 3 *Bible d'Ince quinti fol en blanc*
- 4 *Bible Ruthemur Tulleitme luvé fol*
- 5 *Livre de fleurs en lumines d'Ince avec des marges rouges fol*
- 6 *Bible de Bruges ill's donnée par Mr de Joy dans un litte de marges -
deux de l'antre en forme de lune avec rubans de Joy & de l'antre*
- 7 *Almanach des Pédans en Arabe avec des figures fol & de l'antre*
- 8 *Epîtres de l'antre de l'antre de l'antre et en lumines avec des
marges bien fleurées fol*
- 9 *Passage d'Ince ill's avec 64 tableaux de bonne miniature fol
dans un livre de l'antre bien & de l'antre*
- 10 *Bible d'Ince de l'antre dans un cadre qui est aussi de l'antre
grand 15 4°*
- 11 *Livre d'Ince de l'antre de l'antre de l'antre de l'antre
en Goa*
- 12 *Pentateuchus Samaritanus ill's de l'antre de l'antre de l'antre
de l'antre de l'antre de l'antre de l'antre fol*
- 13 *Portrait de la Reine par Mr de la Reine sur 15 1/2 4° figure*
- 14 *Office de la Vierge bien relié grand 4° de l'antre de l'antre de l'antre*
- 15 *Seneca Comiti tridentini ad Regem Gallie apud l'antre de l'antre
ill's de l'antre de l'antre de l'antre*
- 16 *Joseph en l'antre ill's de l'antre de l'antre de l'antre fol*
- 17 *Livre des Annes Saubites par le l'antre de l'antre ill's enluminé fol de
de l'antre de l'antre de l'antre de l'antre de l'antre*
- 18 *Livre de l'antre de l'antre en 15 Parquet*

- 19 Cause d'amour vltis. MS enlumineé rousset de l'histoire 4
- 20 Antiquité de l'écriture vltis. MS rousset de l'histoire 4
- 21 Lettres de l'abbé de Saint-Denis sur la mort de bien vltis 4 et de l'histoire
- 22 Livre de poésies enlumineé grand folio vltis rousset de l'histoire a
vltis de l'histoire
- 23 Samaritanisme protestant. Magistres de l'histoire vltis de l'histoire 4
rouset de l'histoire de l'histoire
- 24 Règles de l'histoire de l'histoire vltis de l'histoire 4 rousset de l'histoire
- 25 Epître de l'histoire de l'histoire vltis de l'histoire rousset de l'histoire
- 26 Vite de l'histoire de l'histoire vltis de l'histoire rousset de l'histoire
en vltis de l'histoire rousset de l'histoire vltis de l'histoire
- 27 Bible de l'histoire de l'histoire en vltis 4 rousset de l'histoire vltis de l'histoire
vltis de l'histoire
- 28 Noms de l'histoire de l'histoire vltis de l'histoire 1602 157 rousset de l'histoire
- 29 Noms de l'histoire de l'histoire vltis de l'histoire vltis de l'histoire
vltis de l'histoire vltis de l'histoire
- 30 Noms de l'histoire de l'histoire vltis de l'histoire vltis de l'histoire
vltis de l'histoire vltis de l'histoire

ARRETE DU 12 JANVIER 1668 CONCERNANT L'ECHANGE ENTRE LA BIBLIOTHEQUE DE MAZARIN ET CELLE DU ROI ²⁷².

Sur ce qui a été représenté au roy étant en son conseil, que le feu sieur cardinal Mazarini ayant, avec la permission de Sa Majesté, fondé en la ville de Paris le collège des Quatre-Nations appelé Mazarini pour l'instruction des jeunes gentilshommes de la qualité requise par le titre de la fondation, le dit sieur fondateur auroit légué au dit collège sa bibliothèque, composée de quantité de bons livres tant imprimés que manuscrits qu'il auroit fait rechercher pendant plusieurs années avec beaucoup de soins et de dépense; et Sa Majesté ayant été informée qu'il se trouve dans la bibliothèque plusieurs manuscrits qui ne peuvent servir que d'ornement, la plupart ayant été imprimés, et que d'ailleurs il manque dans la même bibliothèque quantité de bons livres d'autant plus nécessaires qu'ils sont d'un usage ordinaire en toutes sciences, et qui vraisemblablement ont été perdus dans les désordres des derniers temps; et Sa Majesté ayant été pareillement informée que dans la Bibliothèque royale il se trouve quantité de bons livres doubles qui en pourroient estre tirés et portés en celle du dit collège pour suppléer à ceux qui s'y trouveront manquer, et de même tirer d'icelle manuscrits qui ont été imprimés ou autres volumes qui manquent en la dite Bibliothèque royale; à quoy Sa Majesté voulant pourvoir et rendre les dites bibliothèques plus parfaites et d'un plus grand usage pour le public, le roy étant en son conseil a ordonné et ordonne qu'en présence du garde de la bibliothèque royale et des directeurs du dit collège Mazarini, il sera par les sieurs d'Aligre, de Sève et de la Margeurie, dressé un état des manuscrits et des livres imprimés qui sont tant dans la dite bibliothèque royale qu'en celle du collège propres à être changés; pour ce fait être procédé à l'estimation des dits livres par libraires ou autres experts qui seront nommés d'office, et en être fait l'échange ainsi qu'il appartiendra; desquels livres échangés seront dressés deux inventaires pour demeurer l'un d'iceux entre les mains du garde de la Bibliothèque royale et l'autre à celui qui sera établi garde de la bibliothèque du dit collège Mazarini.

Fait au conseil d'État du roy, Sa Majesté, y étant; tenu à Paris le douze janvier 1668.

²⁷² Le texte qui suit est cité tel qu'il l'est dans Léopold Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale (puis nationale) : étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, Paris : Imprimerie nationale, 1868, p. 281.

TRANSLITTÉRATION UTILISÉE

Nous avons adopté la transcription Arabica adaptée de la norme DIN 31365 et proche de la norme ISO 233-2. L'alphabet persan ajoute à l'alphabet arabe quatre lettres qui figurent en fin de ce tableau (*ce*, *gāf*, *pe* et *že*).

| Lettre isolée | Translittération | Nom |
|---------------|------------------|-------------|
| ء | ʾ | hamza |
| ا | ā ou ʾ | ʾalif |
| ب | b | bāʾ |
| ت | t | tāʾ |
| ث | ṭ | ṭāʾ |
| ج | ǧ | ǧīm |
| ح | ḥ | ḥāʾ |
| خ | ḫ / ḥ | ḫāʾ |
| د | d | dāl |
| ذ | ḏ | ḏāl |
| ر | r | rāʾ |
| ز | z | zāy |
| س | s | sīn |
| ش | š | šīn |
| ص | ṣ | ṣād |
| ض | ḍ | ḍād |
| ط | ṭ | ṭāʾ |
| ظ | ẓ | ẓāʾ |
| ع | ʿ | ʿayn |
| غ | ǧ | ǧayn |
| ف | f | fāʾ |
| ق | q | qāf |
| ك | k | kāf |
| ل | l | lām |
| م | m | mīm |
| ن | n | nūn |
| ه | h | hāʾ |
| ة | t ou rien | tāʾ marbūṭa |
| و | w | wāw |
| ي | y | yāʾ |
| چ | č | ce |
| گ | g | gāf |
| پ | p | pe |
| ژ | ž | že |

RECENSION THEMATIQUE DES MANUSCRITS ARABES DE MAZARIN

Voici comment se répartissent les 219 manuscrits arabes que nous avons pu identifier comme faisant partie de la collection de Mazarin ; nous avons suivi la typologie définie par William Mac Guckin de Slane dans son catalogue²⁷³.

| MATIERES | NOMBRE D'OUVRAGES |
|-------------------------------------|-------------------|
| Ouvrages chrétiens | 4 |
| Coran | 4 |
| Commentaires du Coran | 12 |
| Traditions | 10 |
| Droit : | 44 |
| Principes du droit | 5 |
| Droit spécial : droit hanéfite | 30 |
| Droit spécial : droit shaféite | 3 |
| Droit spécial : droit malékite | 1 |
| Droit spécial : droit hanbalite | 0 |
| Droit spécial : droit shiite | 0 |
| Autres écoles | 5 |
| Théologie : | 33 |
| Traité sur la prière | 11 |
| Prières et invocations | 4 |
| Théologie dogmatique et scolastique | 10 |
| Théologie morale | 2 |
| Théologie mystique | 4 |
| Controverses | 2 |

²⁷³ William Mac Guckin De Slane, *Catalogue des manuscrits arabes*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1883, p.743-746.

| | |
|--|----------|
| Histoire : | 8 |
| Histoire universelle | 0 |
| Histoire des califes | 3 |
| Histoire des villes saintes | 0 |
| Histoire du Yémen | 0 |
| Histoire de la Syrie | 1 |
| Histoire de l'Égypte | 4 |
| Histoire de du Maghreb et de l'Espagne | 0 |
| Histoire de l'Asie et autres | 0 |
| Biographies : | 9 |
| Vie des patriarches et des prophètes | 0 |
| Vie de Muhammad | 4 |
| Vie des Compagnons | 1 |
| Vie des descendants d'Ali | 0 |
| Vie des saints et des soufis | 1 |
| Biographies générales | 1 |
| Biographies locales | 2 |
| Cosmographie et géographie : | 1 |
| Cosmographie | 0 |
| Géographie générale | 0 |
| Géographie spéciale | 1 |
| Voyages | 0 |
| Encyclopédies | 4 |
| Philosophie | 6 |
| Morale et politique | 1 |
| Administration ²⁷⁴ | 0 |
| Mathématiques | 0 |
| Mécanique ²⁷⁵ | 0 |
| Musique ²⁷⁶ | 0 |

²⁷⁴ L'ensemble des collections arabes de la BNF ne comporte jusqu'en 1895 que 4 ouvrages dans cette catégorie.

²⁷⁵ L'ensemble des collections arabes de la BNF ne comporte jusqu'en 1895 que 3 ouvrages dans cette catégorie.

²⁷⁶ L'ensemble des collections arabes de la BNF ne comporte jusqu'en 1895 que 3 ouvrages dans cette catégorie.

| | |
|--|-----------|
| Astronomie | 2 |
| Calendrier | 0 |
| Astrologie | 1 |
| Sciences occultes : | 2 |
| Alchimie | 0 |
| Magie | 2 |
| Onirocritie | 0 |
| Physionomique | 0 |
| Recherche des trésors | 0 |
| Histoire naturelle | 0 |
| Agriculture | 0 |
| Hippologie et hippatrique | 0 |
| Équitation, chasse et art militaire | 0 |
| Médecine | 7 |
| Ouvrages érotiques | 0 |
| Poésie : | 9 |
| <i>Divān et qaṣīda</i> | 3 |
| Collections et anthologies | 6 |
| Fictions : | 3 |
| Fables, apologues et autres récits | 1 |
| Contes et romans | 0 |
| Romans de chevalerie | 0 |
| <i>Maqāmāt</i> | 2 |
| Proverbes et sentences | 1 |
| Philologie : | 39 |
| Grammaire | 34 |
| Dictionnaires | 5 |
| Rhétorique | 8 |
| Prosodie et métrique | 0 |
| Bibliographie | 0 |
| Ouvrages divers | 9 |

CATALOGUE ABREGÉ

Ce bref inventaire des manuscrits arabes et persans de Mazarin s'appuie sur plusieurs travaux antérieurs. Le premier catalogue complet du fonds oriental de la Bibliothèque du roi est publié en 1739²⁷⁷. Rédigé en latin, ce travail sera complété et approfondi par William Mac Guckin de Slane pour les manuscrits arabes²⁷⁸, achevé d'imprimer une quinzaine après la mort de son auteur. Une refonte de ce catalogue a été entamée par Gérard Troupeau pour les manuscrits chrétiens²⁷⁹ et par François Déroche, Marie-Geneviève Guesdon, Yvette Sauvin, Georges Vajda et Tal Tamari pour les manuscrits musulmans²⁸⁰. Un travail d'envergure a été mené par Francis Richard pour les manuscrits persans à l'origine d'un catalogue extrêmement précis et complet²⁸¹.

Nous mentionnons certaines des anciennes cotes des manuscrits afin de pouvoir en retracer l'histoire dans les collections royales mais également de se repérer dans les outils précédemment mentionnés dans la mesure où c'est la cote de l'Ancien fonds qui est utilisée pour le catalogue de 1739, le nouveau système de cote n'intervenant qu'avec le travail de Slane qui offre en fin d'ouvrage un tableau de correspondance entre les cotes actuelles et les cotes dites de « l'Ancien Fonds ». La cote « Regius », première marque d'appartenance à la Bibliothèque du roi, est inscrite par Nicolas Clément à partir de 1680 pour les manuscrits orientaux²⁸².

MANUSCRITS ARABES

Arabe 4. Pentateuque.

Égypte, XIII^e siècle.

Ancienne cotes : Regius 368.

Papier oriental. 113 feuillets. — Écriture orientale. — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud aux armes et chiffre de Louis XV.

Arabe 6. Pentateuque à l'usage des Samaritains.

Égypte, 1433.

Ancienne cotes : Regius 370 ; A.F 4.

²⁷⁷ Armain et alii, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae. Codices manuscriptos orientales*, Paris : Typographia regia, 1739, 4 vol.

²⁷⁸ William Mac Guckin De Slane, *Catalogue des manuscrits arabes*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1883.

²⁷⁹ Gérard Troupeau, *Catalogue des manuscrits arabes. Première partie. Manuscrits chrétiens*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1972-1975, 2 vol.

²⁸⁰ François Déroche, Marie-Geneviève Guesdon, Yvette Sauvan, Georges Vajda et Tal Tamari, *Catalogue des manuscrits arabes. Deuxième partie. Les manuscrits musulmans*, Paris : Bibliothèque nationale, 1983-1987, 6 vols. Ce catalogue s'arrête toutefois à la cote Arabe 1685.

²⁸¹ Francis Richard, *Catalogue des manuscrits persans. 1, Ancien fonds*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1989.

²⁸² Il fera de même pour les manuscrits occidentaux dès 1682.

Ce manuscrit provient de la vente des collections de Peiresc en 1647.

Papier oriental et papier occidental (ff. 354-59). 360 feuillets. — Écriture orientale — Reliure européenne en maroquin rouge du XVII^e siècle. Chiffre de Peiresc et filets estampés à chaud.

Frontispice orné de dessins géométriques à l'encre rouge et noire.

Arabe 15. Pentateuque.

Égypte, XIV^e siècle.

Ancienne cotes : Regius 406 ; A.F 11.

Ce manuscrit provient vraisemblablement de la bibliothèque de Mazarin (cf. Richard, p. 8) et a précédemment appartenu à Richelieu.

Papier oriental et papier occidental. 322 feuillets. — Écriture orientale — Reliure orientale en basane brune sur ais de bois.

Arabe 301. Biographies rédigées par Sévère ibn al-Muqaffa'.

Égypte, XV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 728 ; A.F. 139.

Le manuscrit porte un cachet de cire rouge aux armes de Gaulmin.

Papier oriental. 133 feuillets. — Écriture orientale. — Reliure européenne en veau raciné fauve. Dos de maroquin rouge. Armes et chiffres de Napoléon Ier estampés à chaud.

Arabe 420. I. Coran II. Poésie III. Dissertation.

Maghreb, XVI^e siècle

Ancienne cotes : Mazarin ? ; Regius 556 ; A.F. 188.

Papier occidental filigrané. 344 feuillets. — Écriture occidentale (*Magribī*). — Reliure orientale à rabat. Cartouche du rabat, fleuron du recouvrement et mandorle polylobée sur les plats estampés à froid sur des pièces de cuir rouge et rehaussé d'un filet doré. Encadrement de fleurons entre deux filets. Dos restauré en Europe.

Vocalisation et signes orthoépiques en rouge. Titres et numéro des versets en coufique. Bandeau décoratif pour la première sourate (f. 1v^o).

Arabe 432. Ġuz' XXIX et XXX du Coran.

Égypte ?, XVI^e siècle ?

Anciennes cotes : Mazarin 16 ; Regius 566 ; A.F. 230.

Notice de Abraham Ecchellensis. Provient de Gaulmin selon le Catalogue latin de 1739.

Papier occidental. 65 feuillets. 156 × 98 mm. — Écriture occidentale (*nashī*). — Reliure orientale cartonnée à rabat.

Vocalisation et signes orthoépiques. Décor composé de trois points signalant les sourates.

Arabe 443. I. Extraits du Coran II. Prières commentées.

Turquie, XVI^e siècle

Anciennes cotes : Mazarin ? ; A.F. 220.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier oriental et occidental. 82 feuillets. 157 × 101 mm. — Écriture ottomane (*nashī*) — Reliure orientale. Plaque en forme de mandorle polylobée estampée à froid aux deux plats. Champs doré. Encadrement d'un triple filet.

Vocalisation et signes orthoépiques. Points dorés séparant les versets. Encadrement de filets or, rouge et noir (ff. 1v^o-3v^o, 21r^o et 24 v^o).

Arabe 478. Extraits du Coran.

Turquie, début XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 567 ; A.F. 236.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier occidental. 38 feuillets. 147 × 102 mm. — Écriture ottomane (*nashī*). — Demi-reliure orientale à rabat : papier et dos cuir.

Vocalisation et signes orthoépiques. Points rubriqués séparant les versets. Certaines lettres ornée d'encre rouge.

Arabe 593. ‘Uṭmān ibn Sa‘īd al-Dānī, deux ouvrages interprétant le Coran.

?, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1703 ; Regius 471 ; A.F. 239.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental (sauf quelques ff. 1-4, 27-32 refaits en papier occidental. 85 feuillets. 255 × 150 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en veau tacheté brun. Dos de maroquin rouge estampés à chaud aux armes et chiffre de Napoléon Ier.

Arabe 605. Gloses.

?, XII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1685 ; Regius 584 ; A.F. 266.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 301 feuillets. 225 × 160 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale à rabat : papier marbré, doublure de papier blanc et dos de maroquin brun.

Arabe 606. Recueil d'interprétation du Coran.

?, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1640 ; Regius 474 ; A.F. 257.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental filigrané. 129 feuillets. 300 × 200 mm. — Écriture ottomane ? — Demi-reliure orientale : papier veiné, doublure de papier blanc.

Arabe 607. Interprétation du Coran.

Syrie, XII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1655 ; Regius 469 ; A.F. 247.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 188 feuillets. 260 × 170 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en veau moucheté brun. Dos de maroquin rouge estampé à chaud du chiffre de Napoléon Ier.

Arabe 608. Interprétation du Coran.

Proche Orient, 1454.

Ancienne cotes : Mazarin 1629 ; Regius 468 ; A.F. 248.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 127 feuillets. Certains feuillets teintés en ocre. 280 × 185 mm. — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud aux armes et chiffre de Louis XV.

Arabe 624. Interprétation du Coran.

Proche-Orient, 1432-1433.

Anciennes cotes : Mazarin 1840 ; Regius 575 ; A.F. 270.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier oriental. 216 feuillets. Nombreux feuillets teintés en saumon. 180 × 140 mm. — Écriture orientale. — Demi reliure orientale : dos chagrin brun.

Arabe 634. Interprétation du Coran.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1731 ; Regius 470 ; A.F. 253.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 88 feuillets. 280 × 185 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale à rabat : dos chagrin brun. Reliure restaurée au XVIII^e siècle.

Encadrement doré bordé de filets noirs collé au ff. 1v^o-2.

Arabe 636. Gloses.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1736 ; Regius 580 ; A.F. 264.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 117 feuillets. 215 × 130 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale du XVI^e siècle en maroquin grenat. Plats ornés de plaques centrales et de filets dorés.

Sarlawh à motifs floraux sur fond or et bleu. Encadrement doré bordé de filets noirs et bleu.

Arabe 650. Interprétation du Coran.

Syrie, 1443-1444.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 586 ; A.F. 262.

Papier oriental. 129 feuillets. 185 × 135 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en veau raciné brun. Dos chagrin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis XVIII.

Arabe 661. Commentaires du Coran.

Proche-Orient, 1538.

Anciennes cotes : Mazarin 1698 ; Regius 436 ; A.F. 241.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 251 feuillets. 260 × 175 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale à rabat du XVI^e siècle en chagrin rouge. Plats ornés de plaques centrales estampées à froid.

Arabe 662. Commentaire du Coran

Égypte, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 574 ; A.F. 268.

Le catalogue latin indique que le manuscrit provient de la bibliothèque de Gaulmin.

Papier occidental filigrané. 455 feuillets. 210 × 150 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale à rabat du XVII^e siècle en chagrin rouge. Plats ornés de plaques centrales et de filets estampés à froid.

Arabe 663. Recueil d'opuscules se rapportant au Coran et à sa lecture.

Turquie, XVII^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin 1669, Regius 578 ; A.F. 260.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental filigrané. 195 feuillets. 225 × 150 mm. — Écriture ottomane de différentes mains. — Reliure européenne en veau moucheté brun. Dos chagrin rouge estampé à chaud au chiffre de Napoléon Ier.

Arabe 696. Commentaire du Coran.

Syrie-Irak, XV^e-XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1643 ; Regius 462 ; A.F. 246.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental (sauf ff. 1-11 et 124-141 refait en papier occidental). 141 feuillets. 275 × 185 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale à rabat du XVI^e siècle en veau brun. Plats ornés de plaques centrales estampés à froid. Bordures et filets dorés.

Arabe 704. Ḥadīṭ

Égypte, 1359.

Ancienne cotes : Regius 536.2 ; A.F. 489

Le manuscrit provient de la bibliothèque de Le Tellier mais le catalogue latin de 1739 indique que ce manuscrit était dans les collections de Mazarin.

Anciennes cotes : Regius 536.2

Papier oriental. 291 feuillets. 315 × 215 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne du XVII^e siècle en veau brun.

Arabe 705. Ḥadīṭ

Égypte, XIV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1677 ; Regius 514 ; A.F. 478.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 205 feuillets. 260 × 170 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud aux armes et chiffre de Louis XV.

Arabe 718. Ḥadīṭ

Égypte, 1178.

Anciennes cotes : Mazarin 1762 ; Regius 664 ; A.F. 383.

Papier oriental. 67 feuillets. 190 × 140 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale du XVI^e siècle en maroquin brun. Plaque central et bordure à entralcs estampés à froid.

Arabe 720. Muḥammad al-Ḥaṭīb al-Tibrīzī, *Miškāt al-maṣā-bīḥ* [Niche pour les lampes].

Turquie, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1642 ; Regius 521 ; A.F. 353.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 152 feuillets. 300 × 190 mm. — Écriture ottomane. — Demi-reliure orientale, dos chagrin brun.

Arabe 721. Recueil de Ḥadīṭ

Arabie, 1451.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 671 ; A.F. 456.

Notice d'Herbelot.

Papier oriental. 97 feuillets. Certains feuillets teintés en saumon. 160 × 110 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale à rabat en veau brun. Plats ornés d'un décor de plaque centrale et de filets estampés à froid.

Sarlawḥ sur fond doré.

Arabe 723. Maṣūf ibn Hibat Allāh al-Huwārizmī. *Mağmūʿ fī aḥādīṭ al-rasūl*. Recueil de Ḥadīṭ.

Proche-Orient, XIV^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin 1758 ; Regius 596 ; A.F. 391.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental filigrané. 227 feuillets. 215 × 150 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure européenne avec dos en veau brun. Chiffre de Louis-Philippe estampé à chaud.

Arabe 737. Al-Ḥasan ibn Muḥammad Raḍī al-Dīn al-Ṣaḡānī, recueil de traditions.

Turquie, 1571.

Anciennes cotes : Mazarin 1665 ; Regius 674 ; A.F. 387.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental. 154 feuillets. 220 × 160 mm. — Écriture ottomane. — Demi-reliure orientale avec papier marbré et dos en basane brune.

Arabe 744. Recueil de traditions.

Turquie, XVI^e-XVII^e siècles.

Anciennes cotes : Mazarin 1728 ; Regius 682 ; A.F. 385.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental filigrané. 139 feuillets. 200 × 150 mm. — Écriture ottomane. — Demi-reliure orientale à rabat avec papier marbré bleu et dos de maroquin brun.

Arabe 753 ‘Alī ibn ‘Uṭmān al-Turkumānī, *al-Ġawhar al-naqī fi’l-radd ‘alā l-Bayhaqī* [La perle fine, pour servir de réfutation d’Al-Baihaqī].

Égypte, 1399.

Anciennes cotes : Mazarin 377 ; Regius 481 ; A.F. 477.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 239 feuillets. 265 × 165 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis XV.

Arabe 784. Recueil.

Turquie, XIV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1679 ; Regius 537 ; A.F. 486.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 191 feuillets. ff. 171-176 teintés en couleur safranée. 250 × 170 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale en maroquin brun. Plats orné d’un décor de plaque centrale à entrelacs et filets, estampée à froid et doublée de basane.

Arabe 785. Muḥammad ibn Aḥmad al-Saraḥṣī Šams al-A’imma Abū Sahl, traité de théologie de jurisprudence.

Perse, XV^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin 1654 ; Regius 536 ; A.F. 509.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 175 feuillets. 270 × 165 mm. — Écriture persane. — Demi-reliure orientale à rabat du XVII^e siècle avec papier marbré à tourniquet et dos en maroquin brun.

Arabe 786. Ibn ‘Alī ibn Yūsuf al-Širāzī. al-Wuṣūl ilā ma’rifat al-uṣūl. [Introduction à la connaissance des questions qui se rattachent aux principes [de la foi]]

Proche-Orient, XV^e siècle ?

Anciennes cotes : Mazarin 1678 ; Regius 527.2 ; A.F. 359.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 169 feuillets. 255 × 175 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud au chiffre de Louis XVIII.

Arabe 794. ‘Abd al-Laṭīf ibn ‘Abd al-‘Azīz ibn Firište, commentaire sur un traité de droit de ‘Abd Allāh ibn Aḥmad ibn Maḥmūd Ḥāfiẓ al-Dīn al-Nasafī.

Proche-Orient, 1443.

Anciennes cotes : Mazarin 1794 ; Regius 549 ; A.F. 507.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier oriental. 125 feuillets. 280 × 180 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en veau raciné brun. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis XV.

Arabe 812. Recueil de texte de droit.

Proche Orient, 1399-1402.

Anciennes cotes ; Mazarin 1843 ; Regius 632 ; A.F. 674.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier oriental. 69 feuillets. 200 × 130 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale dont le rabat a disparu.

Arabe 820. Aḥmad ibn Abī al-Mu’ayyad al-Ḥamīdī al-Nasafī, commentaire et rédaction métrique du *al-Ġāmi‘ al-kabīr* [Grand recueil] de Muḥammad ibn al-Ḥasan al-Šaybānī.

Proche-Orient, 1221.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 478 ; A.F. 503.

Papier oriental. 383 feuillets. 250 × 170 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en veau raciné brun. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis XV.

Arabe 821. Muḥammad ibn al-Ḥasan al-Šaybānī, *al-Ġāmi‘ al-kabīr*.

Asie centrale, 1340.

Anciennes cotes : 1675 ; Regius 5à5 ; A.F. 521.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental (sauf ff. 2 et 3 refaits en papier occidental). 194 feuillets. 240 × 150 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en veau tacheté brun. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis XV.

Arabe 828. Recueil de textes de droit hanéfite.

Turquie, XV^e-XVI^e siècles.

Anciennes cotes : Mazarin 1810 ; Regius 604 ; A.F. 530.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier occidental. 176 feuillets. 210 × 140 mm. — Écriture ottomane. — Reliure européenne en veau raciné brun. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis Philippe.

Arabe 836. ‘Alī ibn Muḥammad al-Pazdawī. Ouvrage traitant des principes de la jurisprudence hanéfite.

Turquie, 1253.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 600 ; A.F. 527.

Papier oriental. 200 feuillets. 185 × 145 mm. Écriture orientale. — Demi-reliure orientale du XVIII^e siècle, cartonnée à rabat.

Arabe 839. ‘Umar ibn ‘Abd al-‘Azīz ibn Māza al-Şadr al-Şahīd al-Buḥārī, *al-Fatāwī al-Şuġrā* [Supplément aux collections des décisions juridiques].

Égypte, 1366.

Ancienne cotes : Mazarin ? ; Regius 503 ; A.F. 492.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier oriental. 232 feuillets. 280 × 180 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale en chagrin noir. Plats ornés d’un décor de plaque centrale et de filets estampés à froid.

Arabe 841. ‘Abd al-Raḥīm ibn Abī Bakr al-Margīnānī, *Fuṣūl al-iḥkām fī uṣūl al-aḥkām* [Décisions tirées des principes de la science].

Égypte, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1741 ; Regius 518 ; A.F. 493.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental filigrané. 181 feuillets. 300 × 190 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale à rabat avec dos maroquin brin et papier marbré à tourniquet. Doublure de papier ocre.

Arabe 844. Recueil de textes de droit hanéfite.

Proche-Orient. XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1759 ; Regius 634 ; A.F. 517.

Acheté par Vansleb.

Papier occidental filigrané. 218 feuillets. 220 × 155 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure européenne avec dos en veau brun estampé à chaud au chiffre de Louis-Philippe.

Encadrement d’un filet.

Arabe 848. Commentaires sur la *Hidāya*.

Égypte, XIV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1661 ; Regius 513 ; A.F. 506.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 188 feuillets. 260 × 185 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud au chiffre de Louis XV.

Arabe 854. ‘Ali ibn Aḥmad ibn Makkī al-Rāzī, ouvrage expliquant le texte du *Takmila*.

?, XIV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 488 ; A.F. 500.

Papier oriental. 232 feuillets. 245 × 180 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale en veau brun à rabat. Plats ornés d’une plaque centrale et de filets dorés estampés à froid.

Arabe 859. Muḥammad ibn Muḥammad ibn ‘Abd al-Rašīd Sirāğ al-Dīn al-Sağāwandī, *al-Sirāğīyya fī l-farā’id* ou *Farā’id al-Sağāwandī* [Traité de droit touchant le partage des successions], avec une traduction turque interlinéaire.

Proche-Orient, 1566.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 709 ; A.F. 576.

Papier oriental. 56 feuillets. 180 × 115 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale avec dos en veau brun.

Arabe 863. Muḥammad ibn Muḥammad ibn ‘Abd al-Rašīd Sirāğ al-Dīn al-Sağāwandī, *al-Sirāğīyya fī l-farā’id*

Turquie, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1874 ; Regius 714 ; A.F. 575.

Papier occidental filigrané. 27 feuillets. 190 × 110 mm. — Écriture ottomane. — Reliure orientale en maroquin rouge souple. Plats ornés d’une plaque centrale estampée à froid et de filets dorés.

Arabe 864. Muḥammad ibn Ḥamza al-Fanārī. Commentaire sur la *al-Sirāğīyya fī l-farā’id* de Muḥammad ibn Muḥammad ibn ‘Abd al-Rašīd Sirāğ al-Dīn al-Sağāwand.

Proche-Orient, 1467.

Anciennes cotes : Mazarin 1851 ; Regius 713 ; A.F. 551.

Papier oriental. 96 feuillets. 210 × 125 mm. — Écriture orientale (*nasta‘īlīq*). — Demi-reliure européenne avec dos veau brun estampé à chaud au chiffre de Louis-Philippe.

Arabe 867. Recueil de textes de droit hanéfite.

Proche-Orient, XVI^e-XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1806 ; Regius 715 ; A.F. 552.

Papier occidental. 138 feuillets. 215 × 150 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale à rabat bordée de maroquin brun.

Arabe 875. ‘Abd Allāh ibn Maḥmūd ibn Mawdūd al-Buldaġī al-Mawṣilī, traité de droit hanéfite.

Proche-Orient, 1483.

Anciennes cotes : Mazarin 1715 ; Regius 639 ; A.F. 543.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 101 feuillets. 180 × 135 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale à rabat avec papier peigne.

Arabe 879. ‘Abd Allāh ibn Maḥmūd ibn Mawdūd al-Buldaġī al-mawṣilī, *al-Iḥtiyār liḥarḥ al-Muḥtār* [Le Choix, traité composé pour servir de commentaire au *Muḥtār*].

Égypte ou Syrie, 1439.

Anciennes cotes : Mazarin 1663 ; Regius 539 ; A.F. 508.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 184 feuillets. 257 × 180 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale brune. Plats ornés d’une plaque circulaire avec une étoile centrale à huit branches, de filets et de bordures à entrelacs estampés à froid.

Arabe 880. Al-Husayn ibn Alī ibn Ḥaġġāġ al-Siġnāqī, *al-Wāfi fī šarḥ al-Muḥtaṣar al-muntaḥab fī uṣūl al-maḍhab* [Le commentaire complet du *Muḥtaṣar*].

Proche-Orient, 1293.

Anciennes cotes : Mazarin 1709 ; Regius 499 ; A.F. 561.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 265 feuillets. 240 × 160 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale cartonnée à rabat.

Arabe 889. ‘Abd al-Laṭīf ibn ‘Abd al-‘Azīz ibn Firište, Commentaire sur le *Maġma‘ al-Baḥrayn wa-multaqā al-nayyirayn* de Aḥmad ibn ‘Alī al-Sā‘ātī.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1694 ; Regius 493 ; A.F. 484.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 196 feuillets. 250 × 175 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale à rabat. Plats orné d'une plaque centrale et de filets estampés à froid.

Arabe 891. Recueil.

Proche-Orient, 1419.

Anciennes cotes : Mazarin 1652 ; Regius 476 ; A.F. 473.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 207 feuillets. Certains feuillets teintés en saumon ou en couleur safranée. — Écriture orientale. — Reliure orientale en maroquin brun. Plats ornés d'une plaque centrale et d'encadrements à entrelacs estampés à froid.

Arabe 892. Aḥmad ibn Abī al-Mu'ayyad al-Ḥamīdī al-Nasafī, *Kanz al-daḡā'iq*.

Proche-Orient, 1434.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 477 ; A.F. 474.

Papier oriental. 149 feuillets. 285 × 180 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en veau raciné brun. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis XVIII.

Arabe 905. Maḥmūd Burhān aš-Šarī'a ibn Aḥmad Ṣadr al-Šarī'a al-Awwal, *Wiqāyat al-riwāya fī masā'il al-Hidāya* [Préservatif du texte des questions discutées dans la *Hidāya*].

Perse, 1474.

Ancienne cote : Mazarin 1646 ; Regius 479 ; A.F. 470.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental (f. 1-2, 9-10 refaits au xvii^e siècle). 148 feuillets. 280 × 180 mm. — Écriture persane. — Demi-reliure orientale du xvii^e siècle avec papier marbré et dos de maroquin brun.

Arabe 916. Ya'qūb Pāšā ibn Ḥiḍrbek al-Rūmī. Gloses sur le *Ṣadr aš-Šarī'a* de 'Ubayd Allāh ibn Mas'ūd.

Turquie, xvi^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin ? ; Regius 611 ; A.F. 537.

Papier occidental filigrané. 209 feuillets. 220 × 160 mm. — Écriture ottomane. — Demi-reliure orientale à rabat.

Arabe 918. Recueil.

Turquie, 1583.

Anciennes cotes : Mazarin 1798 ; Regius 538 ; A.F. 377.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier oriental. 238 feuillets. 280 × 170 mm. — Écriture ottomane. — Reliure orientale en basane noire dont le rabat a disparu. Plats ornés d'une plaque centrale estampée à froid. Doublure de basane carmin.

Arabe 944. ‘Abd al-Raḥīm al-Minšāwī al-Ḥanafī. *Nuzhat al-baṣīr biḥall zād al-faḡīr* Commentaire sur les *Provisions de voyage de l'homme pauvre de Muḥammad ibn Humām al-Dīn al-Sīwāsī*.

Égypte, XV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1784 ; Regius 602 ; A.F. 566.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental (sauf quelques feuillets en papier occidental). 131 feuillets. 215 × 150 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale à rabat du XVII^e siècle.

Arabe 950. Collections de décisions juridiques rassemblées par Zakariyyā ibn Muḥammad al-Anṣārī.

Syrie, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1707 ; Regius 706 ; A.F. 542.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental filigrané. 156 feuillets. 225 × 155 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale cartonnée du XVII^e siècle avec papier peigne. Plaque centrale de maroquin rouge estampée à froid et collée aux plats.

Arabe 951. Muḥammad ibn Mūsā al-Brūsawī, *Biḏā‘at al-qāḏī li-iḥtiyāḡih ilayh fī l-mustaḡbal wa-l-māḏī* [Le Capital du Cadi ce dont il avait besoin dans le passé et ce qui lui sera utile dans l'avenir], formulaire d'actes notariés.

Turquie, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 707 ; A.F. 547.

Papier occidental filigrané. 60 feuillets. 190 × 130 mm. — Écriture ottomane. — Demi-reliure orientale à rabat du XVII^e siècle.

Arabe 958. Ibrāhīm ibn Muḥammad al-Ḥalabī. *Multaqā al-abḥur*.

Turquie, 1655.

Ancienne cotes : Mazarin 1765 ; Regius 609 ; A.F. 572.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet. Provient de la bibliothèque de Gaulmin.

Papier occidental. 233 feuillets. 190 × 110 mm. — Écriture ottomane. — Reliure orientale à rabat. Plats ornés d'une plaque centrale et de filets estampés à froid.

Arabe 967. Zayn al-‘Abidīn ‘Umar ibn Ibrāhīm ibn Nuğaym al-Miṣrī. *Kitāb al-Aḥbāh wa-l-naẓā’ir* [*Livre des correspondances et des conformités*], traité de droit hanéfite.

Turquie, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1833 ; Regius 603 ; A.F. 529.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier occidental filigrané. 252 feuillets. 195 × 125 mm. — Écriture ottomane. — Demi-reliure orientale avec papier marbré.

Encadrement d’un filet rubriqué.

Arabe 970. Recueil de traité de droit.

Proche-Orient, XV^e - XVI^e siècles.

Anciennes cotes : Mazarin 1680 ; Regius 544 ; A.F. 512.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 118 feuillets. 275 × 170 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure européenne avec dos en veau brun estampé à chaud au chiffre de Louis-Philippe.

Arabe 972. Fragment d'un commentaire anonyme hanéfite de *furū* ‘.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1755 ; Regius 656 ; A.F. 522.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental filigrané. 80 feuillets. 225 × 160 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale à rabat du XVII^e siècle.

Arabe 977. Manuel de jurisprudence hanéfite.

Turquie, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 665 ; A.F. 520.

Papier occidental filigrané. 105 feuillets. 210 × 150 mm. — Écriture ottomane. — Demi-reliure orientale du XVII^e siècle.

Arabe 992. Abū Yazīd al-Dawwānī, *Mulahḥaṣṣ zawā’id kitāb Muhimmāt al-muhimmāt ‘alā l-Muhimmāt* [*Résumé des additions faites aux Considérations des considérations des considérations*].

Proche-Orient, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1670 ; Regius 700 ; A.F. 535.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 98 feuillets. 225 × 125 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale à rabat en maroquin brun. Plats ornés d'une plaque centrale et de filets dorés estampés à froid. Doublure de basane.

Sarlawḥ. Encadrement de filets dorés.

Arabe 1006. Muḥammad ibn Yūsuf al-Qūnawī. *Minhāğ al-rāğibīn fī iḥtişār Minhāğ al-ṭālibīn*.

Turquie, 1352.

Anciennes cotes : Mazarin 1635 ; Regius 504 ; A.F. 514.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 209 feuillets. 270 × 190 mm. — Écriture ottomane. — Demi-reliure orientale à rabat.

Sarlawḥ postérieur à la copie du texte.

Arabe 1043. *al-Ğāmi‘ al-ḥāwī limā tafarraqa min al-Fatāwī* [Recueil des décisions qui étaient restées éparses]. Recueil de *fatwās* (décisions juridiques).

Proche-Orient, XV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1657 ; Regius 541 ; A.F. 498.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 228 feuillets. 245 × 165 mm — Écriture orientale. — Demi-reliure de type oriental du XIX^e siècle.

Arabe 1055. Muḥammad ibn Aḥmad ibn ‘Abd al-‘Utbī. *al-‘Utbiyya*. Traité de jurisprudence malékite.

Maghreb, XI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1814 ; Regius 545 ; A.F. 525.

Papier oriental. 115 feuillets. 250 × 175 mm. — Écriture occidentale (*Magribī*). — Reliure européenne en veau raciné brun. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis XVIII.

Arabe 1109. Commentaire sur un traité de droit hanéfite.

Syrie, 1372.

Anciennes cotes : Mazarin 1660 ; Regius 548 ; A.F. 496.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 149 feuillets. 275 × 185 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale du XVII^e siècle avec papier marbré.

Arabe 1112. Commentaire sur un traité de droit shāfi‘ite.

Proche-Orient, XV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1673 ; Regius 517 ; A.F. 467.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 295 feuillets. 260 × 175 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale avec papier marbré.

Arabe 1114. Traité hanéfite de *furū* ‘.

Proche-Orient, 1562.

Anciennes cotes : Mazarin 1717 ; Regius 704 ; A.D. 534.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental. 68 feuillets. 205 × 150 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en maroquin noir estampé à chaud au chiffre de Louis XV.

Arabe 1115. Commentaire sur un traité de droit shāfi‘ite.

Syrie, XV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1701 ; Regius 472 ; A.F. 271.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Le catalogue latin de 1739 mentionne ce manuscrit comme appartenant aux collections de Gaulmin.

Papier oriental. 60 feuillets. 255 × 175 mm. — Écriture orientale. — Reliure européenne en veau raciné blond. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis XVIII.

Arabe 1116. ‘Alī ibn Abī Bakr al-Marginānī. *al-Hidāya fī šarḥ al-Bidāya*, traité de jurisprudence.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1807 ; Regius 628 ; A.F. 548.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier occidental filigrané. 322 feuillets. 215 × 160 mm. — Écriture orientale. — Cartonnage oriental.

Arabe 1124. *Élucidations*, commentaire de la *Muqadimma* [un traité sur la prière] d’Abū al-Layth al-Samarqandī.

Perse, XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin 1631 ; Regius 487 ; A.F. 275.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 86 feuillets. 270 × 185 mm. — Écriture persane (*nashī*). — Reliure orientale à rabat. Plaque centrale estampée à froid et filets dorés. Doublure de papier marbré.

Arabe 1125. Commentaire de la *Muqadimma* d'Abū al-Layth al-Samarqandī.

?, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1768 ; Regius 615 ; A.F. 291.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental filigrané. 103 feuillets. 210 × 160 mm. — Écriture ottomane. — Reliure orientale à rabat. Filets et fleurons estampés à froid.

Arabe 1127. Commentaire de la *Muqadimma* d'Abū al-Layth al-Samarqandī.

Turquie, 1596.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 606 ; A.F. 308.

Papier occidental. 183 feuillets. 210 × 125 mm. — Écriture ottomane. — Demi-reliure orientale avec papier peigne.

Arabe 1134. Recueil de textes théologiques.

Turquie, 1614.

Anciennes cotes : Mazarin 1834 ; Regius 673 ; A.F. 293.

Le catalogue latin de 1739 mentionne ce manuscrit comme appartenant aux collections de Gaulmin.

Papier occidental. 89 feuillets. 20 × 150 mm. — Écriture ottomane. — Demi-reliure orientale avec papier marbré.

Arabe 1135. *Monyat*. Traité sur la prière.

Turquie, 1636.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 661 ; A.F. 283.

Papier occidental. 69 feuillets. 200 × 150 mm. — Écriture ottomanes. — Reliure orientale à rabat en veau brun.

Arabe 1137. *Monyat*. Traité sur la prière.

Turquie, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1863 ; Regius 659 ; A.F. 306.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier occidental filigrané. 86 feuillets. 205 × 115 mm. — Écriture ottomane. — Demi-reliure orientale avec papier marbré.

Filet rubriqué.

Arabe 1139. *Monyat*. Traité sur la prière.

Égypte, 1470.

Anciennes cotes : Mazarin 1777 ; Regius 663 ; A.F. 311.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 82 feuillets. 140 × 90 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale à rabat. Plaque centrale à entrelacs quadrillés.

Arabe 1141. Recueil de traités sur la prière.

?, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 660 ; A.F. 307.

Papier occidental. 104 feuillets. 156 × 115 mm. — Écriture orientale et maghrébine (ff. 92-104v^o). — Reliure orientale à rabat en maroquin brun. Plaque centrale a entrelacs et filets estampés à froid.

Arabe 1146. Commentaire sur le *Bāb šurūṭ aṣ ṣalāt*.

Proche-Orient, 1642-1643.

Anciennes cotes : Mazarin 1831 ; Regius 667 ; A.F. 284.

Le catalogue latin de 1739 mentionne ce manuscrit comme appartenant aux collections de Gaulmin.

Papier occidental. 72 feuillets. 200 × 185 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale souple. Doublure de papier marbré.

Arabe 1152. *Encouragement de celui qui patiente, commentaire du Monyat*.

Égypte, 1638.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 497 ; A.F. 276.

Papier occidental. 203 feuillets. 290 × 205 mm. — Écriture orientale (Asie centrale). — Reliure orientale en maroquin brun dont le rabat a disparu. Plaque centrale, fleurons et filets estampés à froid et dorés. Doublure de papier marbré.

Arabe 1156. Recueil de traités sur la prière.

Turquie, XVII^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin 1622 ; Regius 684 ; A.F. 444.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental. 100 feuillets. 210 × 145 mm. — Écriture ottomane. — Reliure européenne en veau racine brun. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Charles X.

Arabe 1170. Recueil de textes sur la prière.

Maghreb, XVIII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 239 ; Regius 697 ; A.F. 315.

Papier occidental filigrané de deux provenances différentes. 149 feuillets. 100 × 70 mm. — Écriture occidentale (*Mağribī*). — Reliure orientale dont le rabat a

disparu. Plaque centrale, cadre, encadrement et bordure à entrelacs estampés à froid.

Arabe 1215. Recueil de prières.

Maghreb, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1885 ; Regius 694 ; A.F. 346.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier occidental. 40 feuillets. 140 × 95 mm. — Écriture occidentale (*Magribī*). — Reliure orientale à rabat en maroquin brun. Plaque central, rouelles et filets estampés à froid.

Arabe 1219. Recueil d'extraits du Coran servant de talismans.

Turquie, XVI^e-XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 568 ; A.F. 338.

Papier occidental filigrané. 52 feuillets. 150 × 100 mm. — Écriture ottomane. — Cartonnage oriental à rabat.

Arabe 1221. Recueil d'extraits du Coran servant d'amulettes.

Turquie, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 569 ; A.D. 339.

Papier occidental filigrané. 25 feuillets. 155 × 100 mm. — Écriture ottomane. — Reliure en maroquin noir estampé à chaud aux armes et chiffre de Louis XV.

Arabe 1238. Explication d'un commentaire d'Al-Taftāzānī.

Turquie, 1604.

Anciennes cotes : Mazarin 1866 ; Regius 649 ; A.F. 454.

Papier occidental. 106 feuillets. 200 × 120 mm. — Écriture ottomane. — Reliure orientale à rabat. Plaque centrale et filets estampés à froid. Doublure de papier marbré.

Frontispice ornées de filets rubriqués et dorés.

Arabe 1244. Nizām al-Dīn Aḥmad, explications de questions de théologie dogmatique.

Proche-Orient, 1584

Anciennes cotes : Mazarin 1683 ; Regius 515 ; A.F. 357.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 229 feuillets. 170 × 85 mm. — Écriture orientale (*nasta'liq*). — Reliure européenne en veau raciné brun. Dos en maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Napoléon Ier.

Arabe 1245. Explication d'un commentaire d'Al-Taftāzānī.

Égypte, 1454.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 523 ; A.F. 361.

Papier occidental. 99 feuillets. 275 × 170 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure orientale à rabat avec papier marbré.

Arabe 1247. Recueil de textes théologiques.

Perse, 1374.

Anciennes cotes : Mazarin 1756 ; Regius 933 ; A.F. 398.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 145 feuillets. 225 × 150 mm. — Écriture persane. — Cartonnage oriental.

Arabe 1250. Yaḥyā ibn Yaiš, commentaire théologique.

Turquie, XV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1747 ; Regius 590 ; A.F. 563.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental et occidental filigrané. 200 feuillets. 180 × 130 mm. — Écriture ottomane. — Reliure européenne en veau raciné brun. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis-Philippe.

Arabe 1253. Livre de cinquante questions touchant les dogmes de la religion.

Turquie, XV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 620 ; A.F. 452.

Papier oriental. 48 feuillets. 170 × 100 mm. — Écriture ottomane. — Reliure orientale cartonnée.

Arabe 1260. Commentaire d'un traité de théologie dogmatique.

Turquie, 1365.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 473 ; A.F. 255.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 259 feuillets. 280 × 185 mm. — Écriture ottomane. — Reliure européenne en veau raciné brun. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis XVIII.

Arabe 1261. Recueil de textes théologiques.

Proche-Orient, XIV^e siècle.

Anciennes cotes : Regius 648 ; A.F. 412.

Le catalogue latin de 1739 indique que ce manuscrit proviendrait des collections de Mazarin.

Papier oriental. 117 feuillets. 195 × 140 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure européenne avec dos de parchemin blanc.

Arabe 1265. Commentaire sur un traité de théologie scolastique et de métaphysique d'Al-Taftāzānī.

Turquie, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 865 ; A.F. 366.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 77 feuillets. 270 × 180 mm. — Écriture ottomane. — Cartonnage récent.

Arabe 1280. Commentaire sur un traité de théologie scolastique.

Perse, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1659 ; Regius 865d ; A.F. 365.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 81 feuillets. 270 × 170 mm. — Écriture persane (*nashī*). — Demi-reliure orientale à rabat.

Arabe 1305. Zain Šoʿaib al-Dīn Al-Danušerī, *La Prairie magnifique contenant des exhortations touchantes.*

Égypte ou Syrie, 1615-1616.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 1225 ; A.F. 447.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental. 264 feuillets. 215 × 155 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale à rabat. Plaque centrale, écoinçons et filets estampés à froid.

Arabe 1321. Muḥammad ibn Pīr ʿAlī al-Boriġelī, traité de morale et de dogmatique.

Turquie, 1624.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 651 ; A.F. 433.

Papier occidental. 162 feuillets. 205 × 145 mm. — Écriture ottomane. — Reliure orientale à rabat. Plaque centrale et filets estampés à froid. Doublure de papier marbré.

Sarlawḥ. Encadrement et filet rubriqué.

Arabe 1331. Abū Ḥāmid Muḥammad ibn Muḥammad ibn Muḥammad al-Ġazālī, recueil de traités théologiques.

Proche-Orient, 1364-1365.

Anciennes cotes : Mazarin 1704 ; Regius 865n ; A.F. 884.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental. 181 feuillets. 255 × 155 mm. — Écriture orientale (*Ta'liq*). — Reliure européenne en veau raciné brun. Dos en maroquin rouge estampé à chaud au chiffre de Louis XVIII.

Arabe 1332. Abū Ḥafṣ al-Suhrawardī, *Connaissances accordées (par la grâce de Dieu), traité de soufisme.*

Proche-Orient, 1381.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius R 532 ; A.F. 375.

Papier oriental. 197 feuillets. 250 × 165 mm. — Écriture orientale de deux mains différentes. — Reliure restaurée. Dos blond estampé à chaud au chiffre de Louis-Philippe.

Vocalisation et séparation des paragraphes par un cercle jaune cerclé de point rouge (f. 3v^o-161v^o).

Arabe 1354. *Les Inspirations divines, traité de théologie mystique.*

Égypte, XVI^e-XVII^e siècles.

Anciennes cotes : Regius 426 ; A.F. 426.

Selon le catalogue de 1739, le manuscrit aurait fait partie des collections de Mazarin. Il a été acheté par Vansleb au Caire dont des cachets au chiffre sont apposés sur l'ouvrage.

Papier occidental. 138 feuillets. 200 × 140 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale à rabat. Plaque centrale dorée. Filets et bordure estampés à froid.

Arabe 1369. Ibn Yazdān Yār Abū Dja'far Muḥammad ibn al-Ḥusain, *Jardin pour les aspirants, manuel de pratique du soufisme.*

Égypte, 1572.

Anciennes cotes : Regius 683 ; A.F. 458.

Provient de la bibliothèque de Gaulmin. Selon le catalogue de 1739, le manuscrit aurait fait partie des collections de Mazarin.

Papier occidental. 221 feuillets. 160 × 105 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure restaurée avec papier marbré.

Arabe 1458. Ḥusain ibn 'Abd Allah al-Širwānī, *Décisions religieuses, texte contre la secte shiite et contre le roi de Perse.*

Turquie, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 642 ; A.F. 430.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental. 42 feuillets. 205 × 160 mm. — Écriture orientale. — Reliure orientale à rabat en maroquin brun. Plaque centrale, fleurons, écoinçons à motifs floraux estampés à froid. Filets et encadrement dorés ou estampés à froid.

Arabe 1463. *Traité anonyme de polémique contre les chrétiens.*

Turquie. XVI^e siècle.

Anciennes cotes : Regius 676. A.F. 399.

Provient de la bibliothèque de Gaulmin. Selon le catalogue de 1739, le manuscrit aurait fait partie des collections de Mazarin.

Papier oriental. 63 feuillets. 190 × 140 mm. — Écriture orientale. — Demi-reliure européenne. Dos estampé à chaud au chiffre de Louis-Philippe.

Arabe 1571. *Livre pour les orthodoxes traitant du mérite des califes*

Proche-Orient, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin 1 ; Regius 675 ; A.F. 775.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier occidental filigrané. 135 feuillets. 210 × 155 mm. — Écriture orientale (*ta'liq*). — Demi-reliure à recouvrement avec papier peigne et dos en maroquin brun.

Arabe 1619. *Ğayyānī Efendī, At-Tawārīḥ [Histoires], recueil de biographies et d'obituaires.*

Proche-Orient, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 780 ; A.F. 632.

Papier occidental filigrané. 74 feuillets. 270 × 180 mm. — Écriture orientale. — Cartonnage oriental à rabat avec dos et rabat en maroquin brun.

Arabe 1622. *Ramaḏān, Faḥ Rādūs [Épître de Rhodes]*

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 830.

Papier oriental vergé. 174 feuillets. Certains feuillets de teinte brune foncée. 215 × 150 mm. — Écriture orientale (*Nashī*). — Reliure orientale à rabat en maroquin noir. Plaque centrales en forme de mandorle polylobées avec un décor de quatre feuilles bifurquées. Pendentifs à décor floral estampé à froid avec une bordure de filets fleurrés dorés. Bordures de filets en S estampées à froid et dorés. Écoinçons d'entrelacs dorés. Filet estampé à froid, décoré de trois points dorés aux extrémités, marquant les axes vertical et horizontal. Rabat présentant le même décor. Contreplats en maroquin rouge avec motif central d'entrelacs et de S, reprise des bordures et écoinçons des plats.

Vocalisation. Titres dorés. Ponctuation de ronds dorés. Encadrement d'un filet doré et de filets noirs.

Arabe 1669. Aḥmad ibn Muḥammad al-Maqdisī.

Proche Orient, XV^e siècle.

Anciennes cotes : Mazarin ? ; Regius 814 ; A.F. 842.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental vergé. 137 feuillets. 185 × 135 mm. — Écriture orientale (*Nashī*). — Reliure orientale à rabat en maroquin brun. Motif central en forme d'étoile à six branches inscrite dans un cercle estampé à froid. Écoinçons estampés à froid et points dorés. Encadrement de filets estampés à froid. Bordure de motifs carrés. Rabat orné d'un motif cruciforme fleuroné. Reprises des motifs ornementaux sur la tranche de gouttière. Rabat doublé de cuir gaufré. ..

Ponctuation de points rouges. Colophon orné d'un nuage et de trois points rouges.

Arabe 1771. Ḡamāl al-Dīn Abū 'l-Maḥāsin Yūsuf ibn Taḡrī Bardī, *Brillantes étoiles, histoire des souverains de Miṣr et du Caire.*

?, 1476.

Anciennes cotes : A.F. 654.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 220 feuillets. 270 × 180 mm. — Écriture orientale de deux mains différentes (premier cahier copié au XVII^e siècle.).

Arabe 1774. Ḡamāl al-Dīn Abū 'l-Maḥāsin Yūsuf ibn Taḡrī Bardī, *Brillantes étoiles, histoire des souverains de Miṣr et du Caire. Second volume.*

?, 1481.

Anciennes cotes : A.F. 669.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 228 feuillets. 270 × 180 mm. — Écriture orientale.

Arabe 1775. Ḡamāl al-Dīn Abū 'l-Maḥāsin Yūsuf ibn Taḡrī Bardī, *Brillantes étoiles, histoire des souverains de Miṣr et du Caire. Second volume.*

?, 1461-1462.

Anciennes cotes : A.F. 660.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 196 feuillets. 270 × 180 mm. — Écriture orientale.

Arabe 1781. Ġamāl al-Dīn Abū 'l-Maḥāsīn Yūsuf ibn Taġrī Bardī, *Brillantes étoiles, histoire des souverains de Miṣr et du Caire*. Troisième volume.

? , 1462.

Anciennes cotes : A.F. 670.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 197 feuillets. 270 × 185 mm. — Écriture orientale.

Arabe 1952. *Flambeau des nouvelles*.

Proche-Orient, 1372-1373.

Anciennes cotes : A.F. 449.

Papier. 177 feuillets. 240 × 170 mm. — Écriture orientale.

Arabe 1957. Recueil sur la vie de Muḥammad.

Égypte, 1493.

Anciennes cotes : A.F. 397.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 144 feuillets. 210 × 160 mm. — Écriture orientale (premier ouvrage écrit au XVII^e siècle).

Arabe 1964. Recueil sur la vie de Muḥammad.

Proche-Orient, 1225.

Anciennes cotes : 468.

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 159 feuillets. 240 × 160 mm. — Écriture orientale.

Arabe 1972. *L'odeur d'ambre, généalogie du meilleur des êtres créés*.

Proche-Orient, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 853.

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 115 feuillets. 210 × 150 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2013. Dictionnaire des noms des Compagnons de Muḥammad.

Proche-Orient, 1312.

Anciennes cotes : A.F. 379.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 238 feuillets. 190 × 140 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2028. *Abū Nu‘aīm Aḥmad ibn ‘Abd Allah al-Iṣfahānī, Parure des saints et liste d’hommes pur.*

Proche-Orient, XIV^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 381.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 244 feuillets. 230 × 170 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2054. *Šams al-Dīn Aḥmad ibn Muḥammad ibn Ḥalikān, Les décès des hommes illustres et renseignement sur les enfants des siècles*

Proche-Orient, XV^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 864

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 251 feuillets. 180 × 140 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2096. *Fil de perles ou biographie disposées par classes des disciples de notre imām al-No‘mān*

Proche-Orient, 1393.

Anciennes cotes : A.F. 741.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 154 feuillets. 255 × 160 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2099 *Mérites de l’imām al-Šāfi‘ī.*

Proche-Orient, XVII^e siècle (*waqf* de 1653)

Anciennes cotes : A.F. 856

Papier. 75 feuillets. 210 × 150 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2255. *Muḥammad ibn Aḥmad al-Mināhǧī al-Uṣyūṭī, Cadeau pour les hommes d’élite, traitant des prérogatives de la mosquée la plus éloignée [Jérusalem].*

Proche-Orient, 1566.

Anciennes cotes : A.F. 846

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 154 feuillets. 210 × 150 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2313. *Enseignement pour l’étudiant de la manière d’apprendre.*

Proche-Orient, 1545-1546.

Anciennes cotes : A.F. 516.

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.
Papier. 34 feuillets. 160 × 115 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2314. Recueil.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 515.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 34 feuillets. 200 × 135 mm. — Écriture orientale et ottomane.

Arabe 2320. Commentaires Ibn Isma‘īl.

Proche-Orient, ?.

Anciennes cotes : A.F. 976.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papiers. 125 feuillets. 210 × 130 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2324. Rachid al Dīn Fazl-ollāh, [Le recueil de Rachid]

Proche-Orient, 1307-1310.

Anciennes cotes : A.F. 356

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 375 feuillets. 520 × 360 mm. — Écriture orientale (*Nashī*). — Reliure ottomane à rabat du XVII^e siècle.

Arabe 2353. Recueil.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 927

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 36 feuillets. 180 × 130 mm. — Écriture orientale de mains différentes.

Arabe 2360. Commentaires sur la *Hidāya*

Proche-Orient, ?

Anciennes cotes : A.F. 902.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 107 feuillets. 260 × 180 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2368. Recueil de commentaires.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 933.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 244 feuillets. 180 × 130 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2370. Abū [Réunion des subtilités pour la découverte de la vérité]

Proche-Orient, 1459.

Anciennes cotes : A.F. 932

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 151 feuillets. 180 × 130 cm. — Écriture orientale.

Arabe 2379. Commentaires sur la Šamsīya.

Perse, XIV siècle.

Anciennes cotes : A.F. 942

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier oriental. 98 feuillets. 175 × 115 mm. — Écriture persane.

Arabe 2383. Commentaires sur la Šamsīya.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. Sup. 1333

Papier. 77 feuillets. 170 × 135 mm. — Écriture orientale de plusieurs mains différentes.

Arabe 2447. Recueil de textes de morale.

Proche-Orient, 1598.

Anciennes cotes : A.F. 893

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 158 feuillets. 255 × 145 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2498. Recueil d'astronomie.

Proche-Orient, 1237.

Anciennes cotes : A.F. 1159

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 156 feuillets. 250 × 160 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2547. Recueil d'astronomie.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 613.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papiers et vélin. 225 feuillets. Nombreux feuillets teintés. 215 × 145 mm. — Écriture orientale de plusieurs mains différentes.

Arabe 2577. Recueil d'astrologie.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1167

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 105 feuillets. 210 × 155 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2637. Recueil de magie.

Proche-Orient, XV^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1204.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 60 feuillets. 190 × 130 mm. — Écriture orientale de plusieurs mains différentes.

Arabe 2839. Commentaires des aphorismes d'Hippocrate.

Perse, XV^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1041

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 137 feuillets. 165 × 120 cm. — Écriture orientale.

Arabe 2853. Traité de Galien sur les usages des membres du corps.

Proche-Orient, 1283-1284.

Anciennes cotes : A.F. 988

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 301 feuillets. 255 × 165 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2875. Traité complet sur l'art de la médecine. Partie.

Proche Orient, 1646.

Anciennes cotes : A.F. 1016

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 311 feuillets. 210 × 155 mm. Écriture orientale.

Arabe 2910. Canon d'Avicenne. Troisième livre.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 991

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin. Il fait ensuite partie des collections de Colbert.

Papier. 114 feuillets. 275 × 180 mm. — Écriture orientale.

Arabe 2925. *Traité qui suffit pour l'explication du texte du Mūğiz*

Turquie, 1389.

Anciennes cotes : A.F. 1006

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 325 feuillets. 265 × 185 mm. — Écriture ottomane.

Arabe 2973. *Livre des causes et des symptômes.*

Proche-Orient, 1352.

Anciennes cotes : A.F. 1098

Papier. 192 feuillets. 185 × 110 mm. — Écriture orientale.

Arabe 3006. *Ce qu'un médecin ne doit pas ignorer.*

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1072

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 304 feuillets. 215 × 155 mm. — Écriture orientale.

Arabe 3136. Recueil de poèmes.

Proche-Orient, 1372.

Anciennes cotes : A.F. 1418.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 37 feuillets. 170 × 125 cm. — Écriture orientale.

Arabe 3141. Commentaires sur des poèmes du XI^e siècle et qaṣīda en l'honneur de Muḥammad.

Proche-Orient, XII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1476.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 180 feuillets. 195 × 140 mm.

Arabe 3214. Abū Bakr ibn Ḥidġa, *Badi'īya*, poèmes.

Proche-Orient, 1572.

Anciennes cotes : A.F. 1382.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 332 feuillets. 280 × 180 cm. — Écriture orientale.

Arabe 3278. Poèmes.

Proche-Orient, 1634.

Anciennes cotes : A.F. 1417

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 102 feuillets. 205 × 150 mm. — Écriture orientale.

Arabe 3345. Anthologie poétique.

Proche-Orient, XIV^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1584

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 167 feuillets. 220 × 155 mm. — Écriture orientale.

Arabe 3362. Recueil de poésie.

Proche-Orient, 1403.

Anciennes cotes : A.F. 1450

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 206 feuillets. 165 × 125 mm. — Écriture orientale.

Arabe 3386. Recueil de poésie.

Proche-Orient, 1415.

Ancienne cotes : A.F. 1468

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 199 feuillets. 270 × 170 mm. — Écriture orientale.

Arabe 3388. Amīn al-Daula Muḥammad ibn Muḥammad ibn Hibat Allah al-Ḥusain al-Aḫṣāṣī, *Miscellanées*.

Proche-Orient, XV^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1403

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 201 feuillets. 290 × 210 mm. — Écriture orientale.

Arabe 3417. Recueil de poésie.

Proche-Orient, XVI^e-XVII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1605

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 177 feuillets. 210 × 150 cm. — Écriture orientale de plusieurs mains différentes.

Arabe 3501. Abrégé du *Rabi' al-Abrār* d'al-Zamaḥṣarī.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 421

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 262 feuillets. 200 × 125 cm. — Écriture orientale.

Arabe 3937. Commentaires sur les *Maqāmāt* de al-Hārīrī

Proche-Orient, 1620.

Anciennes cotes : A.F. 1589

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 249 feuillets. 210 × 150 mm. — Écriture orientale.

Arabe 3949. Ġalāl al-Dīn 'Abd al-Raḥmān al-Suyūṭī, *Maqāmāt*.

Proche-Orient, 1605.

Anciennes cotes : A.F. 1590

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 139 feuillets. 210 × 135 mm. — Écriture orientale.

Arabe 3969. Proverbes.

Maghreb, 1581.

Anciennes cotes : A.F. 1626.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 175 feuillets. 110 × 165 mm. — Écriture européenne.

Arabe 4003. Commentaire de grammaire.

Proche-Orient, 1353-1354.

Anciennes cotes : A.F. 1358.

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.
Papier. 202 feuillets. 265 × 180 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4007. ‘Alī ibn Ishāq al-Ṣaimarī, Traité de grammaire.

Espagne, 1109.

Anciennes cotes : A.F. 1295.

Papier. 67 feuillets. 235 × 180 mm. — Écriture occidentale.

Arabe 4008. Traités de grammaire.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1358

Papier. 53 feuillets. 155 × 100 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4010. Tāğ al-Dīn Muḥammad Al-Isfarāinī, Commentaire d’un traité de grammaire d’al-Moṭarizī.

Proche-Orient, 1377-1378.

Anciennes cotes : A.F. 1274

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 128 feuillets (les ff. 1-5 ont été refaits). 180 × 130 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4012. Tāğ al-Dīn Muḥammad Al-Isfarāinī, Commentaire d’un traité de grammaire d’al-Moṭarizī.

Proche-Orient, 1607-1608.

Anciennes cotes : A.F. 1275

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 120 feuillets. 200 × 130 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4014. Tāğ al-Dīn Muḥammad Al-Isfarāinī, Commentaire d’un traité de grammaire d’al-Moṭarizī.

Proche-Orient, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1276

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 211 feuillets. 210 × 155 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4021. Recueil de commentaires et de textes de grammaire (dont la *Miṣbāḥ* d'al-Moṭarizī).

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1307.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 109 feuillets. 185 × 125 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4029. Recueil de traités de grammaire (dont la *Kāfiya* d'Ibn al-Ḥāḡib).

Turquie, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1356.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 93 feuillets. 150 × 100 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4030. Recueil de traités de grammaire (la *Kāfiya* d'Ibn al-Ḥāḡib et la *Miṣbāḥ* d'al-Moṭarizī).

Proche-Orient, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1355.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 122 feuillets. 160 × 110 mm. — Écriture orientale de plusieurs mains différentes.

Arabe 4037. Commentaire d'un traité de grammaire.

Proche-Orient, 1432-1433.

Anciennes cotes : A.F. 1357.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 138 feuillets. 275 × 180 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4045. Commentaire sur la *Kāfiya* d'Ibn al-Ḥāḡib .

Proche-Orient, 1561-1562.

Anciennes cotes : A.F. 1357.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 238 feuillets. 170 × 120 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4063. Commentaire d'un traité de grammaire.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1306.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier 45 feuillets. 210 × 150 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4065. Commentaire d'un traité de grammaire.

Proche-Orient, XV^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1308

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 63 feuillets. 175 × 130 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4066. Commentaire d'un traité de grammaire.

Proche-Orient, 1639-1640.

Anciennes cotes : A.F. 1309.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 77 feuillets. 205 × 150 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4067. Recueil de traités de grammaire.

Proche-Orient, 1286.

Anciennes cotes : A.F. 1232.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 150 feuillets. 255 × 165 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4100. Commentaire d'un traité de grammaire.

Proche-Orient, 1572.

Anciennes cotes : A.F. 1234.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 196 feuillets. 270 × 180 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4129. Recueil.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1284.

Papier. 66 feuillets. 210 × 140 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4144. Recueil de commentaire de traités de grammaire.

Proche-Orient, 1630.

Anciennes cotes : A.F. 1273.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 158 feuillets. 2100 × 150 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4150. Traité de grammaire.

Proche-Orient, 1532.

Anciennes cotes : A.F. 1271.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 101 feuillets. 200 × 140 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4155. Traité de grammaire.

Proche-Orient, 1382-1383.

Anciennes cotes : A.F. 1231.

Papier. 174 feuillets. 270 × 190 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4158. Ġalāl al-Dīn ‘Abd al-Raḥmān al-Suyūṭī, Explications de vers.

Proche-Orient, 1565-1566.

Anciennes cotes : A.F. 1238.

Papier. 202 feuillets. 270 × 180 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4164. Commentaire d’un traité de grammaire.

Proche-Orient, 1587.

Anciennes cotes : A.F. 1310

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 56 feuillets. 210 × 140 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4169. Recueil de textes de grammaire

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1299.

Papier. 69 feuillets. 205 × 125 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4170. Recueil de textes de grammaire

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1300.

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.
Papier. 107 feuillets. 195 × 135 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4173. Recueil de textes de grammaire

Proche-Orient, 1622-1624.

Anciennes cotes : A.F. 1303.

Papier. 92 feuillets. 210 × 120 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4174. Recueil de textes de grammaire

Proche-Orient, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1305.

Papier. 87 feuillets. 210 × 130 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4180. Recueil de textes de grammaire

Proche-Orient, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1360.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 109 feuillets. 170 × 115 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4185. Commentaire sur un traité de grammaire.

Proche-Orient, 1600-1601.

Anciennes cotes : A.F. 1304.

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 132 feuillets. 200 × 135 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4187. Recueil.

Proche-Orient, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1322.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 239 feuillets. 205 × 150 mm. — Écriture orientale de plusieurs mains différentes.

Arabe 4188. Grammaire arabe.

Proche-Orient, XV^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1292.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 110 feuillets. 240 × 155 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4189. Traité de grammaire.

Proche-Orient, 1637.

Anciennes cotes : A.F. 1312.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 88 feuillets. 210 × 150 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4200. Commentaire d'un traité de grammaire.

Proche-Orient, 1638.

Anciennes cotes : A.F. 1361.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 53 feuillets. 145 × 05 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4201. Recueil de textes sur la grammaire.

Proche-Orient, XV^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1239.

Papier. 153 feuillets. 270 × 180 mm. — Écriture orientale de mains différentes.

Arabe 4203. Commentaire d'un traité de grammaire.

Proche-Orient, 1589.

Anciennes cotes : A.F. 1362.

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 48 feuillets. 150 × 95 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4245. Dictionnaire.

Turquie ?, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1329

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 228 feuillets. 235 × 165 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4249. Dictionnaire arabe.

Proche-Orient, XIII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. Sup. 1372 l.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet. Le manuscrit se trouve en 1672 dans les collections de Séguier.

Papier. 279 feuillets. 250 × 165 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4250. Dictionnaire arabe.

Proche-Orient, XIV^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. Sup. 1372 l.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet. Le manuscrit se trouve en 1672 dans les collections de Séguier.

Papier. 268 feuillets. 265 × 175 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4259. Dictionnaire.

Proche-Orient, 1551.

Anciennes cotes : A.F. 1326

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 72 feuillets. 205 × 135 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4307. Vocabulaire arabe-turc en vers.

Proche-Orient, 1564.

Anciennes cotes : A.F. 1368

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 53 feuillets. 145 × 95 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4372. Encyclopédie de sciences philologique.

Proche-Orient, XVIII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 935.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier. 106 feuillets. 300 × 210 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4373. Commentaires.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1236.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 54 feuillets. 280 × 185 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4376. Commentaires.

Proche-Orient, 1348.

Anciennes cotes : A.F. 937.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 250 feuillets. 180 × 145 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4387. Commentaires.

Proche-Orient, 1612.

Anciennes cotes : A.F. 1618

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 242 feuillets. 210 × 140 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4396. Gloses.

Proche-Orient, 1583-1585.

Anciennes cotes : A.F. 936

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 233 feuillets. 205 × 130 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4427. Gloses.

Proche-Orient, 1516.

Anciennes cotes : A.F. 1619.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 206 feuillets. 180 × 135 mm. — Écriture orientale de plusieurs mains différentes.

Arabe 4530. Commentaire sur un poème.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1407.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 100 feuillets. 280 × 180 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4531. Commentaire sur un poème.

Proche-Orient, 1565-1566.

Anciennes cotes : A.F. 1419.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 100 feuillets. 210 × 150 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4563. Commentaire sur un traité de droit.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 278.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 186 feuillets. 285 × 200 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4567. Abū Ḥafṣ ‘Umar ibn Muḥammad al-Nasafī, traité en vers sur les différences de doctrine.

Proche-Orient, 1364.

Anciennes cotes : A.F. 1434

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papiers. 141 feuillets. 190 × 130 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4568. Abū Ḥafṣ ‘Omar ibn Muḥammad al-Nasafī, traité en vers sur les différences de doctrine.

Proche-Orient, XV^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1385.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 146 feuillets (f. 119-144 datant du XVI^e siècle). 265 × 180 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4570. Commentaire juridique.

Proche-Orient, XIII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1386.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 283 feuillets. 290 × 185 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4571. Commentaire juridique.

Proche-Orient, 1451.

Anciennes cotes : A.F. 1387.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 214 feuillets. 280 × 185 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4572. Ibn Wahbān, traité en vers sur le système de jurisprudence enseigné par Abū Hanīfa.

Proche-Orient, 1597.

Anciennes cotes : A.F. 1389.

Selon le catalogue de 1739 ce manuscrit provient de la bibliothèque de Mazarin.

Papier. 31 feuillets. 265 × 160 mm. — Écriture orientale.

Arabe 4577. Recueil de commentaires juridiques.

Proche-Orient, XVI^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1562.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 150 feuillets. 240-250 × 150 mm. — Écriture orientale de mains différentes.

Arabe 4589. Recueil.

Proche-Orient, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 446.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 200 feuillets. 200 × 150 mm. — Écriture orientale de mains différentes.

Arabe 4654. *Marque de Noblesse parfaire, ouvrage renfermant la jurisprudence, la grammaire, l'histoire, la prosodie et les règles auxquelles sont soumises les rimes.*

Proche-Orient, XVII^e siècle.

Anciennes cotes : A.F. 1391

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier. 57 feuillets. 250 × 160 mm. — Écriture orientale.

MANUSCRITS PERSANS

Persan 24. Recueil de texte *hurūfī*.

Turquie, fin XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1732 ; Regius 1495.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier européen filigrané. 86 feuillets. Certains feuillets teintés en rose et en jaune. — Écriture ottomane (*nasta'liq*). — Reliure ottomane à recouvrements couverte de papier marbré bleu, bordée de maroquin brun et doublé de papier.

Persan 26. *Risāla* d'un auteur sunnite.

Perse, XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin ? ; Regius 1485.

Papier oriental vergé. 110 feuillets. — Écriture persane (*nashī*). — Reliure ottomane dont le rabat et le recouvrement ont disparu. Plats recouverts de papier ocre, bordés de maroquin noir, doublé de papier vert. Dos restauré.

Persan 35. 'Ayn-al-Quzāt Hamadānī, recueil de lettres.

Perse, 1616.

Ancienne cotes : Mazarin n°1815, Regius 1481.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental vergé. 365 feuillets. — Écriture persane (*nashī*). — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud aux armes royales d'un encadrement à triple filets.

Sarlawḥ (f.1). Décorations en nuages *tchi* (ff. 1-2v°). Encadrements composé d'un filet bleus et de deux bandes dorées (ff. 1v°-365).

Persan 40. Recueil de notes diverses.

Turquie, début XVII^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1624 ; Regius 1489.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier européen filigrané. 182 feuillets. — Écriture ottomane (*nasta'liq*). — Reliure ottomane dont le recouvrement a disparu. Plats couverts de papier peigne. Bordure et dos en maroquin brun.

Persan 44. Recueil de textes religieux.

Turquie, XVII^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin ? : Regius 1491.

Papier européen filigrané. 144 feuillets. — Écriture ottomane (*nasta'liq*). — Reliure ottomane à recouvrement couverte de papier peigne rose, bleu et orange. Bordure de maroquin rouge. Doublure de papier.

Persan 49. *Faḥr al-Dīn Hamadānī, commentaire des Lama 'āt.*

Perse, 1489.

Ancienne cotes : Mazarin n°1780 ; Regius 1548.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental (sauf papier européen pour ff. A et 108). 108 feuillets. — Écriture persane (*nasta 'līq*). — Reliure orientale en peau de vache brune souple. Encadrements de filets estampés à froid.

Persan 54. Ibrāhīm Nišabūrī, *Histoire des prophètes et des rois du passé.*

Perse, 1581.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1894 ; Regius 1500.

Papier oriental. 209 feuillets (plus f. 2bis et 14bis). — Écriture persane (*nasta 'līq*). — Reliure persane à recouvrement de maroquin noir. Plats et recouvrement estampés d'une plaque rectangulaire. Doublure en maroquin brun orné. Dorures.

Sarlawḥ (f. 2v°). Encadrement d'un filet bleu et de bandes or, orange et vert (f. 1 et ff. 2v°- 209). —16 peintures appartenant à une école safavide.

Persan 59. Histoire des huit premiers Ottomans composée en 1502.

Turquie, 1545.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1626 ; Regius 1507.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier européen filigrané. 103 feuillets. Certains feuillets teintés en jaune. — Écriture ottomane (*nasta 'līq*). — Reliure européenne en veau marbré fauve avec bordure. Dos de maroquin rouge. Bordure à roulettes, armes et chiffres de Napoléon Ier estampés à chaud.

Persan 88. Histoire des Prophètes d'après celle d'Ibrāhīm Nišabūrī.

Turquie, 1530.

Ancienne cotes : Mazarin n°1761 ; Regius 1515

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet

Papier européen filigrané. 308 feuillets. — Écriture ottomane (*nasta 'līq*). — Reliure européenne en veau marbré fauve. Dos de maroquin rouge. Armes et chiffres de Napoléon Ier estampés à chaud.

Persan 106. Histoire des Timourides.

Proche-Orient, 1495 et 1505.

Ancienne cotes : Regius 1513.

Provient vraisemblablement de la première bibliothèque de Mazarin. Manuscrit acquis ensuite par Antoine Galland.

Papier oriental vergé. 367 feuillets. — Écriture *nasta 'līq*. — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud aux armes royales et d'une triple bordure de filets.

Persan 107. Recueil de textes arabes et persans.

Turquie, fin XVI^e – début XVII^e siècles.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1735 ; Regius 1513.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier indien (ff. 89-185) et papier européen. 188 feuillets. — Écriture ottomane (*nasta 'līq*). — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud aux armes royales.

Persan 112. Nūr-ad-Dīn Gāmī, *Nafaḥāt*.

Perse, XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1664 ; Regius 1511.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental et papier oriental pour le dernier feuillet (refait au XVII^e siècle). 222 feuillets. Feuillet teinté en bruns (ff. 1- 139). — Écriture persane (*nasta 'līq*). — Reliure en veau marbré fauve. Dos de maroquin rouge. Bordure à roulettes, armes et chiffres de Napoléon Ier estampés à chaud.

Persan 115. Copie incomplète de la traduction persane d'un ouvrage arabe traitant de l'histoire de Balḥ et des ses hommes.

Perse, XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1699 ; Regius 1512.

Papier oriental vergé. 207 feuillets. — Écriture persane (*nasta 'līq*). — Reliure européenne en veau moucheté fauve. Dos de maroquin rouge. Bordure à roulettes, armes et chiffres de Napoléon Ier estampés à chaud.

Persan 215. Sāhidī, dictionnaire versifié persan-turc.

Turquie, fin du XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1769 ; Regius 1393.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier européen filigrané. 52 feuillets. — Écriture ottomane (*nashī*). — Reliure européenne en veau marbré fauve. Bordure de roulette estampée à chaud. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre L.L.

Persan 220. Recueil de traités d'épistolographie.

Turquie, 1485.

Ancienne cotes : Mazarin 98 ? ; Regius 1577.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental vergé. 308 feuillets. Certains feuillets teintés en jaune-brun. — Écriture ottomane (*nashī*). — Reliure européenne en veau marbré fauve signée Lefebvre et estampée à chaud d'une bordure de roulette. Dos de maroquin rouge estampé à chaud au chiffre L.L.

Persan 224. Farīd al-Dīn Aṭṭār, poèmes mystiques.

Perse, XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1700 ; Regius 1518.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental vergé. 249 feuillets. — Écriture persane. — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud aux armes royales et d'une triple bordure de filets.

Persan 256. Farīd al-Dīn Aṭṭār, *Masnavī* mystiques.

Perse, milieu du XV^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1706 ? ; Regius 1484.

Papier oriental vergé. 181 feuillets. — Écriture persane (*nasta'liq*). — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud aux armes royales et d'une triple bordure de filets.

Trois *Sarlawḥ*. Encadrement de bandes dorées ou (ff. 1v°-2v°) d'un filet bleu et d'une bande dorée (ff. 35v°-181). Colonnes du texte séparées par des bandes dorées.

Persan 258. Šams al-Dīn Tabrīzī, poèmes.

Perse, XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1770 ; Regius 1547.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental vergé. 63 feuillets. — Écriture persane (*nasta'liq*). — Reliure persane à recouvrement de maroquin brun avec motif de plaque centrale à mandorle polylobée. Décor atypique. Doublures de maroquin rouge ornées de motifs découpés en noir sur fonds bleus, avec rappel des filets, rayons et bordures des plats.

Sarlawḥ (f.1) en partie disparu. Texte écrit dans des nuages blancs sablés d'or (f. 1v°-2). Colonnes du texte séparées par un bandeau floral bleu : encadrements de filets bleu et bruns, de bandes or, vert, brun, bleu clair et bleu avec des motifs de croix blanches. Encadrement de filets bleu et brun, et de bandes vert et or (2v°-63).

Persan 286. I. Recueil de poèmes de Ahmad al-Abīvardī en arabe. II. Abrégé de théologie et d'éthique composé en persan par Gazzāli Tūsī. III. Recueil de ḥadīṭ concernant la vie de Muḥammad en arabe.

1344 et XIV^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1687 ; Regius 1496.

Notice brève de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental vergé. 214 feuillets (plus feuillet 64bis). — Écriture *nashī* de mains différentes selon les textes. — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud aux armes royales et d'une triple bordure de filets.

Persan 293. Traduction et commentaire en arabe du *Gulistān* de Sa' dī.

Turquie, 2^e moitié du XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1891 ; Regius 1536.

Notice de Abraham Ecchellensis.

Papier européen filigrané. 147 feuillets. — Écriture ottomane (*nashī*). — Reliure européenne en veau marbré fauve estampée à chaud d'une bordure de roulette. Dos de maroquin rouge orné du chiffre L.L. estampé à chaud.

Persan 302. Sa' dī, *Būstān*.

Turquie, 1^{re} moitié du XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1751 ; Regius 1535.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier européen filigrané. 159 feuillets. Alternance de feuillets jaune et blanc. — Écriture ottomane (*nasta 'līq*). — Reliure ottomane en maroquin rouge dont le rabat et le recouvrement ont disparu, estampée à froid d'une plaque centrale en mandorle polylobée et d'une bordure de filets en S dorée. Doublure en papier peigne.

Persan 318. I. Poème de Farīd al-Dīn Aṭṭār. II. *Gazal*.

Perse, milieu ou fin du XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Regius 1594.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental vergé. 163 feuillets (plus un f. 1bis). — Écriture persane (*nasta 'līq* et *nashī* pour les titres). — Reliure européenne en veau raciné fauve estampée à chaud d'une bordure de roulette. Dos de maroquin rouge orné du chiffre L.L. estampé à chaud.

Sarlawh. Encadrement d'un filet bleu et d'une bande dorée (ff. 1v°-160v°). Titres ornés d'un décor d'arabesques ou de filets bleus. — Deux peintures persanes turkmènes.

Persan 335.

Turquie, milieu du XVI^e siècle.

Ex-libris d'André du Ryer de Malezair, le manuscrit semble ensuite faire partie des collections de Mazarin.

Ancienne cotes : Regius 1529.

Papier européen filigrané. 214 feuillets (plus un f. 138bis). Une partie des feuillets teintés en ocre. — Écriture ottomane (*nasta 'līq*). — Reliure européenne en veau marbré fauve, signée Lefebvre, estampée à chaud d'une bordure de roulette. Dos de maroquin rouge orné du chiffre L.L. estampé à chaud.

Persan 338. Sa 'dī, *Gulistān*.

Turquie, début du XVI^e siècle.

Ancienne cotes : Mazarin n° 1846 ? ; Regius 1533.

Notice de Abraham Ecchellensis. Après avoir été dans les collections de Mazarin, le manuscrit se trouve dans les collections de Thévenot.

Papier oriental vergé. 102 feuillets (plus un f. 35bis). — Écriture ottomane (*nasta 'līq et nashī* pour les titres). — Reliure européenne en maroquin rouge estampée à chaud aux armes royales et d'une triple bordure de filets.

Sarlawḥ. Ponctuation de boules d'or. Encadrement d'un filet noir et d'une bande dorée (ff. 1v^o-102).

Persan 345. Nūr-ad-Dīn Gāmī, *Subḥat al-Abrār*.

Perse, 1520.

Ancienne cotes : Mazarin n°1782 ; Regius 1597.

Notice de Denis de la Haye-Ventelet.

Papier oriental vergé. 103 feuillets. Nombreux feuillets teintés en jaune et en brun. — Écriture persane (*nasta 'līq*). — Reliure européenne en veau marbré fauve estampée à chaud d'une bordure de roulette. Dos de maroquin rouge orné du chiffre L.L. estampé à chaud.

Encadrement d'un filet noir et d'une bandes dorées et délimitation des colonnes par une bande dorée (f.1v^o-3).

Persan 373. Nūr-ad-Dīn Gāmī, *Laylā va Mağnūn*.

Perse, début XVI^e siècle.

Ancienne cotes : ?

Papier oriental. 84 feuillets. — Écriture persane (*nasta 'līq*). — Reliure persane en maroquin brun dont le rabat et le recouvrement ont disparu. Décor composé d'une plaque centrale en mandorle polylobée, champ doré et encadrement de filets, rayons et motifs dorés. Bordures de filets estampés et de filets dorés. Doublures de maroquin rouge ornées d'un décor rappelant celui des plats avec mandorle polylobée découpée en noir sur fond bleu.

Sarlawḥ. Encadrements d'un filet bleu et d'une bande dorée et bandes dorées séparant les colonnes du textes. Titres inscrits dans un décor de volutes florales et de points bleus.

Glossaire

Abbassides : dynastie de califes qui règne de 750 à 1258 et dont la capitale est Bagdad.

Aq-qoyunlu : fédération tribale d'origine turcomane qui règne, de 1378 à 1508, sur un territoire correspondants aujourd'hui à l'Est de l'Anatolie, à l'Arménie, à l'Azerbaïdjan, au Nord de l'Irak et à l'Ouest de l'Iran.

Ayyoubides : dynastie d'origine kurde qui règne en Syrie et en Égypte de 1169 à 1260.

Basmala : placée au début de tout texte, il s'agit de la forme abrégée de l'invocation « Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux ».

Cadi : juge qui a en charge les affaires civiles et pénales en droit musulman.

Calife : successeur du prophète et souverain de la communauté islamique.

Chamseh : rosace (« en forme de soleil », de *chams*, « soleil » en arabe) employée au début d'un ouvrage ou sur la reliure.

Coufique : écriture arabe aux lettres anguleuses employée dans les corans du VII^e au XI^e siècle, avant d'être utilisée de manière ornementale. On préfère au terme de coufique l'expression « écriture abbasside ancienne » qui caractérise de façon plus pertinente ce type particulier de graphie.

Diacritiques : signes placés en dessous ou au dessus de lettres de même tracés afin d'en faciliter la distinction.

Divān : chancellerie ou conseil. Le terme désigne également un recueil de poèmes d'un même auteur.

Fatwā : avis juridique donné par un spécialiste de loi islamique sur une question particulière où la jurisprudence islamique fait défaut.

Ġuz' : une des trente sections du Coran qui correspond à la lecture d'une journée.

Ḥadīth : recueil comprenant l'ensemble des traditions relatives aux actes et aux paroles du prophète et de ses compagnons.

Hanéfite : une des quatre écoles de droit de l'islam sunnite.

Hanbalite : une des quatre écoles de droit de l'islam sunnite.

Ḥurūfi : partisan d'une doctrine à tendance mystique, gnostique et cabalistique.

Élaborée en Azerbaïdjan à la fin du XIV^e siècle, elle attribue aux lettres un sens caché régissant l'Univers.

Il-khanides : dynastie d'origine moghole qui règne en Perse entre 1215 et 1353.

Khamseh : « cinq » en arabe, le terme désigne par extension un recueil de cinq poèmes.

Kāteb : « copiste » en arabe.

Ketāb : « livre » en arabe.

Maġribī : écriture caractéristique du Maghreb et de l'Espagne musulmane.

Malékite : une des quatre écoles de droit de l'islam sunnite.

Mandorle : motif décoratif en forme d'amande.

Maqāmāt : terme signifiant « les séances » en arabe et qui désigne un genre littéraire arabe classique se développant au X^e siècle. Il s'agit de récits courts et indépendants en prose rimée dans lesquels s'insèrent des poèmes.

Masnawi : poème avec rime à l'hémistiche dont le sujet peut être narratif ou religieux.

Misṭara : cadre de carton ou de bois sur lequel sont fixés des fils et que l'on dispose sous la feuille de papier afin d'en imprimer les lignes par frottement.

Moghols : dynastie d'empereurs régnant en Inde de 1526 à 1858.

Muḥaqqaq : un des six styles calligraphiques mentionnés par les traités d'écriture arabe.

Muraqqā' : album réunissant des miniatures ou des calligraphies.

Nashī : un des six styles calligraphiques mentionnés par les traités d'écriture arabe ; écriture la plus employée du monde arabe.

Nasrides : dynastie régnant en Espagne de 1230 à 1492.

Nasta 'līq : écriture originaire de Perse et dérivée du *nashī* et du *ta 'līq*.

Ottomans : issue d'un émirat d'Anatolie à la fin du XIII^e siècle, cette dynastie conquiert d'abord les Balkans puis s'empare en 1453 de Constantinople dont elle fait sa capitale. Le règne de Soliman le Magnifique marque l'apogée de l'empire ottoman qui s'éteint en 1923.

Qaṣīda : forme poétique originaire de l'Arabie préislamique, il s'agit généralement d'un panégyrique à la gloire d'un roi ou d'un noble.

Rayhānī : un des six styles calligraphiques mentionnés par les traités d'écriture arabe.

Riqā' : un des six styles calligraphiques mentionnés par les traités d'écriture arabe.

Risāla : terme signifiant « le message » en arabe. Il s'agit dans le domaine religieux de texte révélant la parole de Dieu aux hommes par l'intermédiaire d'un messenger.

Safavides : dynastie shiite régnant en Perse de 1505 à 1736.

Sarlawḥ : frontispice enluminé d'un manuscrit.

Seldjoukides : dynastie régnant sur la Perse de 1038 à 1194.

Shāfi 'ite : une des quatre écoles de droit de l'islam sunnite.

Soufisme : courant mystique de l'islam.

Sourate : chapitre constitué d'un ensemble de versets coraniques.

Ta 'līq : style d'écriture arabe.

Timourides : dynastie descendante de Tamerlan qui règne sur la Perse de 1378 à 1506.

Tawqī' : un des six styles calligraphiques mentionnés par les traités d'écriture arabe.

Tuluṭ : un des six styles calligraphiques mentionnés par les traités d'écriture arabe.

Vocalisation : signes placés en dessous ou au-dessus des consonnes pour indiquer les voyelles brèves, la langue arabe ne notant que les consonnes et les voyelles longues.

Vizir : chef suprême de l'administration.

Waqf : Dons ou legs faits à des mosquées ou à des œuvres charitables.

Table des illustrations

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Chiffre de Fabri du Peiresc estampé à chaud sur une reliure de maroquin rouge. Paris, BNF, Arabe 6..... | 18 |
| Figure 2 : Armoiries du cardinal Mazarin..... | 22 |
| Figure 3 : Extrait de la « Continuation des livres acheptez pour la Bibliothèque », f. 1 v°. Paris, BNF, Naf 5764..... | 24 |
| Figure 4 : Armes de Mazarin. Figure 5 : Armes de Richelieu..... | 26 |
| Figure 6 : <i>Coran</i> , f. 2 v°. Paris, BNF, Arabe 439..... | 37 |
| Figure 7 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Niṣābūrī, <i>Qisas al-anbiyā'</i> (<i>Histoires des prophètes et des rois du passé</i>), f. 13 r°. Paris, BNF, Persan 54..... | 52 |
| Figure 8 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Niṣābūrī, <i>Qisas al-anbiyā'</i> (<i>Histoires des prophètes et des rois du passé</i>), 209 r°. Paris, BNF, Persan 54..... | 52 |
| Figure 9 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Niṣābūrī, <i>Qisas al-anbiyā'</i> (<i>Histoires des prophètes et des rois du passé</i>), f. 173 v°. Paris, BNF, Persan 54..... | 58 |
| Figure 10 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Niṣābūrī, <i>Qisas al-anbiyā'</i> (<i>Histoires des prophètes et des rois du passé</i>), f. 3 r°. Paris, BNF, Persan 54..... | 59 |
| Figure 11 : <i>Le Recueil de Rachid</i> , f. 3 v°-4 r°. Paris, BNF, Arabe 2324..... | 60 |
| Figure 12 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Niṣābūrī, <i>Qisas al-anbiyā'</i> (<i>Histoires des prophètes et des rois du passé</i>), 1 v°-2 r°. Paris, BNF, Persan 54..... | 61 |
| Figure 13 : ‘Abd al-Raḥmān Al-Ṣūfī, <i>Ṣuwar al-kawākib al-tābita</i> (<i>Traité des étoiles fixes</i>), p. 156. Oxford, <i>Bodleian Library</i> , Marsh 144..... | 63 |
| Figure 14 : ‘Abd al-Raḥmān Al-Ṣūfī, <i>Ṣuwar al-kawākib al-tābita</i> (<i>Traité des étoiles fixes</i>), p. 401. Oxford, <i>Bodleian Libray</i> , Marsh 144..... | 63 |
| Figure 15 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Niṣābūrī, <i>Qisas al-anbiyā'</i> (<i>Histoires des prophètes et des rois du passé</i>), f. 19 r°. Paris, BNF, Persan 54..... | 65 |
| Figure 16 : Muḥammad al-Aḫṣāṣī al-Nassābah, <i>Al-Maḡmū' al-laḫīf</i> (<i>Mélanges</i>), plat supérieur. Reliure, Égypte, xv ^e siècle. Paris, BNF, Arabe 3388..... | 69 |
| Figure 17 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Niṣābūrī, <i>Qisas al-anbiyā'</i> (<i>Histoires des prophètes et des rois du passé</i>), plat supérieur. Reliure : Perse, xvi ^e siècle. Paris, BNF, Persan 54..... | 71 |
| Figure 18 : Iṣḥāq ibn Ibrāhīm Niṣābūrī, <i>Qisas al-anbiyā'</i> (<i>Histoires des prophètes et des rois du passé</i>) contreplats. Reliure : Perse, xvi ^e siècle. Paris, BNF, Persan 54..... | 71 |
| Figure 19 : <i>Ordonnances relatives à l'Église de Saint Marc de Venise</i> , 1571. Manuscrit sur parchemin. Reliure : Venise. xvi ^e siècle. Décor aux armes de Venise et de Francesco Priolo. Lisbonne, Musée Calouste Gulbenkian, Inv. LA 140..... | 72 |

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 9 |
| LES MANUSCRITS DE MAZARIN | 13 |
| La place particulière des manuscrits dans les collections à l'âge classique | 13 |
| <i>Caractéristiques communes</i> | 13 |
| <i>L'ornementation délaissée</i> | 14 |
| Constitution de la Bibliothèque de Mazarin | 15 |
| <i>L'achat de collections entières, une pratique courante</i> | 16 |
| <i>Naudé et l'acquisition systématique</i> | 18 |
| <i>Dons et legs</i> | 21 |
| Enrichissement et gestion | 23 |
| <i>Comptes et inventaires</i> | 23 |
| <i>Valorisation</i> | 24 |
| <i>Dispersion d'une collection et constitution de la seconde bibliothèque</i> | 26 |
| Une collection reflet des évolutions d'une époque | 28 |
| <i>La Liste des trente ou la culture de l'ambiguïté</i> | 28 |
| <i>Une collection savante</i> | 31 |
| <i>Des documents de travail</i> | 31 |
| UN CAS PARTICULIER : LES MANUSCRITS ORIENTAUX EN ECRITURE ARABE | 33 |
| Une collection considérable | 33 |
| <i>L'orientalisme naissant</i> | 33 |
| <i>Gilbert Gaulmin et les manuscrits orientaux</i> | 34 |
| <i>Pierre Séguier, le rival de Mazarin ?</i> | 35 |
| <i>Melchisédech Thévenot</i> | 37 |
| <i>Nicolas Fabri du Peiresc, les manuscrits orientaux d'un érudit provençal</i> | 38 |
| Constitution du fonds | 39 |
| <i>L'acquisition des manuscrits de Peiresc ou l'essor des collections orientales de Mazarin</i> | 39 |
| <i>Expéditions et missions en Orient</i> | 40 |
| ÉLÉMENTS CODICOLOGIQUES, PALEOGRAPHIQUES ET DECORATIFS D'UNE VASTE COLLECTION ORIENTALE | 45 |
| Support : le papier | 45 |
| <i>Éléments chronologiques</i> | 46 |
| <i>Les papiers orientaux</i> | 46 |
| <i>Les papiers européens</i> | 47 |
| <i>Les papiers spéciaux</i> | 48 |
| <i>Papiers teintés</i> | 48 |
| <i>Papiers ornés</i> | 48 |
| Cahiers, réglure et mise en page | 49 |
| <i>Les cahiers</i> | 49 |
| <i>La réglure</i> | 50 |
| <i>La mise en page</i> | 50 |
| Écritures et copistes | 53 |
| <i>Écritures maghrébines</i> | 53 |

| | |
|---|------------|
| <i>Écritures orientales</i> | 54 |
| L'écriture nashī | 54 |
| L'écriture persane | 55 |
| L'écriture turque | 55 |
| Ornementation | 55 |
| <i>La question de la représentation dans le monde arabo-islamique</i> | 56 |
| <i>Antécédents et parallèles</i> | 57 |
| <i>Décors et ornements</i> | 58 |
| Le rôle des décors | 58 |
| Répertoire ornemental | 59 |
| <i>L'architecture</i> | 59 |
| <i>La géométrie</i> | 60 |
| <i>Le monde végétal</i> | 61 |
| <i>Peintures</i> | 62 |
| Manuscrits scientifiques et techniques | 62 |
| Manuscrits littéraires et historiques | 64 |
| Spécificités de la peinture islamique | 65 |
| Reliures | 66 |
| <i>Éléments méthodologiques</i> | 66 |
| <i>Matériaux et techniques</i> | 67 |
| Des reliures-emboîtages aux reliures à rabat | 67 |
| Couverture et doublure..... | 68 |
| <i>Ornementation</i> | 68 |
| <i>Spécificités ottomanes et persanes</i> | 70 |
| Reliures persanes | 70 |
| Reliures ottomanes | 73 |
| CONCLUSION | 76 |
| SOURCES | 78 |
| BIBLIOGRAPHIE | 83 |
| TABLE DES ANNEXES | 93 |
| GLOSSAIRE | 152 |
| TABLE DES ILLUSTRATIONS | 155 |
| TABLE DES MATIERES | 156 |